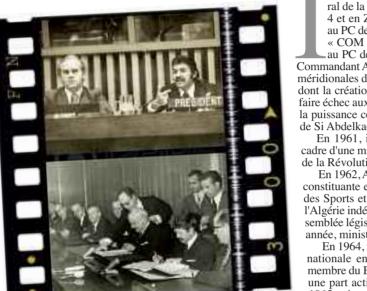


Une vie, un destin

Né le 2 mars 1937, Abdelaziz Bouteflika milite très tôt pour la cause nationale ; il achève ses études secondaires quand il rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956.







1 est chargé d'une double mission de contrôleur général de la Wilaya V en 1957 et 1958. Officier en Zone 4 et en Zone 7 de la Wilaya V, il est ensuite attaché au PC de la wilaya V, puis, successivement, au PC du « COM Ouest », au PC de l'état-major « Ouest » et au PC de l'état-major général de l'ALN. En 1960, le Commandant Abdelaziz Bouteflika est affecté aux frontières méridionales du pays pour commander le « front du Mali » dont la création entrait dans le cadre des mesures visant à faire échec aux entreprises de division du pays de la part de la puissance coloniale, ce qui lui vaudra le nom de guerre de Si Abdelkader El Mali.

En 1961, il entre clandestinement en France dans le cadre d'une mission de contact avec les leaders historiques de la Révolution détenus à Aulnoy.

En 1962, Abdelaziz Bouteflika est député à l'Assemblée constituante et devient, à 25 ans, ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante. Il est, également, membre de l'Assemblée législative en 1963, avant d'être nommé, la même

année, ministre des Affaires étrangères. En 1964, il est élu par le congrès du front de Libération nationale en qualité de membre de Comité central et membre du Bureau politique. Abdelaziz Bouteflika prend une part active au réajustement révolutionnaire de juin 1965 qui verra l'instauration du Conseil de la révolution dont il est membre — sous la présidence de Houari Boumediène

Reconduit dans les fonctions de ministre des Affaires étrangères, il anime, jusqu'en 1979, une action diplomatique qui vaudra à son pays un prestige, un rayonnement une influence qui établiront l'Algérie comme un des leaders du Tiers-Monde, et, à ce titre, comme interlocuteur recherché des grandes puissances. Il définit ainsi la ligne directrice dont la diplomatie algérienne ne se départira plus par la suite, fondée sur le respect du droit international et le soutien aux causes justes à travers le monde. Diplomate chevronné et reconnu, Abdelaziz Bouteflika impulsera, pendant plus d'une décennie, la politique étrangère qui mène aux grands succès de la diplomatie algérienne, dont le renforcement et l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'Octobre 1973 contre Israël, la reconnaissance internationale des frontières de l'Algérie et l'instauration de relations de bon voisinage et de fraternité avec les pays limitrophes, ou encore l'échec de l'embargo contre l'Algérie suite à la nationalisation des hydrocarbures.

Abdelaziz Bouteflika joue, également, un rôle important dans la consolidation des organisations du Tiers-Monde et le renforcement de leur unité d'action, notamment à travers son action lors de la conférence des 77 et du sommet africain, tenus respectivement en 1967 et 1968 à Alger.

De même, il fera de l'Algérie un des leaders du

mouvement des Non-Alignés. Il défend, également, sans relâche, les processus de décolonisation dans le monde. L'Algérie devient ainsi le porte-parole du Tiers-Monde, et, particulièrement, dans sa revendication pour un Nouvel ordre économique interna-

Elu, à l'unanimité, président de la 29e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en 1974, Abdelaziz Bouteflika obtient la mise au ban par la communauté internationale du régime sud-africain pour sa politique d'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de Libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale. Il préside, également, en 1975, la 7º session extraor-dinaire consacrée à l'énergie et aux matières premières dont l'Algérie était l'un des initiateurs.

A la mort du Président Boumediène, en 1978, et, en tant que plus proche compagnon du défunt, il prononce une oraison funèbre remarquée, mais il devient, dès cette année, la principale cible de la politique de « déboumédienisation » et est contraint à un exil qui durera plus de 6 années.

Il est de retour en Algérie en janvier 1987 et sera signataire de la « Motion des 18 » consécutive aux événements d'Octobre 1988. Il prend part au congrès du FLN en 1989, qui l'élira membre du Comité central.

Pressenti pour occuper les fonctions de ministre-conseiller du Haut Comité d'Etat, instance présidentielle transitoire mise en place entre 1992 et 1994, puis de représentant permanent auprès de l'ONU, Abdelaziz Bouteflika décline ces propositions, comme il ne donnera pas suite, en 1994, aux solli-citations dont il est l'objet en vue de son accession aux fonctions de Chef de l'Etat dans le cadre des modalités et des mécanismes de la transition. En décembre 1998, il fait part de sa décision de se présenter, en tant que

candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Ab-delaziz Bouteflika est élu Président de la République le 15 avril 1999. Dès sa prise de fonction, le Président Abdelaziz Bouteflika réaffirme sa

mer, sur le plan intérieur, un vaste programme de refondation de l'Etat algérien, à travers la réforme des structures et des missions de l'Etat, du système judiciaire, du système éducatif ainsi qu'un train de mesures économiques audacieuses, comportant notamment une réforme du système bancaire destinée à rendre l'économie algérienne plus performante, ce qui permettra à l'Algérie d'entrer dans l'économie de marché, de renouer avec la croissance et de réaliser des taux de croissance particulièrement élevés. Le Président de la République décide, également, durant son premier mandat, de la constitution-

nalisation de l'amazigh et sa consécration en tant que langue nationale. Au plan international, sous l'impulsion du Président Bouteflika, l'Algérie se réapproprie son rôle de leader. Elle joue un rôle actif sans cesse plus important au niveau continental dans le cadre de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont le Chef de l'Etat est l'un des initiateurs.

Au niveau méditerranéen, l'Algérie conclut un Accord d'association avec l'Union européenne, le 22 avril 2001.

L'Algérie, devenue un partenaire écouté du G8, prend régulièrement part à ses sommets depuis l'an 2000.

Parallèlement, le Président Bouteflika ne ménage aucun effort pour rendre

possible la poursuite de la construction de l'Union du Maghreb arabe. Le 22 février 2004, Abdelaziz Bouteflika annonce son intention de se présenter pour un second mandat présidentiel.

Fort des résultats positifs de son premier mandat, il mène campagne pour défendre les grands thèmes de son projet de société, notamment la Réconciliation nationale, la révision du Code la famille, la lutte contre la corruption et la poursuite des réformes engagées.

Il est réélu, le 8 avril 2004, avec près de 85% des voix. Dès l'entame de son mandat, le Président Bouteflika s'attelle à l'affermissement de l'action multiforme entamée durant son premier mandat. Il initie un programme de consolidation et de soutien au développement doté d'une enveloppe de 60 milliards de dollars ainsi que deux programmes dédiés au sud du pays et aux hauts plateaux. Le Chef de l'Etat accorde, par ailleurs, une attention particulière au suivi des actions engagées.

Sur le plan économique et financier, une politique saine et cohérente permet à l'Algérie de disposer de réserves de changes de l'ordre de plus de 140 milliards de dollars, ce qui la place au premier rang dans le Monde arabe. La croissance moyenne de l'économie, hors hydrocarbures, se situe autour

e 5%, avec des pointes de plus de 6%.

La dette extérieure a été ramenée à moins de 5 milliards de dollars, et l'épargne de l'Etat dans le fonds de régulation des recettes s'élève à plus de

4.000 milliards de dinars.
En septembre 2005, et, conformément à sa promesse électorale, le Président de la République organise un référendum sur la Réconciliation nationale.

Près de 80% des Algériens plébiscitent cette politique. Le processus de réformes de la gouvernance s'est poursuivi avec le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Sur le plan international, l'Algérie redevient un acteur engagé sur le plan

arabe, africain, de la Oumma islamique et au niveau des relations multilatérales. En 2008, elle intègre le processus de l'Union pour la Méditerranée.

Durant ce deuxième mandat, le Président Bouteflika reçoit des distinctions internationales, dont la plus haute décoration du pays musulman le mieux gouverné et le prix Louise Michel du centre d'études politiques et de sociétés

Fin 2008, le Président Bouteflika procède à une révision partielle et limitée

de la Constitution.

Le 12 février 2009, il annonce sa décision de se présenter à l'élection présidentielle du 9 avril 2009 comme candidat indépendant. Il est réélu avec un taux de 90,24% des suffrages exprimés.

> Biographie officielle de M. Abdelaziz Bouteflika (source : site de la présidence de la République)

Mars 2014

LE BILAN

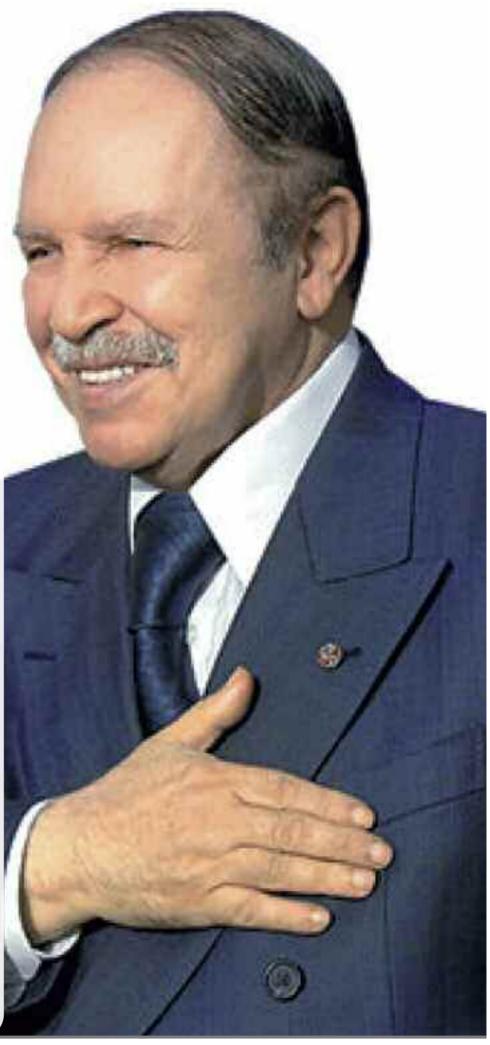
EDITORIAL

Le devoir de vérité

e devoir de vérité, le devoir d'informer. Nul doute que cette maxime est à la base de tout écrit journalistique, et, en ces moments particuliers de l'histoire contemporaine de notre pays, ce double devoir est plus que jamais d'actualité. Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, achèvera son mandat dans quelques semaines. Un mandat qu'il a mené avec abnégation, mais il est tout à fait normal que le bilan de ses réalisations soit décortiqué et analysé. Ses adversaires politiques estiment que son bilan est négatif et prétendent que rien n'a été fait. C'est assurément faux! C'est même une grosse couleuvre qu'on essaye de faire avaler aux Algériens qui ne sont pas aussi dupes qu'ils voudraient le croire. Ils savent que leur pays, sous la houlette de Bouteflika, a avancé à grands pas et qu'il a enregistré des progrès considérables dans tous les domaines. Les preuves, il suffit juste de faire un petit retour en arrière et replonger dans un passé pas très lointain. En 1999, lorsque le Président de la République a accédé au pouvoir, l'Algérie est alors pratiquement isolée diplomatiquement, livrée à une guerre civile qui ne disait pas son nom, mais du-rant laquelle des milliers d'Algériens et d'Algériennes sont morts, victimes de la bêtise humaine, du terrorisme et d'apprentis sorciers qui voulaient imposer leur diktat par la haine et la terreur. Les Algériens et les Algériennes n'avaient à ce moment-là qu'une seule alternative : la valise ou le cimetière. A cette triste réalité, celle de millions d'Algériens qui ont fait le choix de demeurer dans leur pays, il faut rajouter les campagnes insidieuses menées par les adversaires de notre pays qui ont « voté » l'embargo sur l'Algérie, se désintéressant du sort de ses habitants. Sur le plan économique, l'Algérie était à genoux. Les infrastructures socioéconomiques totalement anéanties. Les pertes sont estimées en millions de dollars. C'était la réalité de l'Algérie d'avant 1999. Celle que le candidat Bouteflika a trouv<mark>é, mais qui ne l'a pas pour autant diss</mark>uadée de prendre à bras le corps la reconstruction du pays. Conscient de la lourde tâche qui l'attendait, le Président de la République, s'attellera à relever les nombreux défis qu'il s'est lancé, dont ceux de réhabiliter l'image de l'Algérie et de réconcilier les Algériens entre eux. Au fil des mandats pour lesquels il a été élu, il tiendra ses promesses faites au peuple algérien : la première aura été celle de réinstaurer la paix.

Pour les amnésiques, ceux qui veulent travestir cette réalité, il suffit juste de se rappeler cette période noire de notre histoire, nous en témoignons car nous étions en tant que journalistes, témoins privilégiés, mais aussi victimes.

La politique de la réconciliation nationale menée par le Président de la République a ramené la paix, et a été le préalable à toutes les autres réalisations enregistrées depuis. En fait, le Président Bouteflika a à son actif d'innombrables réalisations. Il y a lieu de citer les nombreux chantiers lancés et qui pour la plupart ont été réceptionnés : routes, logements, métro, tramway, et de nombreux autres projets socioéconomiques qui ont contribué à faire du développement local une réalité plus qu'un slogan. Des chantiers colossaux fleurissent un peu partout dans le pays. Mieux, du statut de pays endetté, l'Algérie qui subissait les injonctions du FMI, renverse la situation et revêt le statut de pays qui prête au FMI. Dès lors peut-on objectivement affirmer que le bilan de Bouteflika depuis sa première investiture est négatif? Une telle assertion serait des plus fausses et ce, même s'il est vrai que bien sûr, beaucoup reste à faire et à parfaire, mais au lieu de reconnaître cette évidence, d'aucuns préfèrent noircir au maximum le tableau. Ainsi, on a couvert d'un voile opaque l'immense chantier de l'autoroute Est-Ouest, un méga-projet entièrement réalisé sous l'ère du Président de la République, alors que des milliers d'automobilistes empruntent cette voie de communication au quotidien. Pis, ils tentent de faire de cette immense infrastructure, qui a désenclavé de nombreuses régions d'Algérie, un crime de corruption, et cette tentative d'occultation de réalisations concrètes n'est pas nouvelle. On se rappelle qu'au tout début du basculement de notre pays dans le terrorisme, les policiers et les services de sécurité ainsi que les journalistes étaient désignés sous l'appellation, de triste mémoire, de « taghout », un concept tellement rabâché par les tenants de la mort et de la désolation que des générations d'enfants pensaient sérieusement que « taghout » désignait un militaire, policier ou journaliste. Cette même propagande menée et développée par les tenants du chaos qui tentent depuis des années de distiller insidieusement que cet ouvrage de grande envergure n'est que corruption, car ne pouvant pas le détruire. Le bilan des trois mandats qui ne sont en définitive qu'un, puisque les programmes quinquennaux qui y ont été lancés sont complémentaires, est positif. Les citoyens, qui ont vu leur quotidien changé, transformé et ce, grâce à l'œuvre et la sagesse d'un homme qui a de tout temps milité et combattu pour son pays, pour les enfants de son pays, peuvent l'attester.



Un homme une œuvre



L'Algérie est à la veille d'un rendez-vous historique: l'élection présidentielle. La cinquième élection présidentielle pluraliste du pays. De par le monde, il existe une tradition, celle de faire le bilan du président sortant, qu'il brigue un nouveau mandat ou non. Le bilan d'Abdelaziz. Bouteflika parle de lui-même. Il suffit de se poser une seule question: Où en étions-nous en 1999, et où en sommes-nous en 2014?

1999 - 2014





homme est, il est vrai, inattaquable sur son bilan. Des réalisations physiques ont transfiguré l'Algérie, et une édition spéciale ne suffirait pas pour les énumérer. Mais est-il possible d'ignorer la réalisation en cours de 1,9 million de logements, 3.500 établissements scolaires, 29 universités, 40 structures hospitalières et 99 cliniques médicales. Est-il difficile de reconnaître que dans le domaine du développement des infrastructures de base, les programmes ont permis de doter le pays de 10.000 km de routes et de 1.900 km de lignes ferroviaires. Faut-il être atteint de cécité pour ne pas voir qu'aujourd'hui que plus de 1,9 million de foyers sont alimentés en énergie électrique, et 1,6 autre million est raccordé au réseau de gaz naturel.

Peut-on être amnésique au point d'oublier la crise de l'eau que nous avons vécu dans les années 1990, devenu une chanson célèbre *Dja lma noudh taamaar* (lève-toi pour remplir l'eau). Les chiffres sont là. Le taux d'alimentation en eau potable est passé, de 80 à 92% durant ces dernières années. La bataille de l'eau à été remportée n'en déplaise aux sceptiques. De l'avis d'experts, aucun pays au monde, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique, n'a pu réaliser un projet aussi important et stratégique comme celui du transfert d'eau potable d'In Salah à Tamanrasset. Et c'est là toute notre fierté.

Les exploits de l'Algérie en l'espace de 15 ans, sont innombrables. On citera entre autres l'augmentation de son produit intérieur brut de 330%, l'amélioration de ses réserves de changes, le paiement total de sa dette extérieure et la maîtrise de l'inflation à un niveau de 4,5%. Mieux encore en 2012 le FMI, dont l'Algérie avait souffert de ses injonctions, un demimillion de travailleurs licenciés, des usines fermées, sollicite l'Algérie pour un prêt de 5 milliards de dollars. L'Algérie, en l'espace de 20 ans, passe de pays débiteur, au statut de pays créancier. Qui l'aurait cru, l'Algérie dans la cour des puissances financières.

Mais, pour paraphraser un historien, il arrive parfois ou l'Histoire se réécrit à l'envers. Et ceci doit être enseigné dans les instituts d'économie. Tous ces acquis, qui font que l'Algérie est un pays solide économiquement, et sur le chemin du progrès et de la prospérité n'auraient pu être réalisés sans le retour à la paix et la stabilité. Une œuvre qui compte dans l'actif du Président Bouteflika qui a réussi un grand défi. Celui d'éteindre la haine et les rancœurs, amener les Algériens à s'accepter et à vivre ensemble, dans la diversité de leur opinion.

Dans un verset coranique, Allah, Tout-Puissant, dit: « Et rappelle car le rappel profite aux croyants. »

Même si les machines à remonter le temps n'existent pas encore, il est très aisé de faire un retour en arrière et de s'arrêter en l'an 1999. Aux portes du millénaire, le monde s'apprête à accueillir avec faste l'an 2000. Sous d'autres cieux, on parle du Big Bang... Pour les Algériens, c'est tout autre chose. On ne rêve que de paix, et de voir ses enfants rentrer le soir à la maison sains et saufs. « El Hna khir men laghna » (la paix est mieux que l'opulence ». Il est vrai qu' à cette époque, l'Algérie est embourbée dans une instabilité quasi chronique. Le terrorisme frappait encore. L'économie ? Le peu qui restait était en lambeaux, le tissu social se délitait. Et au moment où la sinistrose choisit comme domicile fixe le foyer algérien, la confiance devint une notion sans substance. Au printemps 1999, les Algériens sont appelés aux urnes pour élire le Président de la République. Dans un pays meurtri, qui n'attend que l'enfant prodige pour panser ses blessures, essuyer les larmes des veuves et caresser la tête des orphelins, un homme, dont les Algériens, connaissaient le talent de diplomate, avaient reçu le message de ce peuple qui aspirait à sortir du cycle infernal de la violence. « Je suis venu éteindre les feux de la Fitna », avait-il répondu à cette volonté sourde de mettre fin à l'effusion de sang. En ce 16 avril 1999, les suffrages se sont portés sur le nom de celui qui s'était présenté en homme de paix. Dans un pays marqué par une décennie rouge, l'homme tient sa promesse.

Il s'attelle d'abord à refermer les plaies. Le 16 septembre 1999, la philosophie de Abdelaziz Bouteflika trouvera un cadre juridique. La politique de concorde nationale. Le peuple adhère. Le préalable du retour à la sécurité et à la stabilité occupera une grande partie de son mandat. Il s'attachera également aux grands chantiers nationaux pour donner un lustre nouveau aux institutions nationales. Durant son deuxième mandat, les spécialiste parlent d'une véritable refondation nationale. L'Etat et les institutions, la justice, l'école en seront l'ossature, la réconciliation nationale, la colonne vertébrale. Le 29 septembre 2005, le Premier magistrat du pays, dans sa démarche de réconcilier les Algériens leur propose la charte pour la paix et la réconciliation nationale. Le peuple dit oui à l'initiative du Président qui consiste à tourner la page d'une tragédie nationale qui a endeuillé toute une nation.

Ce qui fera dire à M. Bouteflika : « Je remercie Dieu de m'avoir donné la force de conviction pour faire accepter par mes concitoyens le projet de réconciliation nationale qui a éteint le feu qui consumait la maison Algérie et nous a permis de nous consacrer à rebâtir les infrastructures de base et relancer l'économie du pays. » Les Algériens qui souhaitaient la paix plus que tout, retrouveront la stabilité, et grâce aux plans colossaux jamais lancés dans l'histoire du pays, ils renouent avec le progrès. Et ce n'est pas fini. En 2009, le peuple choisit la continuité, et permet au Président de la République de poursuivre son œuvre. L'édification d'un pays fort. En entamant son troisième mandat à la magistrature suprême — après la révision constitutionnelle — le Président Bouteflika lance un nouveau programme colossal qui frise les 300 milliards de dollars, de surcroît dans une conjoncture internationale très difficile avec des pays en déroute ou en banqueroute, comme la Grèce, des pays du Golfe, l'Islande ou la France.

« Le processus de réformes est irréversible »

En 2011, un vent de révolte souffle sur le monde arabe. Révolte pour les uns, révolutions pour les autres, et tout le monde parle de printemps arabe. Des présidents sont destitués, des régimes s'effondrent sous le regard de l'Occident qui applaudit ce qu'il appelle la « victoire de la démocratie ». Tous les regards sont braqués sur l'Algérie. A la grande déception d'un grand nombre, l'Algérie est épargnée. C'est l'exception. Le 15 avril 2011, le Chef de l'Etat s'adresse dans un discours à la nation. Il annonce une série de réformes. A propos de ces réformes, le Président de la République, dira dans une interview accordée à l'AFP, au mois de décembre 2012 : « Certains pays arabes ont connu et continuent de connaître des soulèvements populaires. L'Algérie témoigne à ces pays frères son amitié et sa solidarité, et n'oublie pas qu'en plus de la liberté, les millions de jeunes et de femmes arabés revendiquaient aussi le respect et la dignité. Nous crovons fermement que chaque nation doit façonner sa propre destinée en puisant dans son histoire, sa civilisation et dans la volonté de ses enfants. En Algérie, l'ouverture politique a été lancée en 1989.

Des avancées notables ont été enregistrées, mais des dérives ont failli faire disparaître l'État républicain et ont entraîné le pays dans de longues années de destruction et de souffrances, sans pour autant remettre en cause la démocratie comme option unique de gouvernance du peuple algérien qui s'est dressé seul contre l'obscurantisme et le terrorisme. Je re-





mercie Dieu de m'avoir donné la force de conviction pour faire accepter par mes concitoyens le projet de réconciliation nationale qui a éteint le feu qui consumait la maison Algérie et nous a permis de nous consacrer à rebâtir les infrastructures de base et relancer l'économie du pays. En 2011, j'ai estimé que la société algérienne avait atteint un niveau de développement et de maturité qui permettait le franchissement d'une nouvelle étape dans le fonctionnement des institutions de l'État, des partis politiques et des médias, à même d'amener notre dispositif législatif et réglementaire aux standards universels actuels. Le débat national, conduit autour de ces sujets, a permis la promulgation de plusieurs lois de réformes dans les domaines de la parité des genres, de la liberté d'expression, de la société civile, ainsi que des partis et de la moralisation de la vie politique.

Les résultats de cette démarche se concrétisent et ils sont pour moi autant de motifs de satisfaction. Je pense, notamment, à la progression spectaculaire du nombre de parlementaires femmes élues lors des dernières législatives, une tendance que confirme le double scrutin local du 29 novembre. Je signale également la naissance et le lancement de nombreux nouveaux partis politiques, attestant de l'intérêt que portent les Algériennes et les Algériens à la vie politique sociale. Ce processus de réformes est irréversible, car il fait la quasi-unanimité au sein de la classe politique et de la société civile. Il connaîtra son couronnement avec la révision de la Constitution dont l'objectif est de faire des constantes nationales, de la démocratie et de l'Etat de droit les bases du pacte national unissant les enfants de la nation algérienne indépendante et souveraine ».

Aujourd'hui des voix s'élèvent pour appeler Abdelaziz Bouteflika à briguer un nouveau mandat. Pour la simple raison que l'homme a permis à l'Algérie de revenir de l'enfer, et de prendre le train du développement. Les Algériens ont la tête sur les épaules, et même si la nature humaine est ainsi faite qu'elle est oublieuse, ils n'ont pas oublié que c'est Abdelaziz Bouteflika qui a rompu l'isolement de l'Algérie, devenue grâce à lui une voix écoutée auprès des grands de ce monde. Un bâtisseur dont le rôle, pourtant noble, ne saurait être réduit à l'architecte des chantiers de l'Algérie nouvelle, lui dont l'œuvre majeure reste la paix. Là où des pays comme l'Afrique du Sud, l'Irlande ou d'autres cheminent encore vers l'apaisement des cœurs, le Président Bouteflika a réussi à éteindre les feux de la Fitna et instaurer le bon vouloir vivre ensemble et surtout à se lever comme un seul homme pour communier avec la qualification de l'équipe nationale.

Nora Chergui

Mars 2014

De Abdelkader El Mali à Abdelaziz l'Africain

n ne peut comprendre le présent d'un peuple si l'on ne se réfère pas à son passé. Les péripéties de ce passé conditionnent les comportements et les orientations présentes et même futures. C'est aussi valable pour les hommes. Des expériences vécues, découlent le cheminement personnel ainsi que les positions prises.

Nous n'avons pas pu nous empêcher de penser à cette maxime en engageant une recherche sur le parcours du moudjahid Abdelaziz Bouteflika, Abdelkader El Mali, et avec lui l'apport du Front du Sud dont il était le chef durant la révolution de Novembre.

Abdelaziz Bouteflika, Abdelkader El Mali, a marqué ce front de son empreinte même après son remplacement par le moudjahid le regretté Ahmed Draja.

Cette empreinte, nous la retrouverons des années après quand Abdelkader El Mali, nom que nous allons retenir pour

cet article est devenu ministre des Affaires étrangères, puis Président de la République algérienne indépendante et avant eux ministre de la Jeunesse et des Sports, député et membre du comité central et du bureau politique du FLN.

Né le 2 mars 1937, le moudjahid milite très tôt pour la cause nationale. Le 19 mai 1956, avec la grève des étudiants, il décide de rejoindre l'Armée de libération nationale (ALN). Il est désigné comme officier dans la Wilaya V à l'ouest du pays.

pays.
Pendant ce temps la lutte armée commençait à s'organiser dans le Hoggar. Ce qui n'est pas étonnant. La résistance targuie contre l'occupation est encore vivace dans les esprits. Des poèmes consacrent cette résistance qui rappelle la grandeur des hommes bleus.

Ces hommes et ces femmes libres ne peuvent accepter d'être atteints dans leur dignité. C'est naturellement qu'ils ont répondu à l'appel du FLN. Des batailles ont même eu lieu sous la houlette des héros comme Ali Agh Elbachir de la tribu des Ifoghas, In Ilghen Agh Dida de celle d'Irguenten et Seddiki Bouaamama de la tribu Kil Ahent.

Malheureusement l'endroit où se cachait le premier à l'oued Idjenzal dans la région de Timiaouine a été découvert. Ali Agh Al Bachir est tombé au champ d'honneur dans la bataille qui s'ensuivit.

L'armée coloniale avait tout mis en œuvre pour retrouver les deux autres chefs. Ces derniers avaient pris contact avec la direction du FLN. « El Djabha » avait délégué le moudjahid Mohamed Djeghaba dans cette région du pays avec pour mission la mise sur pied des premières cellules révolutionnaires. Mais la pression des colonisateurs sur la région n'avait pas permis à ces cellules de concrétiser les objectifs pour lesquels elles ont été créées. Ce qui n'a pas empêché les moudjahidine d'atteindre Menihet sur la route d'In Salah. Il y a eu d'ailleurs plusieurs batailles comme celle de Fdjar Ezzoua près de In Salah qui a duré plusieurs jours. L'aviation de l'armée coloniale à été appelée à la rescousse pour venir à bout des moudjahidine qui avaient fait preuve d'une détermination et d'un héroïsme hors pair.

Ils avaient même réussi à abattre un avion ennemi. Malheureusement beaucoup d'entre eux sont tombés au champ

Le Sud, un front dans le Front

Pour catalyser cette énergie et surtout déjouer les plans du colonialisme le commandement de l'ALN a décidé de créer une base au Sud dont il a confié la direction au moudjahid Abdelkader El Mali. Il était secondée par le moudjahid Mohamed Cherif Messaadia pour les affaires politique et Abdellah Belhouchet pour les aspects militaires.

Pour le nouveau chef politico-militaire, le Sud ne s'arrêtait pas à Tamanrasset et ne devait pas être coupé du Nord.

Àutant de données qui montraient la vision stratégique du jeune officier et présageait des qualités de diplomate hors pair et du chef d'Etat pondéré qu'il allait devenir des années plus tard. C'est ainsi que le trio s'est d'abord installé au début à Gao au Mali où ils ont pu mettre en place des centres d'entraînement à Kidal, Adjelhok et Taskit.

Le relais dans le sud algérien a été créé à Tamanrasset sous la direction de Guemama Ilou, Bradai Moulay et Hi-



faoui Sidi El Ouafi dont la mission consistait à recruter les moudjahidine et les envoyer dans les centres d'entraînement. La ville était en ébullition après la capture et l'exécution en public du moudjahid Seddiki Bouaamama. In Ilguen a été quant à lui emprisonné à Kidal où il a subi le même sort. Le Front du Sud a été étendu en Algérie également. Il ne se limitait plus à Tamanrasset et In Salah. Adrar à l'ouest et Illizi à l'est étaient le théâtre de plusieurs combats. Ce qui eu pour effet de disperser l'effort du colonisateur d'abord et de rappeler que toute l'Algérie était contre l'occupation.

Après s'être assuré de la justesse des plans arrêtés, le moudjahid Abdelkader El Mali a quitté sa base située à une vingtaine de kilomètres de Kidal pour rejoindre l'état-major de l'ALN. Son adjoint Ahmed Draia est entré clandestinement au Hoggar où le moudjahid Ilou Agh Mighi l'attendait au village Daghmouli.

C'est de là qu'ils ont choisi le centre de Tahart pour abriter le centre de commandement et d'entraînement pour tout le Sud algérien. En deux mois 1.500 jeunes Touareg ont rejoint le centre. Si les armes provenaient du Mali, le ravitaillement était assuré à partir du village voisin d'Isliskine sur la route de Tamanrasset. C'est de Tahart d'ailleurs que les batailles étaient préparées. Comme le racontent les moudiahidine que nous avons rencontrés.

« Il était proche de ses hommes »

Le moudjahid Belhadj Khelifa a fait ses débuts dans le mouvement national en France. Mais le hasard et la volonté du commandement de l'ALN a fait qu'il s'est retrouvé au Mali et plus exactement à Kidal, au Mali. Cet Oranais qui était en poste, dans les frontières algéro-marocaines, comme officier était chargé d'encadrer les djounoud du Sud.

Dans le centre, créé à 20 kilomètres de la ville malienne, Belhadj Khelifa sous les ordres du commandant Abdelkader El Mali a pu constituer un bataillon avec lequel ils ont avancé vers les frontières algériennes distantes de 600 kilomètres pour participer aux combats.

Ce qu'il retient de son commandant, qu'il appelle toujours Si Abdelkader, c'est son intelligence et son humanisme. Il nous racontera dans ce cadre une anecdote qui révèle la personnalité du Président de la République. Avec son compagnon de lutte, du nom de Benyellès Abdelhalim, il avait rencontré le commandant Si Abdelkader à Oujda avant de prendre la route vers le sud. Le commandant en a profité pour leur rappeler qu'ils allaient vivre l'enfer dans leur nouvelle mission. C'était loin d'impressionner les deux moudjahidine qui en avaient vu d'autres.

Sa patience, note encore le moudjahid Belhadj Khelifa, il en avait fait usage également avec la population targuie. Ce qui lui a permis de gagner son adhésion, comme il a obtenu la compréhension de ses hommes. Dans les dures moments de combat il fallait faire preuve de compassion comme de discipline. C'est d'ailleurs toute la complexité du rôle d'un Chef de l'Etat. Si Abdelkader El Mali, malgré son jeune âge, usait de ces qualités avec brio. Un brio qui ne l'a pas quitté même quand il a quitté les fonctions officielles. Il était consulté, écouté et respecté partout dans le monde. Mais il a gardé son engagement quasi-mystique pour son pays

qu'il n'a jamais écorché même quand certaines positions ne lui plaisaient pas. En 1999, son élection à la magistrature suprême a été un salut pour l'Algérie.

Un officier brillant

Pour le colonel Mustapha Abid président de la fondation de la Wilaya V historique, il n'est pas étonnant que cette dernière soit la pourvoyeuse des cadres du Front du Sud.

Elle s'étendait avant la création de la Wilaya VI de Marsat Benmehidi à la Mauritanie. Elle lui a même fourni son premier chef en la personne du moudjahid Abdelkader El Mali.

Ce militant de la première heure nous rappelle des débuts difficiles de la Révolution avec des armes qui se limitaient à des fusils de chasse, des pistolets ou même des

bâtons. Il a fallu attendre l'arrivée du bateau Dina chargé d'armement pour que les choses s'améliorent, raconte le moudjahid qui explique les circonstances de création de la Wilaya VI à travers la nécessité d'encadrer la région sud, mettre fin aux manœuvres de l'ennemi de diviser le pays et trouver une nouvelle base de lancement des offensives. Ce qui a été trouvé dans le nord du Mali grâce à l'œuvre du chef politico-militaire du Front du Sud, le commandant Si Abdelkader El Mali.

Le colonel Mustapha Abid qui a côtoyé si Abdelkader a tenu à louer les qualités de fin stratège et de meneur d'hommes du commandant Si Abdelkader. Non seulement aucune défection n'a été enregistrée dans les rangs des moudjahidine qui vivaient ensemble, du chef de compagnie, au responsable de section, au citoyen ordinaire, mais les bases étaient si éparpillées sur le sol du Mali, du Niger et du Sud déjà vaste du pays que l'armée française n'a pas réussi à tout contrôler, témoigne le moudjahid qui a insisté sur l'apport du commandant Si Abdelkader El Mali dans la réussite du Front du Sud en particulier et de la Révolution en général, puisqu'il a occupé d'autres fonctions à l'état-major de l'ALN a-t-il rappelé.

Ce front a permis, il ne faut jamais se lasser de le répéter, de consacrer l'unité nationale. La population a non seulement refusé toutes les avances pour la partition du pays, mais elle a surtout accentué la lutte en lui donnant la légitimité et la force nécessaire. Les colonisateurs avaient mille projets pour le Sahara, ironise le moudjahid Mustapha Abid.

Une empreinte indélébile

Mahmoud Guemama, qui avait 15 ans à l'époque, nous a avoué qu'il ne connaissait aucun mot en arabe. Il ne connaissait que le targui quand il a rejoint la Révolution.

Après une tournée avec le moudjahid Ahmed Draia au Mali et au Niger il parlait couramment l'arabe, a-t-il indiqué. C'était le cas pour tous les Touareg. Les Arabes, qui étaient dans la région, ont eux aussi appris le targui. C'est dire l'esprit de camaraderie et de solidarité qui régnait entre les moudjahidine, officiers et djounoud, a-t-il témoigné.

Les barrières de la langue et des spécificités régionales disparaissaient devant le désir de combattre l'ennemi et la conviction de l'unité nationale, a-t-il ajouté.

La victoire ne pouvait qu'être au rendez-vous pour notre interlocuteur qui a été chargé de porter le drapeau national à l'entrée de Tamanrasset le 5 juillet 1962. Quand nous avons quitté notre base de Tahart à 50 kilomètres de la capitale du Hoggar, il pensait que nous allions venir avec une trentaine de soldats. Mais c'est avec 2.500 que nous avons effectué notre parade dans la ville.

Le moudjahid, qui rappelle que le commandant a été le plus jeune officier, comme il a été lui le plus jeune soldat, se rappelle du premier responsable du Front du Sud, de sa préoccupation pour l'unité des rangs des moudjahidine et surtout l'entretien de bonnes relations avec les citoyens. Nous n'avions pas de base de ravitaillement. Ce sont les citoyens qui nous donnaient à manger. Ils nous transportaient que ce soit à bord de leurs camions ou sur leurs chameaux. Ils nous donnaient leurs armes aussi, a-t-il rappelé.

1999 - 2014

LE BILAN

Les responsables qui lui ont succédé ont répercuté son mes-

sage même après son départ.

Ce qui fait que son empreinte est restée, conclut notre interlocuteur. Le moudjahid, historien et enseignant universitaire Mohamed Guentari évoque quant à lui la dimension stratégique de l'action du Front du Sud sous l'impulsion du commandant Abdelkader El Mali. L'Algérie est devenue une pièce maîtresse dans l'échiquier africain et même le leader du continent et avec lui le Tiers-Monde. Si Abdelkader El Mali est passé sur sa contribution personnelle. Mais Mohamed Guentari assure tout comme les moudjahidine que nous avons rencontrés qu'elle a été détermi-nante. Il s'est rendu compte très tôt qu'il était important pour la Révolution de rayonner dans son espace naturel qui est l'Afrique du Nord, mais aussi celle du sud.

Une clairvoyance prometteuse

A travers la communauté algérienne résidant au Mali et au Niger le combat a été porté sur ces deux pays voisins. Ce qui a eu pour effet d'alléger la pression sur le nord et même ouvrir un espace de ravitaillement en armes et en munitions qui se révélera bénéfique pour l'ALN, surtout avec la mise en place par l'ennemi des lignes Challes et Morice à l'est et à l'ouest du pays. Les deux pays serviront également de lieux d'entraînement pour de nombreux jeunes qui ont rejoint les rangs de l'ALN. Les montagnes du Niger et du Mali ont constitué pour de nombreux moudjahidine des zones idéales pour apprendre le maniement des armes. Le Président avait déclaré qu'il ne fallait pas oublier la position honorable des amis de l'Algérie et plus particulièrement le Président guinéen Sékou Touré. Le leader panafricain a d'abord manifesté publiquement sa solidarité avec le peuple algérien. Il a ensuite lancé un appel à ses concitoyens enrôlés dans l'armée française à se retirer. Il a enfin envoyé une quantité importante d'armes et de munitions aux révolutionnaires algériens.

Cette aide a représenté une nouvelle source d'approvisionnement qui ne pouvait qu'être la bienvenue a déclaré le commandant Si Abdelkader El Mali, lui-même, dans un entretien accordé au moudjahid Mohamed Guentari il y a 23 ans, soit avant que le commandant ne soit élu Président de la République. Si Abdelkader El Mali, a pour-suivi dans l'entretien qui a servi de base à un documentaire élaboré par Mohamed Guentari sur l'action du Front du Sud, a évoqué les problèmes que les frontières avec la Tunisie et le Maroc ont connu mais aussi les contacts dirigés avec les leaders africains

Il n'a pas manqué de louer l'apport du militant Frantz Fanon qui a été ambassadeur au Ghana. Si Abdelkader El Mali, selon le même document audiovisuel, a

même effectué une analyse des rapports de force dans la région qui ont pesé sur la présence de l'ALN au-delà des frontières en plus de la contribution de la communauté algérienne sur place.

Il rapporte qu'au Niger le gouvernement n'était pas contre cette présence. Malheureusement sa souveraineté était partielle. Au Mali, le problème se trouvait dans les trois bases de l'armée française qui limitaient les mouvements des révolutionnaires algériens. Nous étions condamnés à la clandestinité, témoigne-t-il

L'aide guinéenne n'a été qu'un début. Mais Kidal et les autres centres installés au Mali comme Tissalit, Adjelhouk, Itendini, Tombouctou, Bourim et Gao n'ont pas servi seulement comme point de collecte des armes. Ils ont constitué surtout des bases de recrutement et même d'entraînement des moudjahidine. A l'intérieur, les combats se poursuivaient. Les rangs des moudjahidine grandissaient, les territoires qu'ils contrôlaient aussi. Ce qui leur a permis d'installer d'autres bases à Tamentit, Sali, Reggane, Oulef et surtout Tahart. Ce dernier a été placé au nez et à la barbe de l'armée française. Situé à 50 kilomètres de Tamanrasset, il était la base de lancement de toutes les batailles contre l'ennemi. Bien sûr ce dernier l'a bombardé plusieurs fois sans succès. Il faut dire qu'il est entouré par les montagnes. Le choix des moudjahidine a été très judicieux. Cet oasis magnifique est imprenable. Comme une bénédiction de Dieu il offrait un havre de paix dans un environnement hostile.

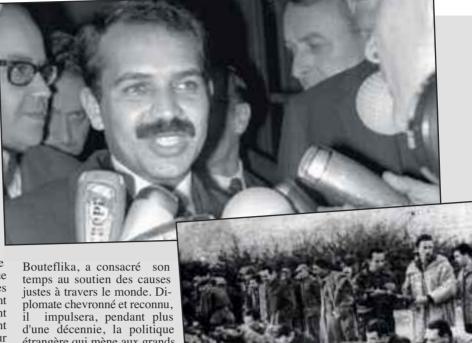
L'histoire de la région retiendra les noms de Gasmi Mohamed, Belhadj Khelifa, Bouderaa, Zidane Rachid, Agacem Mohamed, Benslimane El Ayeche, Benmebarek Lahcène, Zennani Bekai de Timimoun, Echari d'Adrar, Mwoufek Noureddine, Guemama Ilou, Abdellah Kelikli, Sediki Bouaamama et leurs chefs Mohamed Cherif Messaadia, Ahmed Draia et Abdelkader El Mali.

Abdelkader El Mali qui a sillonné les territoires malien, nigérien et algérien rejoindra d'autres bases pour d'autres batailles

La diplomatie, une arme au service de l'Afrique

Même quand l'Algérie a retrouvé sa liberté, le combat n'était pas terminé pour elle. Il fallait construire son pays et poursuivre l'action pour la libération du continent qu'il aimait tant. Ce n'est pas un hasard si la reine Ranavalo de Madagascar et le roi Béanzin du Bénin ont été exilés à Alger et Blida et que le jeune Mandela encore in-connu, soit formé par l'ALN aux frontières marocaines.

Nommé ministre des Affaires étrangères de l'Algérie indépendante, Si Abdelkader El Mali, qui retrouvera son nom Abdelaziz



d'une décennie, la politique étrangère qui mène aux grands succès de la diplomatie algérienne, dont le renforcement et l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'octobre 1973 contre Israël, la reconnaissance internationale des frontières de l'Algérie et l'instauration de relations de bon voisinage et de fraternité avec les pays limitrophes, ou encore l'échec de l'embargo contre l'Algérie suite à la nationalisation des hydrocar-

bures. Abdelaziz Bouteflika jouera également un rôle important dans la consolidation des organisations du Tiers-monde et le renforcement de leur unité d'action, notamment à travers son action lors de la Conférence des 77 et du sommet africain, tenus respectivement en 1967 et 1968 à Alger. De même, il fera de l'Algérie un des leaders du mouvement des Non-alignés.

Il défendra également sans relâche les processus de décolonisation dans le monde. L'Algérie devint ainsi le porte-parole du Tiersmonde et particulièrement dans sa revendication pour un nouvel ordre économique international. Elu à l'unanimité président de la 296 ession de l'Assemblée générale des Nations unies, en 1974, Abdelaziz Bouteflika obtient la mise au ban par la communauté internationale du régime sud-africain pour sa politique d'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, le défunt Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale. Il préside également, en 1975, la 7e session extraordinaire consacrée à l'énergie et aux matières premières, dont l'Algérie était l'un des initiateurs. Pendant les années où l'Algérie siégeait au comité directeur des Conférences des peuafricains, elle imposait à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation comme gage de stabilité et chassait la délégation sud-africaine de Assemblée générale des Nations unies.

Sur le plan économique le gouvernement algérien dont il a fait partie a lancé le projet de la Transsaharienne et impulsé des foires régionales comme le Mouggar à Tindouf pour la région sud-ouest, l'Assihar à Tamanrasset pour tous les pays sahéliens, pour renforcer la coopération entre les pays du continent. L'Afrique constituait pour le Président de la République la prio-

rité des priorités. C'est qu'il considère que la lutte armée pour l'indépendance nationale était indissociable de la lutte de tous les Africains pour la liberté et la dignité. « Il est lié en quelque sorte par une espèce de cordon ombilical à l'Afrique, a déclaré un diplomate algérien. » La coopération économique constitue un axe essentiel de la politique africaine de l'Algérie sous sa direction. L'Union africaine a reconnu que l'Algérie a beaucoup fait dans ce domaine, que ce soit à travers les accords bilatéraux et l'initiative du Nepad.

Dernier signe fort, en mars dernier, le Président a annulé pour presque 1,5 milliard de dollars de dettes à plusieurs pays africains, dont le Mali, la Mauritanie, Madagascar

Un mot n'a pas été dit par les moudjahidine que nous avons ren-contré mais il découle de leurs témoignages, c'est la fidélité. Fidélité aux hommes et surtout aux idéaux. Est-ce un hasard si toute une région n'a pas oublié le passage d'une personnalité qui a duré deux ans ? Plus qu'un nom de guerre Abdelkader El Mali est un lien, un programme et message. L'Algérie est africaine et l'Afrique est aux Africains

Fouad Daoud

Des bases au Mali et dans le Sud algérien

Même si les combats ont débuté dans le Hoggar c'est tout le sud algérien qui s'est embrasé de Timimoun et Âdrar à Illizi en passant par Tamanrasset, In Salah et Timiaouine. Les centres d'entrainement qui ont été installés en premier au Mali, Tissalit, Adjelhouk, Itendini, Tombouctou, Bourim et Gao et surtout Kidal où le chef du Front du sud et de ses adjoints dirigeaient les opérations . Ils ont ensuite été généralisés dans le sud algérien que ce soit à Tamentit, Sali, Reggane, Oulef et Tahart où a été placé le QG du commandement du

Stratégie militaire et clairvoyance politique

Abdelkader El Mali s'est rendu compte très tôt qu'il était important pour la Révolution de rayonner dans son espace naturel qui est l'Afrique du Nord mais aussi celle du Sud. A travers la communauté algérienne résident au Mali et au Niger le combat a été porté sur ces deux pays voisins. Ce qui a eu pour effet d'alléger la pression sur le nord et même ouvrir un espace de ravitaillement en armes et en munitions qui se révélera bénéfique pour l'ALN surtout avec la mise en place par l'ennemi des lignes de Challes et Morice à l'est et à l'ouest du pays.

De la lutte de Libération au NEPAD

La coopération économique constitue un axe essentiel de la politique africaine de l'Algérie sous sa direction. L'Union africaine a reconnu que l'Algérie a beaucoup fait dans ce do-maine que ce soit à travers les accords bilatéraux et l'initiative du Nepad.

Réconciliation: mémoire et histoire

Une démarche qui rassemble

L'Algérie jouit aujourd'hui d'une grande stabilité, grâce à la démarche éclairée empruntée par les pouvoirs publics et à leur tête le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

n 1999, en accédant à la magistrature suprême, le président Bouteflika, convaincu que la solution à la violence ne résiderait pas uniquement dans un traitement strictement sécuritaire, poursuit la politique de son prédécesseur, le président Liamine Zéroual, qui a fait adopter en 1995, une loi de la rahma (clémence). Trois mois seulement après son investiture, la loi sur la concorde civile a été adoptée. Déterminé à poursuivre sa démarche de mener le pays sur le chemin d'une paix durable, il franchit un nouveau pas avec la signature du décret portant «grâce amnistiante» du 10 janvier 2000, édicté dans le cadre d'une vision globale : la réconciliation nationale. «Je ne saurais conduire le pays dans la voie de la reconstruction nationale et du développement dans le sens universel sans le retour de la paix et de la réconciliation nationale», n'a cessé de rappeler, en ce sens, le Président de la République, Abdelaziz Boute-flika. Réélu pour un second mandat, il soumet au peuple algérien, qui l'a adoptée par voie référendaire, la Charte pour la Réconciliation nationale, en septembre 2005, et donne des instructions fermes afin que toutes ses dispositions soient appliquées. Parce qu'il est porteur d'espoir, le concept de la réconciliation nationale fait école partout dans le monde. Nombre de pays en proie à des crises internes finissent par se rendre à l'évidence : le développement socioéconomique n'a de sens que par rapport à des normes universelles faisant loi dans les rapports entre nations et aucun pays n'a le moyen d'y adhérer, sans l'instauration d'un ordre permettant la promotion des valeurs de paix interne et de concorde parmi les citoyens.

Des résultats plus qu'encourageants

Les résultats enregistrés sur le terrain sont plus qu'encourageants du moment qu'un nombre appréciable d'éléments armés s'est rendu aux autorités et des milliers d'armes ont été récupérées. La commission chargée du dossier de réintégration a entamé son travail en mars 2006 pour l'achever en mars 2007 : entre 4.500 et 5.000 personnes licenciées ont été réintégrées. Des milliers de familles touchées par la tragédie nationale ont été indemnisées. C'est dire que l'effort est réel et qu'au-delà des chiffres, la volonté existe bel et bien de faire en sorte que les séquelles de la tragédie soient complètement effacées. Une grande victoire de la société algérienne qui a surmonté ainsi l'une des plus graves épreuves à laquelle elle a été confrontée depuis la libération du pays du joug du colonialisme. Il va de soi que pour être soutenue aussi massivement, cette politique de réconciliation a été accompagnée d'un ambitieux programme économique qui a permis au pays de renouer avec la croissance et de mettre à niveau ses infrastructures dans tous les domaines.

Réhabiliter les personnalités nationales

Dans l'esprit du Président de la République, la réconciliation nationale ne se limite pas uniquement au traitement de la violence armée. C'est un tout et un processus dont la finalité est de construire, en étant soi-même et ouvert au monde, une Algérie moderne de manière pacifique et démocratique. Une démarche qui rassemble et fédère et permet au pays de surmonter les séquelles des moments les plus difficiles de son histoire contemporaine.

Dans ce sens, la Charte sur la paix et la réconciliation nationale plébiscitée en 2005 a été non seulement un grand moment dans la résolution des problèmes nés de la tragédie nationale mais aussi une occasion pour le Président de la République de se prononcer sur des questions sensibles relatives à la mémoire et à l'histoire et d'affirmer avec force que l'Algérie moderne et plurielle n'est ni oublieuse de son passé dont elle est fière ni fermée sur l'avenir qui doit se construire de façon solidaire et qu'elle appartient à tous les Algériens, sans exclusion ni exclusivisme.

Bien avant l'adoption de la Charte sur la réconciliation, dans le dur contexte dans lequel il a accédé à la magistrature suprême, le Chef de l'Etat, a tenu à dynamiser le processus de réconciliation des Algériens avec leur mémoire et leur histoire en réhabilitant des personnalités nationales jusque-là bannies des manuels d'histoire et de l'historiographie officielle. Le 5 juillet 1999, il annonce solennellement que des aéroports du pays porteront désormais les noms de figures historiques du mouvement national et de la guerre d'indé-pendance : le nom de Messali Hadj est donné à l'aéroport international de Tlemcen, sa ville natale ; l'aéroport de Béjaia portera désormais le nom de Abane Ramdane (1920-1957), principal animateur du Congrès de la Soummam (1956) qui a structuré la révolution algérienne ; le nom de Krim Belkacem, vice-président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), est donné à l'aéroport de Hassi Messaoud. Le nom d'un autre important personnage est donné à l'aéroport de Biskra: Mohamed Khider (1912-1967), un autre dirigeant de la guerre de libération et premier secrétaire général du FLN après l'indépendance. Le nom de Ferhat Abbas (1899-1985). premier président du GPRA (1958-1961) est attribué à l'aéroport de Jijel et à l'université de Sétif, celui de Rabah Bitat (1925-2000), membre fondateur du FLN, plusieurs fois ministre, président de la République par intérim durant 45 jours en 1978 à l'aéroport de Annaba et celui d'Ahmed Ben Bella (1916-2012), premier président de la République de l'Algérie indépendante (1962-1965) à l'aéroport d'Oran.

La première de ces personnalités, Messali Hadj (1898-1974), leader et fondateur incontesté du Parti du Peuple Algérien en 1937 et plus tard, en 1954, du Mouvement national Algérien (MNA), au-delà des différends qui l'auraient opposé aux dirigeants du Front de Libération nationale, personne parmi les nationalistes comme parmi les historiens ne doute de la passion de l'homme de voir sa patrie libre et indépendante. La tenue d'un colloque international en mars 2000 sur son long et tumultueux parcours politique – d'une grande constance structurée autour de l'indépendance et rien que l'indépendance — qui commence au début des années vingt du XX° siècle avec la création de l'Etoile Nord-Africaine en 1925 et s'achève dans l'exil, l'indifférence, voire la stigmatisation avec son décès en 1974, a été perçue comme un devoir de mémoire indispensable pour une société soucieuse de s'assumer et d'avancer.

Tous ces leaders ont eu des trajectoires nationalistes mais avec des sensibilités politiques différentes, porteurs de projets ambitieux pour leur pays. Longtemps marginalisés, leur retour sur la scène publique signifie que l'ère des règlements de compte et des exclusions, celle du monopartisme et de la pensée unique, est terminée et que l'Algérie est désormais prête à évoluer dans la diversité des convictions et des idéologies de ses élites, qu'elle est prête aussi à assumer son identité plurielle à la fois amazigh, musulmane, africaine, arabe et méditerranéenne. En un mot, le pays fait un saut qualitatif en passant de l'enfermement et du repli sur soi à l'ouverture sur la société et sur le monde.

La question des harkis définitivement tranchée

La question des Algériens qui s'étaient rangés du côté de la puissance coloniale par conviction, par peur ou par intérêt, demeure certainement l'une des séquelles de la guerre de libération nationale qui illustre fort bien la complexité d'une guerre et les tragédies que celle-ci engendre. Si les prétextes sont aussi nombreux que sujets à polémiques, la raison principale est claire et la responsabilité du colonialisme dans la destruction du pays et de son identité est pleine et entière.

A l'évidence, si pour les harkis, l'histoire a tranché et les in-

A l'évidence, si pour les harkis, l'histoire a tranché et les individus doivent assumer leur choix, leur progéniture ne devrait pas être culpabilisée pour autant par l'Etat ou la collectivité

عال



même si psychologiquement cela est difficile et exige du temps. La haine et la rancœur obscurcissent les cœurs, accroissent le sentiment de marginalité, introduisent la confusion entre responsabilité et justice et nourrissent des conflits dévastateurs.

On sait que pour les harkis qui ont regagné la France après l'indépendance, parqués longtemps dans des ghettos, leur intégration à la société française demeure problématique jusqu'à aujourd'hui. Pour les Algériens, cette question qui n'échappe pas à l'instrumentalisation politique est d'abord une question franco-française.

La campagne pour la réconciliation nationale en septembre 2005 a permis au président de la République de l'aborder de manière frontale. A Chlef, à Blida, à Oran, partout où il a été, le chef de l'Etat affirme que les « enfants des harkis ne sont pas responsables des actes de leurs parents et qu'ils ont les mêmes droits que le reste des Algériens. » Ce qui a fait dire à certains observateurs que le chef de l'Etat a usé d'un langage nouveau ou d'un ton adoucissant vis-à-vis des harkis et de leurs enfants. « Par le passé nous avons commis des erreurs graves. Au lendemain de l'indépendance, on ne s'est pas comporté avec justesse, ni finesse politique avec les enfants et les familles de harkis », a-t-il martelé, lors d'un meeting animé au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Et d'ajouter : « Une grande partie de la crise actuelle trouve son origine dans cette grave faute que nous avons commise ». Cette position très juste au demeurant et partagée par beaucoup de dirigeants de la guerre de libération, relève de la sérénité politique et de la volonté de ne pas commettre les mêmes erreurs aujourd'hui en faisant payer aux familles des terroristes les crimes d'un des leurs.

Une relation apaisée avec la France

La réconciliation recherchée à l'intérieur de la société est également recherchée à l'extérieur, avec tous les pays de la planète et singulièrement avec la France dont le passé colonial non assumé fait obstacle à une relation apaisée. À la veille de la signature d'un traité d'amitié que l'on pourrait qualifier de moment historique, résultat d'un long travail et de la forte conviction des présidents Bouteflika et Chirac, le parlement français alors dominé par la droite, vote le 23 février 2005, une loi qui non seulement justifie et glorifie la colonisation mais, fait unique en Europe, elle dit comment enseigner l'histoire coloniale. Quand on sait l'ampleur des massacres coloniaux et la destruction quasi systématique des identités et des cultures, il ne s'agit là que d'une provocation et d'une agression à la mémoire de celles et de ceux qui ont subi l'esclavage colonial. La réaction du président de la République est ferme. Le 29 juin à partir de Tlemcen, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema), créée pendant la guerre de libération, il affirme qu'il était « difficile de ne pas être révolté par la loi votée par le Parlement français qui représente une cécité mentale confinant au négationnisme et au révisionnisme ». Qualifiant le colonialisme d' « un des plus grands crimes contre l'humanité que l'histoire ait connus », il ajoute que « si notre pays était prêt à signer avec l'Etat français un traité de paix et d'amitié sur la base de l'égalité des nations et de la complémentarité de nos intérêts, il ne saurait en aucun cas cautionner, même par son silence, une prétendue mission civilisatrice » du colonialisme. 000

LE BILAN



Il appelé en même temps la société française à « se libérer des relents d'un passé attentatoire à la dignité humaine et qui, bien que s'affaiblissant au fil des ans, se manifeste maintenant comme le fantasme d'une puissance perdue, et semble-t-il regrettée par les nostalgiques de la domination coloniale (...) Il faudra du temps, beaucoup de temps, des générations sans doute pour que la société française se réconcilie avec sa propre histoire et apprenne à respecter les civilisations des autres peuples et à cohabiter avec elles ».

Certains intellectuels français (historiens et juristes) et une large partie de la gauche ont dénoncé cette loi et ont demandé l'abrogation de l'article 4 notamment qui leur impose la manière dont devrait être enseignée l'histoire. Les appels à la constitution d'une commission mixte pour l'écriture de cette histoire commune constituent un faux fuyant comme si l'histoire ne serait qu'un ensemble de faits dont le sens est négociable pour arriver à une « histoire consensuelle ». Pourtant la recherche dans le domaine est loin d'être embryonnaire et le président de la république a bien qualifié la problématique française en utilisant la formule de « cécité mentale ». A l'évidence, la « guerre mémorielle » est bien inutile pour deux pays dont les liens humains, les intérêts économiques et la configuration géostratégique, exigent une approche pragmatique qui privilégie la sérénité et l'apaisement pour le bien être commun.

École nationale pour l'écriture de l'histoire

Si la question de l'écriture de l'histoire revêt une grande importance pour toutes les nations, elle est primordiale pour les nations dont l'identité a été altérée par une colonisation aussi brutale qu'inhumaine et déstructurante. Lord d'une audition d'évaluation du ministre des Moudjahidine, soulignant son intérêt pour l'écriture de l'histoire, le chef de l'Etat estime que « la recherche et l'activité scientifique et intellectuelle visant à protéger le patrimoine historique de la nation et à préserver sa mémoire en garantissant un apport effectif et efficient de l'histoire sont une nécessité dictée par la responsabilité de transmettre ce legs ». Il ajoute qu'« il faut s'intéresser à jeter les bases d'une école nationale d'écriture de l'histoire».

Une telle recommandation englobe, cela va de soi, le large programme du ministère des Moudjahidine portant sur la réalisation de musées, d'infrastructures et d'œuvres matérielles et artistiques mais aussi sur les travaux de recherche historique que l'université algérienne devrait mener de manière objective dans le respect de la méthodologie scientifique et sans se limiter à une période précise, englobant toute l'histoire algérienne, de la préhistoire à nos jours.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 45ème anniversaire de l'indépendance nationale en juillet 2007, le président de la République a réaffirmé sa conviction que la révolution algérienne n'était pas l'œuvre d'une seule sensibilité politique mais de tous les Algériens. Mieux, en mars 2012, il exige une écriture de l'Histoire « sur la base d'une vision pertinente et de critères objectifs de manière à répondre à l'aspiration des Algériens et Algériennes, à savoir une histoire où l'on se réconcilie avec soi sans sélection ni exclusion ni occultation ou falsification des faits ». Parce que le passé éclaire le présent et l'avenir, il faudrait le prospecter avec rigueur et sagesse, ne point le manipuler, et faire en sorte qu'il constitue le socle et la référence pour les générations montantes.

Chérif Jalil

La réconciliation nationale socle du développement...

eddine et Souk-Letnine, deux agglomérations rurales, l'une dans la plaine et l'autre au cœur du Dahra, une destinée commune et un développement soutenu à l'ombre de la paix et de la réconciliation nationale... Zeddine. En cette froide matinée de Novembre, il y avait foule au siège de l'APC. Une réunion consacrée à la levée topographique des agents du cadastre. Chacun attendait pour savoir la délimitation de ses terres, de sa propriété, pour être conforté et le cas échéant formuler son recours. Une terre à laquelle chacun s'accroche, une terre ancestrale dont la symbolique se résume tout simplement à la vie. « Ici je suis né et ici je mourrais ». Zeddine, à quelque 30 kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya d'Ain-Defla reste une commune rurale, agricole ou la céréaliculture est prédominante. Une terre qui cependant a été abandonnée, fuie. Zeddine s'est vidée de ses habitants. La folie terroriste qui s'était emparée des esprits a poussé les villageois à quitter leurs biens et leurs terres. « Il fallait sauver nos vies et celles de nos enfants ». En quelques jours seulement Zeddine s'est pratiquement vidée de ses populations notamment au niveau des agglomérations secondaires, les douars enclavés plus au sud. C'était en 1994. En une nuit de juin, le chef-lieu de commune est encerclé par un groupe terroriste. Des engins de travaux publics sont pris du barrage en construction d'Ouled Mellouk pour détruire le siège de l'APC, le bureau de poste, le siège de la brigade de gendarmerie, et plusieurs écoles. Au bulldozer, ces équipements publics sont pratiquement rasés. Ancien moudjahid, Abdellah Nedjari avait dès lors choisi son camp, celui de l'Algérie, de ses valeurs, de son islam ancestral. Il est encerclé par un groupe de 17 terroristes. Il leur tient tête jusqu'au petit matin. Il est nommé à la tête de la délégation exécutive communale, puis accomplit par la suite un mandat de P/APC.

Les feux de la fitna

Alors wali de la wilaya d'Ain-Defla, l'actuel ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelouhab Nouri, en fait une priorité, il fallait relever le défi, reconstruire Zeddine, en six mois à peine, une toute nouvelle ville voit le jour. « Il v avait au maximum 5 à 6 familles seulement » se rappelle Hadj Abdellah. Près de 10.000 personnes avaient fui Zeddine et ses douars, le chef-lieu de wilaya est envahi, des camions et des ca-mionnettes ou des familles entières entassées avec quelques maigres effets cherchent refuge, achetant sans monnayer des toits pour s'y abriter, d'autres familles s'en vont vers d'autres destinations, El-Attaf, Rouina-ville et plus loin vers la capitale et ses agglomérations satellitaires. Zeddine, El-Maine, Bathia et El-Hassania au pied des monts de l'Ouarsenis, Oued-Djemâa, Aghbal près de Tarik-Ibn-Ziad dans le même prolongement et au nord, les agglomérations de montagne comme Ain-N'Sour sur le versant est du mont du Zaccar, Oued-El-Had, Terghout, Bouarous, Souk-Letnine, Ouled-Bassa et bien d'autres agglomérations de montagne nichées au cœur des monts du Dahra se vident de leur populations.

Souk-Letnine, relevant de la commune de Tacheta-Zougagha se trouve pratiquement prise en étau, aux mains des mains criminelles qui y imposent leur diktat, prélevant des dîmes sur la moindre cagette de tomate, rackettant les populations. Abdelkader Ouazène en parle comme un long cauchemar profondément enfoui que balaye un présent serein. Entouré de ses enfants, de jeunes hommes aspirant à un travail stable, encore dépendant de l'EAC ou travaille leur père, des serres en plastiques rythmées par la production de la tomate. Il n'avait pas quitté les lieux. Mieux, il a résisté, prenant les armes pour se défendre, défendre sa famille, sa localité. La maison familiale, un poste avancé en coordination directe avec les services de sécurité.

« Que cessent les armes, que cessent les larmes »

Lorsque le Président de la République entame ses visites à travers un pays meurtri pour parler de la réconciliation, il trouve des oreilles attentives, des cœurs qui reçoivent cet appel à la raison, à la sagesse, une adhésion totale. Que de larmes ont coulé avons-nous constaté lors d'un grand rassemblement. Les citoyens qui se barricadaient chez eux avant même que ne se couchait le soleil, ce voisin craint, cet autre en kamis et barbe qui était évité, ils se sont retrouvés côte à côte, ensemble ils ont glissé le même bulletin, ils aspiraient tous à la fin de cette Fitna destructrice. « Que cessent les larmes, plus jamais ça », le discours et la grande sagesse politique du Président de la République ont longuement résonné dans les monts. La réconciliation nationale était décrétée par les cœurs. A Zeddine, comme à Souk-Letnine, la réconciliation nationale se vit au quotidien, les plaies se sont refermées.

De la Kasma des moudjahidine où il exerce la fonction de secrétaire, au siège de la mairie pour prendre des nouvelles ou, assis sur une chaise devant sa maison, Abdellah Nedjari jouit d'une grande estime, « je n'ai de problèmes avec personne ». Quelques pâtés de maison plus loin réside un repenti. « On se parle, on s'est même taquiné une fois, mais on vit un voisinage normal ». À Souk-Letnine, la vie a également repris son cours, la haine qui avait envahi les cœurs s'est dissipé, chacun s'accroche au travail de la terre pour se nourrir et nourrir sa famille, la route nationale qui la dessert et de là jusqu'à la façade maritime, jusqu'à Béni-Haoua ne désemplit pas de la journée et même tard dans la nuit particulièrement avec l'afflux des estivants en été.

Cap sur le développement

Zeddine. Les engins mêmes qui ont servi à sa destruction ont repris leur travail, le barrage d'Ouled-Mellouk a été terminé, outre l'irrigation agricole, le transfert de ses eaux sert à l'alimentation en eau potable de dizaines de milliers de citoyens des communes environnantes. Plus loin, traversant la commune le projet du siècle, l'autoroute Est-Ouest, charriant des milliers de véhicules. Tout cela aurait-il été possible sans réconciliation, sans un retour de la paix et de la sécurité note un quadragénaire prenant un bain de soleil emmitouflé dans une kachabia, « et des bienfaits de ton Créateur, il faut en parler, ça c'est une « Nîima », un bienfait d'Allah ». Plus de 500 familles vivent au niveau du chef-lieu communal et pas seulement, les douars abandonnés se sont repeuplés, à Houasnia, note le président de l'APC, M. Mehdi Benhadj Djillali, plus de 30 familles à être revenues, El-Ayoun et Ouled Berrahma en comptent 40 et 50 familles. « Nous leur avons consacré plus de 100 aides à l'habitat rural et chacun de ces douars dispose d'une école primaire, de cantines scolaires et d'une salle de soins » ajoute-t-il. Avec le raccordement prochain au réseau de gaz naturel, les travaux étant en cours, une colossal enveloppe de près de 5 milliards de dinars a été affectée à la commune pour la délocalisation du vieux Zeddine menacé par les eaux du barrage, une toute nouvelle ville avec ses équipements publics sera greffée ainsi près de l'actuelle. La terre profondément labourée a été ensemencée, les céréales restent la principale spécialité agricole, ailleurs, çà et là des parcelles de pomme de terre dont le feuillage à pris du volume donne déjà prémices d'une bonne production.

Souk-Letnine. L'immense mer blanche verdoyante par endroits des milliers de serres capte le regard. L'activité y est intense. C'est l'étape de l'engraissement. « J'ai besoin de 10 quintaux d'engrais mais pour cela il me faut une tonne de paperasse » se lamente Ouazene. L'Etat qui était si proche alors s'est éloigné de nous relève-t-il avec philosophie, « il faut réconcilier le peuple avec son Etat maintenant, avec son administration, il faut une plus grande souplesse, une tendresse même envers ce peuple » préconise-t-il. Sur l'oued Damous qui serpente un grand barrage est en construction.

Le barrage de Kef-Eddir, à cheval sur trois wilayas et qui va donner à terme un boom extraordinaire autant pour l'AEP de toutes les communes aux alentours qu'au secteur de l'agriculture et notamment la plasticulture qui pourra ainsi sortir de la mono-culture de la tomate et s'investir à longueur d'année dans celle des poivrons, des aubergines et autres produits maraîchers. D'autres agglomérations ont également renoué avec la vie, se repeuplant progressivement. Le douar El-Ayoun, s'était complètement vidé de ses habitants, plus de 100 familles y sont retournées depuis souligne, M. Lakhdar Mekkaoui, le P/APC. Ancien patriote, il revient à la tête de la commune après un mandat comme député à l'APN, « un retour qui s'est fait progressif, les pouvoirs publics ont accordé 60 aides à l'habitat rural en plus des opérations de réfection des anciennes habitations, un retour ajoute-t-il qui s'est également accompagné par l'implantation d'un périmètre de proximité pour le développement rural et les habitants ont ainsi reçu diverses aides liées à l'élevage ovin, caprin, avicole et apicole ». Zougagha, K'Tathla, Brakik sont d'autres douars de montagnes qui se sont repeuplés à la faveur du retour de la sécurité et l'injection d'équipements publics d'ac-compagnement liés à la santé, à l'éducation mais aussi l'aménagement et la réhabilitation des chemins communaux qui les desservent. La réconciliation ? un bienfait relevons-nous çà et là. ennemis d'hier, victimes de la Fitna se côtoient désormais. Nous n'avons fait aucune différence », assure le P/APC, « chaque citoyen en droit a reçu une aide à l'habitat rural. Des repentis se sont investis notamment dans l'apiculture et l'agriculture d'une façon générale.»

A.M.A.



En 2001, le gouvernement algérien, confronté à une sécheresse cyclique sévère qui a frappé de nombreuses régions du pays, a sérieusement envisagé l'importation de l'eau. Cette révélation faite par Abdelmalek Sellal, alors ministre des Ressources en eau, exprimait à elle seule l'acuité de ce problème, de la rareté de ce bien qui a terrassé des civilisations entières quand l'eau, source de toute vie, venait à manquer.

ujourd'hui, la dotation quotidienne, pour chaque Algérien dépasse les 150 litres d'eau potable à travers un réseau public auquel 93% de la population est raccordée. En termes de qualité, l'eau distribuée dans toute l'Algérie est potable et sa composition physico-chimique est conforme aux normes édictées en la matière par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Que s'est-il passé entre-temps ? L'État a tout simplement investi 25 milliards de dollars pour matérialiser sur le sol une politique de l'eau, grâce à des barrages, des stations de dessalement, des transferts, des retenues, une rénovation et extension du réseau de distribution. «La fréquence de distribution de l'eau dans les 1.541 communes est quotidienne pour 75%

Les 100% de dotation quotidienne par habitant ne seront atteints que dans le cadre du prochain plan quinquennal (2014-2019).» Le transfert de l'eau d'Aïn Salah à Tamanrasset sur une distance de 750 kilomètres reste, à ce jour, l'entreprise la plus audacieuse, jamais tentée dans aucun pays pour ramener de l'eau aux populations d'Aïn Salah à Tamanrasset dans des conditions géographiques et climatiques extrêmes. Seule la Chine, au vu de l'immensité de son territoire, est sur un projet qui peut rivaliser

avec cette réalisation.

Dans les années soixante, on ne comptait que 14 petits barrages; en 2000, moins d'une cinquantaine et, aujourd'hui, 68 avec une capacité d'environ huit milliards de m³. 15 autres barrages sont en cours et seront lancés d'ici 2014 pour mobiliser 9 milliards de m³. En parallèle, plusieurs stations de dessalement sont en exploitation à Arzew, Âlger, Skikda, Aïn Témouchent et Tlemcen... (en plus de la plus grande du bassin méditerranéen du côté d'Arzew, lire en encadré). En tout, 13 stations pour un volume journalier de 2,26 millions de mètres cubes d'eau potable. Les eaux usées sont également intégrées dans cette stratégie. En 2000, les capacités étaient de 90 millions de m³, aujourd'hui les volumes traités sont de 600.000 m³.

L'exemple d'Oran

De l'ensemble des villes du Nord, El-Bahia, réputée pour la douceur de sa vie, était, en fait, la ville la moins lotie dans ce domaine. La wilaya d'Oran a tout connu, tout subi... Pas d'eau potable ou, sinon, affreusement saline qui suintait des robinets deux ou trois fois par semaine et juste quelques heures à chaque fois. Certaines localités ne jouissaient même pas ce privilège! En fait, dès sa création, la cité a été confrontée à l'épineux problème des ressources en eau qui ne fera que s'aggraver au fur et à mesure que l'agglomération s'étendait sur l'espace et que sa population augmentait. Ras El-Aïn, point historique originel de la cité, ne pourra plus abreuver la population... Oran va devoir désormais compter sur la générosité des villes limitrophes pour étancher sa soif, et cela des décennies durant.

La question de l'approvisionnement en eau a toujours été un casse-tête pour le pouvoir local et un souci permanent pour les ménages : les volumes mobilisées ont toujours été de quantité insuffisante, et sont souvent très chargés de sel. Il y a, à peine, dix ans, la wilaya d'Oran est parmi celles d'Algérie qui comptent le moins de forages. Moins d'une vingtaine en exploitation. Oran est alimentée en eau par plusieurs barrages, notamment ceux du bassin hydrographique de l'Oued Tafna, situé à environ 80 km à l'ouest de la ville et sur le fleuve Cheliff (200 km). Mais, aujourd'hui, la technique a permis d'aller au-delà de ce stress hydrique... et les finances ont permis, de leur côté, de répondre à une ambition.

Le projet «MAO», couloir de transfert d'eau à partir d'un nombre de barrages, est l'un des grands projets structurels qui ont été concrétisés dans le secteur des ressources en eau en Algérie, assurant environ 155 millions de mètres cubes d'eau par an. L'apport de la station de dessalement d'eau de mer de la Magtaâ (500.000 m³/j), et sa mise en service les jours prochains a changé la donne dans la capitale de l'ouest du pays. La wilaya d'Oran ne sera plus dépendante de la ressource hydrique qui lui provient des autres wilayas limitrophes telles que Tlemcen, Mas-

cara et Mostaganem. Et, pour la première fois de son histoire, "Oran a réussi à passer de statut de wilaya déficitaire en ressources en eau à une wilaya quasiment excédentaire. Cette année, la dotation brute par habitant est de 200 litres/jour. L'alimentation en H24 touche 99,7% de la population. Les besoins en AEP de la wilaya sont estimés à 325.000 m³/jours, alors que la production avoisine les 350.000 m³." Les besoins quotidiens de la wilaya sont satisfaits à partir de la station de déminéralisation de Brédéâ, avec un apport variant entre 15.000 et 20.000 m³/iour, la station de dessalement d'eau de mer de Mostaganem qui apporte à la wilaya entre 76.000 et 80.000 m³/jour, le transfert MAO avec 120.000 à 125.000 m³/jour, le transfert Tafna (150.000 m³) et la station de dessalement Kahrama (jusqu'à 60.000 m³). Le reste des ressources provient des puits et forages qui apportent entre 6.000 et 8.000 m³/jour. La station de la Magtaâ est considérée comme étant la plus grande en Afrique et troisième au monde.

D'une capacité de 500.000 m³/jour, elle va répondre aux besoins de la wilaya d'Oran en matière d'alimentation en eau potable. Pour rappel, cet important ouvrage hydrique, dont la réalisation a été confiée à plusieurs entreprises nationales et étrangères, a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 60 milliards de dinars. Qualifié «de grand rêve qui s'est réalisé après la concrétisation des barrages de Beni Haroun et Taksebt», «l'Algérie n'a pas enregistré de projets d'une aussi grande envergure dans le secteur de l'hydraulique depuis l'indépendance», selon une appréciation d'un membre du gouvernement. Il faut savoir, par ailleurs, que le MAO a été renforcé par des projets de développement d'accompagnement à Oran et à Mostaganem. «Le projet de la station de traitement et de dessalement d'eau de Mers El-Hadjadj, à l'est d'Oran, qui dispose d'une capacité de production de 500.000 mètres cubes/jour, et une station similaire Mostaganem dont la production quotidienne dépassera les 100. 000 mètres cubes d'eau de mer dessalée.»

soit 220.000 m³/jour et 100.000 m³ d'eaux traitees sont destines à l'irrigation. La direction de l'hydraulique ambitionne de traiter, d'ici fin 2014, un volume représentant 85% des eaux usées après l'achèvement de la réalisation de six stations au niveau de Béthioua, Gdyel, Marsat El-Hadjadj, Mers El-Kébir, Boutléilis et Oued Tlélat. La wilaya dispose d'un "réseau linéaire d'AEP estimé à 2.773 km de conduites, équipé de 49 stations de pompage, 73 forages et puits, 3 stations de dessalement, 1 unité de déminéralisation et 194 réservoirs.

M. K.

Après la disponibilité, le temps de la gestion Le ministère en charge du secteur a mis en place un plan dit de «gestion de l'eau». Celui-ci se

décline en plusieurs phases intégrées les unes aux autres, selon un timing et un échelonnement qui tiennent compte de plusieurs paramètres : le raccordement aux réseaux d'eau potable (actuellement de 93%), d'assainissement (86%) et la dotation quotidienne par habitant (170 litres distribués au quotidien dans plus des deux tiers des communes du pays). Ces trois indices ont appelé, à leur tour, la mise sur pied de mécanismes et de structures de gestion pour maîtriser l'économie et préserver l'eau. Le secteur a fait alors appel à l'expérience étrangère. Ce recours à l'expérience du partenariat avec les opérateurs étrangers visaient trois objectifs : l'amélioration de la qualité du service public, la progression significative des indicateurs de gestion techniques et commer-ciaux et, enfin, le transfert d'un savoir-faire. Trois villes, Alger, Oran et Constantine, ont inauguré

cette seconde phase, celle de la gestion déléguée à des entreprises. Les résultats et les bilans sont différents d'une métropole à l'autre. À Alger, par exemple, la distribution de l'eau en continu (H24) est une réalité dans quasiment tous les quartiers de la capitale, de même que le rende-ment des réseaux s'est amélioré, et des actions de formation et de qualification de l'encadrement algérien sont menées en parallèle

Les stations de dessalement contre le stress hydrique

L'usine de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaâ affiche une capacité d'approvisionnement de 500.000m³/jour. Dans un premier temps, cette station va produire 255.000 mètres cubes. Cet L'usine de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaa afficne une capacite d'approvisionnement de 500.000m³/jour. Dans un premier temps, cette station va produire 255.000 mètres cubes. Cet apport sera consacré pour alimenter la wilaya d'Oran en attendant d'approvisionner trois autres wilayas de la région Ouest, à savoir Mostaganem, Mascara (Sig et Mohammadia) et Relizane. Un réservoir de 50.000 m³ a été construit près du village Ararba, dans la commune de Béthioua, pour raccorder ces deux agglomérations au MAO et à la station d'El-Mactaâ. Le MAO va ainsi alimenter régulièrement les villes de Sig et de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, en eau potable. Un apport journalier de 70.000 m³ sera affecté pour alimenter les deux villes en eau. 30.000 m³ seront consacrés à Sig. Le reste (40.000 m³) sera déversé dans le barrage de Fergoug (wilaya de Mascara), qui alimente la ville de Mohammadia. Une partie des besoins en eau de la wilaya d'Oran proviennent déjà des stations de dessalement, soit 80%, contre 17% des eaux de barrages et seulement 3% des eaux souterraines. La wilaya est approvisionnée quotidiennement par cinq stations de dessalement avec un volume de 209.000 mètres cubes. La station de Chott El-Hilal, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, fournit en moyenne 120.000 mètres cubes/jour, suivie par celle de Mostaganem avec 35.000 m³/jour, puis Kahrama avec 55.000 mètres cubes/jour et enfin les deux petites stations de Bousfer et Aïn El-Turck avec 4.000 m³. Le système de transfert des eaux du barrage du Cheliff (MAO) approvisionne Oran avec 110.000 m³/jour. Concernant la station de Brédéah, elle produit quotidiennement 18.000 m³/jour. Les forages assurent seulement 8.000 m³/jour pour alimenter essentiellement des localités enclavées dans les communes de Tafraoui et Oued Tlélat. M. K.

MAO: la solution

Le MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) est un système de transfert d'eau potable à partir des barrages de Chélif et Kadara vers le corridor de Mostaganem-Arzew-Oran, destiné à approvisionner ces zones avec une dotation de 300.000 m³ par jour. Ce grand transfert hydraulique alimente toute cette région du pays, ainsi que les localités la zone est d'Oran, tandis que les quantités supplémentaires d'eau acheminées par ce couloir sont orientées vers les localités de Sig et de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, par le biais d'un réservoir d'une capacité de 50.000 m³, réalisé dans la commune de Bethioua.



Alimentation en eau potable de Tamanrasset à partir d'In Salah



Le transfert d'eau potable d'In Salah à Tamanrasset, sur un territoire désertique à la configuration géologique compliquée, et sur une distance de 770 km, est considéré, par les spécialistes, comme un véritable exploit digne des grandes puissances. Cette réalisation titanesque s'inscrit dans l'ambitieux programme de développement structurel initié et engagé par le Président de la République visant à assurer une redynamisation équitable à l'ensemble des régions du pays.

es retards parfois dans les projets, des insuffisances sans doute dans le fonctionnement des installations et des carences éventuellement aussi dans l'entretien des équipements, autant de griefs sont susceptibles d'être apportés par les uns et les autres, mais on ne peut occulter un effort fourni pour la remise à niveau d'un secteur de l'hydraulique constituant désormais un des éléments essentiels de l'infrastructure de base moderne réalisée à la faveur d'un programme national de développement et de relance. Les investissements consentis pour la mobilisation des ressources hydriques sont d'une rare consistance certainement, pour aujourd'hui se permettre toutes les ambitions au chapitre de la modernisation de l'agriculture et de la promotion de l'industrie. Construction de barrages, adduction à partir de nappes phréatiques, réalisation d'unités de dessalement et de forages, fonçage de puits et autres actions ont été le lot quotidien des ces quinze dernières années à l'effet de rendre disponible et en abondance, ce précieux liquide autrefois distribué au comptegoutte et par intermittence surtout. Et le cas de la ville d'Oran, considérée pourtant comme étant un grand pôle économique, est édifiant pour illustrer une mutation et une amélioration de la situation. Une cité aujourd'hui ravitaillée par plusieurs sources et une unité de dessalement.

Bref, une approche au caractère de globalité assez relevé fut mise en œuvre pour rattraper le temps perdu, assurer un approvisionnement régulier aux populations et dégager des excédents

pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie. «Nous allons nous ressaisir et nous rattraper dans quelque temps pour la remise à niveau et la réhabilitation du secteur. C'est là un engagement que je fais», devait déclarer le Président de la République à une chaîne étrangère de télévison au lendemain de sa première investiture. Un engagement en fait honoré au vu des résultats obtenus après une application à la lettre du programme établi et un suivi rigoureux des chantiers ouverts. Un programme qui a touché l'ensemble de régions du pays, notamment celles des Hauts Plateaux et du grand Sud qui figuraient dans les priorités de l'action du gouvernement. Dans ce registre, l'alimentation de la zone de Tamanrasset à partir d'In Salah fut révélatrice et si porteuse par son ampleur, sa portée et ses effets sur la promotion de cette zone dans toute son étendue. Il s'agit, outre l'alimentation en eau potable de la ville de Tamanrasset et des localités se situant sur l'axe menant à In Salah, du développement du trafic transsaharien avec l'ensemble des répercussions sur la création d'activités de prestations et de services, de la disponibilité en eau souterraine pour l'abreuvement des troupeaux et de la mise en œuvre d'une culture vivrière et fourragère irriguée, de l'animation des centres de vie tels que Arak, Meniet, Tesnou, In Ecker et autres, de la promotion du tourisme, surtout qu'il est prévu la création d'une zone touris-tique pour accueillir 20.000 personnes/an, et construire des infrastructures d'accueil, de la création d'une saline au niveau de l'exutoire des effluents de la station de déminéralisation, sachant que la demande en sel pétrolier est forte. Toute une dynamique

est attendue après la réalisation de ce mégaprojet dont la réception a donné de l'espoir et de l'assurance à une population attentive et réceptive à l'intérêt qu'on lui porte.

Des champs de captage, des forages, des réseaux de collecte, des stations de déminéralisation et de pompage, et des réservoirs de stockage et des conduites, l'opération dont le montant global dépasse 197 milliards de dinars est réalisée sur 750 km, avec une capacité nominale de l'ordre de 100.000 m³/jour pour couvrir les besoins en eau estimés à 90.000 m³/jour à l'horizon 2015. Des besoins correspondant à une population dépassant les 340.000 habitants pour une dotation journalière de l'ordre 265 litres/j par habitant.

L'eau qui a été transférée fut captée à partir de la nappe albienne d'In Salah. C'est dire toute la consistance de cette opération structurante et appelée à reconfigurer le paysage de cette partie de l'Algérie profonde. Une reconfiguration et un redéploiement de ses ressources, ainsi qu'une valorisation de ses capacités de rendement et de croissance après cette mobilisation de l'eau qui est le premier facteur de développement. De la disponibilité de ce précieux liquide et de la mise en valeur des terres, la tendance est au défrichement du terrain pour créer des emplois et générer surtout des richesses autres que celles existant dans un sous-sol, car précaires et temporaires. En clair, une option pour le développement durable après tous ces investissements et ce travail de base entrepris à la faveur de l'ère nouvelle...

A. Bellaha

LE BILAN

Habitat

Le logement, qui constituait une douloureuse épine plantée dans le pied de beaucoup de citoyens, a vu ses déficits drastiques — que l'on supposait, de guerre lasse, structurels considérablement réduits par la construction d'un million de logements.



Les chantiers de l'espoir

i l'enjeu national majeur et vital fut, au début de la décennie 2000, d'éteindre le feu de la « Fitna », d'œuvrer au rétablissement de la paix et de la concorde et de consacrer la réconciliation nationale, avec le retour de la paix, il devenait impératif de panser les plaies, de tourner définitivement la page sombre du terrorisme, de rattraper les retards accumulés. Devant tant d'urgences à honorer, de priorités à mettre en œuvre, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a engagé successivement, et dès l'entame de son premier mandat, de vastes programmes d'investissements publics à tous les niveaux. La situation l'exigeait et les défis nombreux à relever. Ces programmes ont incontestablement porté leurs fruits et les années 2000 furent particulièrement denses en réalisa-tions dans tous les domaines et sur tout le territoire national, notamment en matière d'infrastructures de base et d'équipements socio-économiques. Le pays a renoué avec ses principes de justice sociale et de solidarité. Concernant l'habitat, de gros efforts sont consentis depuis 2000 à ce jour, pour la satisfaction d'une grande partie de la demande nationale. Le bilan est amplement positif, les résultats sont palpables et les statistiques sont connues de tous. Quelques chiffres, à titre indicatif, montrent l'ampleur des tâches qu'il aura fallu déployer sur le terrain pour en finir avec ce handicap. Le secteur a enregistré, entre 1999 et 2011, des développements notables en matière de réalisation des programmes de logements sous différentes formules. Il s'attelle à construire deux millions de logements à l'horizon 2014, dans le cadre du programme du gouvernement tracé sur instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Les pouvoirs publics sont parvenus à réaliser 800.000 unités dans le cadre du programme relatif à la relance économique, adopté par l'Etat algérien après l'élection présidentielle de 1999. Les grandes villes ont bénéficié de 72 % de ces logements dans le but d'éradiquer les habitations précaires érigées, notamment, par les populations après leur exode rural en raison de l'instabilité ayant caractérisé les années 1990.

L'Algérie a subi deux terrifiantes catastrophes naturelles, à savoir les inondations de Bab El Oued survenues le 10 novembre 2001 et le séisme qui a frappé Boumerdès le 21 mai 2003. Du coup, plusieurs logements supplémentaires ont été construits en faveur des sinistrés. Dès l'an 2000, le secteur de l'habitat a enregistré un saut qualitatif qui s'est traduit par la mise en place de différents moyens matériels et humains ainsi que le lancement de plusieurs chantiers de construction au niveau national.

Le quinquennat 2005-2009 : une étape charnière

L'Etat a mobilisé tous les moyens nécessaires à la concrétisation de cet énorme projet qui prévoit 60 % pour le logement urbain. Le programme vise à doubler le nombre des logements et des infrastructures publiques à travers l'amélioration du cadre bâti, la diversification des formules et des offres, l'encouragement de la promotion immobilière, la facilitation de l'accès aux crédits et le maintien du soutien de l'Etat au profit des programmes relatifs aux LCP, destinés aux familles démunies. Les pouvoirs publics ont adopté une politique d'appui au logement social locatif (LSL). En fait, les personnes ayant un revenu mensuel modeste peuvent bénéficier de ce type de logement qui est totalement financé par l'Etat, et ce, conformément aux conditions et règles d'octroi des logements LSL, inscrites dans le décret exécutif n° 142-08 daté du 11 mai 2008. Le L.S.P. est l'un des programmes de logement social destiné aux catégories à revenu moyen, pour l'accession à la propriété des logements. Le L.S.P. se base essentiellement sur un montage financier commun entre l'apport personnel du bénéficiaire et l'aide de l'Etat. La contribution de l'Etat, sous forme d'une aide financière non remboursable, s'effectue par le biais de la Caisse Nationale du Logement (C.N.L.) et égale à 700.000 dinars. Depuis l'an 2000, l'Etat à mis en place d'autres formules de logements, tel le logement location-vente (LLV), avec une possibilité d'obtenir le titre de propriété. L'Agence algérienne de développement du logement (AADL) a réalisé 55.000 logements. La Caisse nationale d'Epargne et de Prévoyance se chargera, quant à elle, de la mise en œuvre du second programme portant sur la construction de 65.000 logements. A noter que 44.000 LLV ont été livrés entre 2005-2009, faisant ainsi la joie de plusieurs

Le logement rural : une priorité de l'État

L'Etat algérien, qui a adopté depuis l'an 2000 une politique de développement de nos campagnes, a parié sur la promotion du logement rural. Ainsi, 400.000 logements de ce type ont été construits entre 2005-2009. A partir de 2002, le financement de la gestion des subventions au logement rural a été confié à la Caisse nationale du logement. Les subventions destinées à ce type de logement ont été inscrites à la même échelle que celle du LSP. Soucieux de mettre un terme au pro-

blème crucial des habitats précaires et des demeures de fortune, l'Etat, qui a éradiqué 70.000 logements précaires entre 2000 et 2008, a procédé à la réalisation de 200.000 logements supplémentaires. Le plan quinquennal 2005-2009 a prévu 300 milliards de dinars pour l'amélioration du cadre urbain. A ce titre, on note que depuis 2009, 1.000 sites ont bénéficié de ce plan.

que depuis 2009, 1.000 sites ont bénéficié de ce plan.
Les régions des Hauts plateaux et du Sud ont bénéficié de deux programmes de logement durant le plan quinquennal 2005-2009, qui ont permis la construction de plus de 93.000 logements dans les Hauts plateaux et 56.000 habitations dans le Sud. Le secteur de l'habitat et de l'urbanisme a pris en charge la rénovation et la réalisation de plus de 6.400 structures étatiques durant la période s'étalant de 1999-2011. L'Etat a mobilisé un budget de 10 milliards de dinars pour la réhabilitation des anciennes bâtisses appartenant au patrimoine architectural algérien. Ce programme est principalement destiné aux wilayas d'Alger, Oran et Constantine.

Des perspectives prometteuses pour le quinquennat 2010-2014

Veillant à la mise en œuvre du programme de l'habitat inscrit dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, ce secteur de l'habitat s'est fixé comme objectif de construire plus de 2 millions de logements à l'horizon 2014. Une enveloppe financière de plus de 3.700 milliards de dinars, soit l'équivalent de 50 milliards de dollars, est allouée au secteur de l'habitat pour ce faire. Sur la totalité des engagements financiers de l'ordre

Sur la totalité des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards de dinars (près de 286 milliards de dollars) qui sont mobilisés en termes d'investissements publics, une part de 17,4% est ainsi affectée pour résorber le déficit en logements au niveau national. Ce programme de l'habitat succède donc à celui du quinquennat 2005-2009 qui avait été fixé initialement à un million de logements pour être porté à 1,65 million de logements, enregistrant ainsi un accroissement de 65%, à la faveur des décisions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant affectation de programmes complémentaires aux wilayas du Sud et des Hauts plateaux et à la résorption progressive de l'habitat précaire. Le défi des prochaines années consistera à faire des grandes métropoles du pays (Alger, Oran, Constantine et Annaba) des pôles économiques susceptibles d'encadrer le développement en s'insérant dans le réseau des villes maghrébines et étrangères.













Remboursement anticipé de la dette

Un signal fort

Au début des années 1990, l'économie algérienne était durement frappée par la chute du prix du pétrole, principale source de devises.

sphyxié financièrement, le pays s'engouffrait dans la tourmente. En cette période de crise, les réserves de changes se sont très vite asséchées et ne dépassaient pas les 300 millions de dollars. Les autorités ont fait appel à deux reprises au Fonds monétaire international (FMI) pour rééchelonner la dette extérieure, estimée en 1996 à 33,2 milliards de dollars. Quinze ans plus tard, et, grâce à la flambée des prix du pétrole, le pays a pu disposer d'une cagnotte qui a frôlé les 210 milliards de dollars, c'est alors que les autorités, à leur tête le Président Abdelaziz Bouteflika, ont décidé de procéder à un remboursement anticipé de la dette extérieure de l'Algérie.

En 2012, l'Algérie a prêté 5 milliards de dollars au FMI, signe que le pays a bel et bien réussi à réduire la dette extérieure de 28 milliards de dollars (55% du PIB) en 1999 à 410 millions de dollars seulement à fin septembre 2012. Pour l'Algérie, l'année 2012 aura été excellente sur le plan économique. Globalement, tous les indicateurs macro-économiques sont positifs, mais l'économie demeure percluse par l'inflation et le chômage. Cette aisance financière a permis la poursuite de la mise en œuvre du plan quinquennal (2010-2014), doté de 286 milliards de dollars, et la prise en charge des dépenses courantes de l'année 2013. Une embellie financière d'ailleurs confirmée par le Fonds monétaire international (FMI) dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales. Ainsi, le FMI prévoit pour l'Algérie une croissance du PIB de 3,4% en 2013, contre 2,6% en 2012. Poussant ses prévisions jusqu'au long terme, le FMI prédit une crois-

sance de 4% en 2017 pour le pays. En outre, le Fonds note que l'Algérie est devenue un créancier net, c'est-à-dire que ses ré-serves de changes et autres actifs financiers extérieurs sont nettement supérieurs à sa dette. Le FMI relève, par ailleurs, que le taux de chômage connaîtra des baisses consécutives en Algérie de 9,3% en 2013. Quant à l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait passer de 8,4% en 2012 à 5% en 2013, contre 4,5% en 2011. A la source de cette reprise économique, même si cette croissance doit être confirmée en 2013, il y a surtout la réalisation d'un impressionnant plan de charge qui a pratiquement relancé l'emploi, la consommation et l'amélioration des conditions sociales des Algériens. Le projet de l'autoroute Est-Ouest avec ses nombreuses bretelles, les projets dans le secteur des transports urbains et suburbains (métro, tramways, trains, etc.), l'impressionnant carnet de réalisation du secteur de l'habitat, ainsi que l'industrie ont fait que la commande publique a pratiquement créé des dizaines de milliers d'emplois, et fait marcher l'économie. Selon de nombreux experts, les avantages pour l'économie algérienne nés du remboursement par anticipation de la dette rééchelonnée sont nombreux. En plus d'être un signal fort apte à rendre meilleure la situation économique et financière du pays, le remboursement effectué par l'Algérie va favoriser la mise en place de systèmes financiers et bancaires solides et améliorer le crédit de l'État. Par ailleurs, le paiement anticipé de la dette algérienne est perçu comme une bonne manière de préparer l'avenir en tant que nation prêteuse et de faire son entrée dans le marché financier international. L'apurement de la dette extérieure est un signal fort qui



pourrait contribuer, également, à une meilleure notation de l'Algérie de la part des organismes de crédit rating internationaux.

Par ailleurs, le pays a accumulé, ces dernières années, les oints positifs tels qu'une bonne gestion économique, l'absence de dette publique et la bonne gestion des excédents pétroliers dé-posés dans le Fonds de régulation des réserves. Il convient de noter que l'Algérie est le plus vaste pays du continent, riche en abondantes ressources naturelles et continue à tirer pleinement parti des revenus de ses ressources énergétiques pour diversifier son développement, notamment dans le cadre de la relance in-dustrielle. Avec plus de 200 milliards de dollars (environ 150 milliards d'euros) de réserves de changes et des ressources gazières et pétrolières importantes, le pays a tenté de les utiliser notamment dans la gestion des grands plans d'investissements successifs pour stimuler des secteurs de l'économie nationale, avec l'implication d'un secteur privé vigoureux, mais de taille encore mo-deste, appelé à se développer vite, tout en proposant de nouvelles idées et des projets qui aideraient le pays à émerger de son marasme économique. il convient de rappeler que le plan quinquennal 2010-2014 est un plan qui pèse 286 milliards de dollars et qui vise d'abord le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau pour 130 milliards de dollars. Les projets nouveaux sont dotés d'un montant de 156 milliards de dollars. D'aucuns diront que ce n'est pas rien, 40% de ces ressources sont allés à l'amélioration du développement humain.

Farid Bouvahia

Désendettement

Prudence active et liberté retrouvée

our bien comprendre l'enjeu et l'impact de la dette et du processus de déventement qui ont couté très cher au pays , à l'économie nationale et à la société algérienne, il faut juste rappeler que l'Algérie a payé 118 milliards de dollars de dettes en 20 ans entre 1985 et 2005 soit 84 milliards de dollars au titre du principal et 34 milliards de dollars au titre du principal et 34 milliards de dollars au titre du principal et 34 milliards de dollars au tire des intérêts, ce qui n'a pas manqué de peser lourdement pendant une si longue période sur le rythme de croissance, des investissement et de la promotion sociale des citoyens algériens. L'embellie financière due aux relèvements des prix des hydrocarbures a permis incontestablement de se débarrasser et de mettre un terme à ce poids exorbitant sur la trajectoire et l'évolution de l'économie nationale. Comme dit l'adage « chat échaudé craint l'eau froide » ,l'expérience de la crise de l'endettement des années 90 lors des différents chocs pétrolier a été capitalisée et les pouvoirs publics ont pris les mesures pour ne plus retomber dans la même situation de crise et de dépendance qui nous a conduit, il y a vingt ans, à appliquer un programme d'ajustement structurel des plus rigoureux et des plus douloureux d'autant qu'il fut concomitant à une période sécuritaire très difficile et meurtrière pour les Algériens.

C'est pourquoi afin que « l'histoire ne se répète avec un rictus » comme dit l'adage, il a été décidé par les autorités algériennes de procéder au paiement, par anticipation, de la dette publique et privée auprès de des créanciers du Club de Paris (dette envers les Etats) et le Club de Londres (dette envers les banques) et par conséquent d'engager des négociations avec les créanciers de ces deux Clubs entre 2004 et 2006 une opération de désendettement d'un montant de 16 milliards de dollars (principal et intérêts). Le résultat plus tangible de ce paiement par anticipation aura été que l'Algérie présentait une dette extérieure de 2% du PIB en 2011. A l'occasion d'une conférence donnée récemment, en septembre dernier, à l'Ecole Supérieure de Banque, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, sur les tendances monétaires et financières du premier trimestre 2013 au cours de laquelle il annoncé que, malgré la baisse d'un milliards de dollars des réserves, passant de 190,661 milliards de dollars à fin décembre 2012, à 189,768 milliards de dollars à fin mars 2013, la position extérieure nette de l'Algérie reste solide avec un faible volume de la dette extérieure algérienne estimée selon lui à 3,637 milliards de dollars à fin décembre 2012 contre 4,229 milliards de dollars à fin mars 2013.



Il est évident que le désendettement du pays constitue un acquis important, notamment en période de crise mondiale et de crise financière avec de nombreux soubresauts et retournements qui imposent et plaident pour une prudence de tous les instants pour mettre le pays à l'abri de problèmes de déséquilibres extérieurs préjudiciables à la croissance économique et à la stabilité sociale du pays. C'est là un résultat macroéconomique appréciable qui mérite d'être signalé et que les Algériens pourront capitaliser pour aller de l'avant. Bien entendu, le payement par anticipation a nourri un débat entre initiés et spécialistes peu connu du grand public ; pour les uns, payer par anticipation, c'était perdre les sacrifices consentis du Programme d'ajustement structurel et du rééchelonnement qui lui était associé, il aurait été plus pertinent de conserver les sommes versées par anticipation et les consacrer au développement. Cependant le besoin pour les pouvoirs publics de retrouver de la marge de manœuvre et ne plus subir aucune forme de conditionnalités tant que le pays était endetté afin de retrouver de la liberté de manœuvre et d'action notamment sur le plan économique aura été la plus forte. Il convient de bien comprendre que pour juger de l'endettement, il faut se rapporter aux conditions qui lui sont associées, tels que le coût, taux d'intérêt, délais et autres obligations, mais aussi à qui a servi cet endettement

Autrement dit, il y a un bon endettement comme il y a un mauvais endettement; le bon endettement est celui qui a permis au pays, à l'économie nationale de renforcer ses capacités de production, ses infrastructures, de réduire ses fragilités et de contribuer à la croissance économique et au développent socioculturel des populations.

sance économique et au développent socioculturel des populations. Par ailleurs, et afin que chaque Algérien puisse prendre la mesure du payement par anticipation et comprendre de quoi il retourne, il faut bien avoir à l'esprit que cette forme de désendettement n'est pas gratuite, elle a un coût que notre pays a dû assumer justement grâce à l'embellie financière. Pourquoi ? Pour la simple raison que les créanciers n'aiment pas enregistrer un manque à gagner issu de payements anticipés décidés par l'emprunteur et qui met fin à la transformation de leurs ressources en emplois rentables à travers des intérêts versés par le prêteur.

Lors de sa récente visite en Algérie, le chef de la mission du FMI, M. Zeine Zeidane, a bien insisté sur les résultats satisfaisants de l'économie algérienne et la solidité de sa position extérieure même « si l'excédent des transactions courantes devrait baisser de 1,1% du PIB en raison de la diminution des exportations d'hydrocarbures et du dynamisme des importations ».

En réalité, si le désendettement de notre pays a redonné de la marge de manœuvre dans les choix économiques fondamentaux, le challenge désormais est de capitaliser cette liberté d'action pour que le désendettement soit réellement un atout pour réduire les vulnérabilités de notre économie, sa dépendance aux hydrocarbures, son autonomie énergétique à long terme, son rythme d'investissement productif hors hydrocarbures, sa résorption massive du chômage en vue de l'insertion sociale des nouvelles générations, son intégration performante dans l'échelle des valeurs internationales, sa rénovation technologique, autant d'objectifs indispensables à la promotion de la société algérienne, à la stabilité plurielle avec comme souci de ne plus retomber dans la spirale de l'endettement ou du moins dans « la mauvaise dette » dans le futur.

Grace à l'approfondissement de réformes et leur achèvement dynamique et vigoureux, et, grâce à une vision à moyen et long terme pertinente et partagée par tous, notre pays a les moyens de trouver un chemin de croissance qui peut mettre en situation les nouvelles générations d'assumer dignement leur avenir.

Yacine Ould Moussa

1999 - 2014 LE BILAN

Lutte contre le chômage

Aux grands maux, les grands remèdes

Durant les années quatre-vingts, l'Algérie avait connu d'innombrables difficultés. Le «contrechoc pétrolier» de 1986, induit par une chute vertigineuse des cours de l'or noir, avait en fait porté un coup dur à l'économie du pays.

es effets de cette phase, des plus graves, sur le plan social notamment, impliqueront de rudes épreuves pour les algériens, alors contraints de subir les conséquences dramatiques des plans anti-pénurie devenus indispensables. L'enchaînement logique des évènements devait mener, aux débuts des "Réforme structurelle" réformes structurelles qui apportèrent, elles aussi, leurs lots de souffrances pour un peuple alors anéanti par une dégradation, sans précédent, du pouvoir d'achat, une aggravation du chômage dont le taux atteignit les cimes, la fermeture d'entreprises, et par conséquent, la perte de milliers d'emplois, notamment dans le secteur du BTPH. Une conjoncture rendue complexe par le niveau de l'endettement externe de l'Algérie et les injonctions du FMI qui fragilisèrent davantage le pays. En avril 1994, le pays avait signé un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). L'accord en question impliquait l'acceptation par l'Algérie, pour la première fois de son histoire, de rééchelonner ses dettes extérieures vis-à-vis des Clubs de Paris et de Londres, l'option fut rejetée par les gouvernements qui se sont succédé depuis l'apparition de la crise de 1988 jusqu'à la fin de l'année 1993, année qui avait vu le service de la dette atteindre le taux record de

L'amélioration sensible de la situation financière du pays qui s'ensuivit grâce au redresse-ment des cours du pétrole, et le remboursement anticipé de la dette extérieure du pays ont permis à l'Etat algérien de lancer d'ambitieux plans de relance économique accompagnés de réformes destinées à améliorer les performances dans les secteurs stratégiques et prioritaires. Des programmes qui ont eu un impact évident sur le secteur de l'emploi en Algérie de l'aveu même des instances internationales dont le FMI. La politique suivie par les autorités du pays à la faveur du DAIP, entre autres, initié en 2008, a prouvé son efficacité, le dispositif devant répondre à l'urgence qui consistait essentiellement en l'absorption massive du chômage au sein des jeunes.



sent, chaque année, les rangs des chômeurs. Et pour cause, les jeunes demandeurs d'emplois de moins de 30 ans représentent plus de 73 % de la demande nationale exprimée.

Une donne qui justifie cet engagement de l'Etat à mobiliser des moyens conséquents et les ressources nécessaires à la promotion de l'emploi de jeunes à travers, entre autres, l'encouragement de l'investissement productif dans le cadre du dispositif Ansej principalement. Le po-litique nationale de lutte contre le chômage et d'encouragement à la création d'emplois, dans le secteur économique en particulier, est accompagnée de mesures incitatives au profit des employeurs mais aussi des jeunes intéressés par le montage de leur propre projet. Il s'agit de promouvoir l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et de la formation professionnelle, de soutenir la création de microentreprises mais aussi, de financer les dispositifs d'emplois d'attente. Pour soutenir cette dynamique, l'Etat poursuit l'effort visant à optimiser les capacités d'accueil des dispositifs d'emplois d'attente à même de répondre à la demande tout en renforçant leur attractivité, élargir les avantages incitatifs au recrutement des jeunes demandeurs d'emplois par les promoteurs et les investisseurs notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie au regard de leurs

Il La démarche adoptée par les pouvoirs publics vise, d'autre part, l'encouragement à la



création de petites et movennes entreprises par les jeunes issus des universités. Dans cette optique, la durée de traitement des projets d'investissements par les banques sollicitées pour l'octroi d'un crédit a été ramenée à deux mois alors que, la bonification publique sur la rémunération du crédit bancaire a été portée à 80%. au lieu de 75%, pour les investissements dans les activités agricoles, hydrauliques ainsi que dans les activités de pêche et d'aquaculture. Cette bonification atteindra 95% lorsque l'investissement est réalisé dans les wilayas du sud et des hauts plateaux. La bonification atteindra 60% lorsque l'investissement est réalisé dans tout autre secteur d'activité, étant entendu que cette même bonification atteindra 80% lorsque le projet est réalisé dans les wilayas du sud et des hauts plateaux. Même si ces efforts sont louables car nécessaires dans cette phase de l'économie algérienne, la question du chômage demeure préoccupante d'autant plus que la réalité laisse apparaître « une absence de corrélation entre le système de formation et les besoins du monde professionnel » comme l'a relevé un document du FCE qui constate que « si la performance réalisée en matière de création d'emplois semble importante, elle reste cependant en

deçà des attentes ».

Il ya lieu également de savoir si les différents dispositifs et les mesures de soutien à l'emploi en direction des jeunes universitaires ou ceux issus de l'enseignement professionnel, « sont

réellement aptes à impulser un meilleur encadrement en matière d'insertion professionnelle ou contribuent-ils, au contraire, au dysfonctionnement du marché du travail » se demandent les experts du FCE.

En fait, la structure de la population active confirme « un accroissement significatif du poids des salariés non permanents, qui passe de 14% en 2000 à 29% en 2011, et une baisse du poids des salariés permanents qui passe de 35 à 30% de la population active ». Un constat qui déduit que « l'emploi précaire semble prendre le dessus sur l'emploi durable ». Aussi, le nouveau code du travail en gestation depuis des années ne fera que renforcer la tendance à travers la consécration des CDD ce qui induira une fragilisation de l'emploi. En définitive, une évaluation des différents mécanismes d'appui à la création de micro-entreprises (ANSEJ, ANGEM, CNAC) s'impose pour déterminer leur impact sur la création d'emplois.

Le FCE reste convaincu, que la « satisfaction de la demande d'emplois et la réduction durable du chômage sont tributaires du rythme de création et de développement d'entreprises viables ». Chose qui n'est pas aisée vu le manque de qualifications dans les secteurs stratégiques. ce qui conduit à poser la problématique de la formation et du rapport université/entreprise. Cette réalité a été confirmée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, lors de la rencontre sur la formation et l'emploi organisée en octobre dernier par le FCE. M. Mohamed Benmeradi A avait admis que « 21% des jeunes algériens sont au chômage » dont « plus de 15% sont des jeunes en possession d'un di-plôme universitaire ». Il affirmera, par la même occasion que « 37% d'offres d'emplois quali-fiés ne trouvent pas preneurs » ce qui confirme le déphasage entre la formation et les exigences du marché de l'emploi, reconnaît le ministre. Cela amène à dire que le chômage ne peut être résolu par de simples mesures conjoncturelles, de même que la question de l'emploi ne peut être abordée en dehors de la formation.

D. Akila

FETTA HOCEINI, GÉRANTE DES ATELIERS DE CONFECTION « NOUARA » :

« J'ai réussi grâce à l'ANGEM et à mon sérieux »

u statut de chômeuse, M^{lle} Fetta Hoceini, originaire du village u statut de chômeuse, M^{le} Fetta Hoceini, originaire du village Zaknoun, commune Aït Ouacifs, est gérante d'un atelier de confection semi-industrielle de tous genres de vêtements qu'elle a acquis dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), antenne de la wilaya de Tizi-Ouzou. Après moult recherches infructueuses d'un poste d'emploi stable, M^{lle} Fetta Hoceini a décidé de solliciter un crédit auprès de l'antenne locale de l'ANGEM pour monter sa propre affaire. Et comme la couture, particulièrement la robe kabyle traditionnelle, était le seul métier qu'elle maîtrise parfaitement, à l'instar d'ailleurs de toutes les femmes de la région, son choix était vite fait. Demander de toutes les femmes de la région, son choix était vite fait. Demander des machines semi-industrielles pour monter son propre atelier de confection de robes kabyles traditionnelles et prendre par là son destin et celui de sa famille en main. Ainsi, après plusieurs va-et-vient entre l'ANGEM et les différents services d'état civil et les fournis-seurs du matériel nécessair au montage de sa microentreprise, la jeune femme réussit enfin à décrocher son crédit qui était de l'ordre de 400 mille dinars (40 millions de centimes). Son rêve réalisé, la désormais ex-chômeuse se devait de retrousser les manches pour s'arracher une part du marché local de la robe kabyle, en particulier, et des vêtements en général, en faisant tourner à plein régime les six machines semi-industrielles qu'elle a acquises. Petit à petit, l'atelier de Fetta Hoceini, appelé «Nouara», s'est fait une assez importante clientèle, particulièrement des femmes. Consciente qu'elle se doit de rembourser le crédit contracté, la gérante de l'atelier Nouara multipliait les offres et diversifiait sa production, selon les saisons et les

événements. Ainsi, à l'occasion de la rentrée scolaire, elle produisait des tabliers scolaires pour filles et garçons qui se vendaient parfai-tement bien et à un bon prix. « Quand on contracte un crédit, on doit bien le rembourser et pour ce faire, il faut bien travailler dur et avec abnégation», nous a-t-elle indiqué dans son atelier sis au niveau de la « Tour », nouvelle ville de Tizi-Ouzou, en ajoutant fièrement qu'elle a non seulement remboursé son crédit, mais a ouvert un deuxième atelier au chef-lieu de sa commune d'origine, Aït Ouacifs en l'occurrence, et une boutique d'articles artisanaux dans un centre commercial situé non loin de son premier atelier. Le deuxième atelier d'Aït Ouacifs a été monté avec les bénéfices qu'elle engrangeait grâce au premier. Vu son sérieux et son abnégation, l'Assemblée populaire de la commune d'Aît Ouacifs lui a attribué un local dans le cadre du programme des «100 locaux pour chaque commune» du Président de la République visant l'encouragement de jeunes pro-moteurs. Actuellement, la gérante des deux ateliers Nouara, qui s'est spécialisée, en plus de la robe kabyle, dans la confection de tenues pour les personnages du cinéma amazighe, emploie près d'une dizaine d'ouvrières (piqueuses, finisseuses...) et compte entamer l'extension de ces deux ateliers, qu'elle ne peut actuellement concrétiser du fait que le décret autorisant l'ANGEM à valider des demandes d'extension tarde encore à venir, selon M^{ne} Fetta Hoceini. Cette dernière a tenu à rendre un grand hommage à l'actuelle directrice de l'antenne locale de cet organisme pour tout ce qu'elle fait afin d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets. Elle a également tenu à encourager les jeunes chômeurs à se rapprocher auprès de cet organisme

ainsi que l'ANSEJ et la CNAC pour monter leurs propres affaires et investir dans des créneaux porteurs et créateurs de richesses et d'emplois, comme l'agriculture, le tourisme, la transformation. «De par ma propre expérience et de celle de beaucoup d'autres jeunes ayant monté leurs propres affaires, je ne pourrais qu'encourager et inciter les chômeurs à se rapprocher de ces organismes d'aide à l'insertion professionnelle pour monter de petites entreprises, en évitant toutefois de solliciter de gros crédits pour que le remboursement soit fa-cile. Il faut demander juste ce qu'il faut pour le projet», a-t-elle averti, en évoquant des cas de certains qui ont demandé trop et qui se retrouvent ensuite incapables de rembourser. « Pour réussir, il faut bosser dur, d'abord pour rembourser, et puis ça devient une habibosser dur, d'abord pour remourser, et puis ça devient une naoi-tude», a-t-elle précisé pour expliquer sa réussite et celle de tant d'au-tres jeunes, ayant, comme elle, pris leur destin en main en s'aventurant dans l'entrepreunariat grâce aux différents dispositifs mis en place par le gouvernement afin de résorber le chômage en in-sérant professionnellement les jeunes. A Tizi-Ouzou, des cas de réus-site, comme celui de cette jeune fille, sont très nombreux. Plusieurs entreprepagus et autres chefs d'entreprise ayant actuellement pignon entrepreneurs et autres chefs d'entreprise ayant actuellement pignon sur rue à Tizi-Ouzou se sont lancés au début grâce aux crédits contractés par le biais de ces agences d'aide à l'emploi. Contrairement à ce que pensent certains, une écrasante majorité des jeunes contractant des crédits auprès des différentes agences bancaires se sont acquitté de leurs dettes dans les meilleurs délais.



DÉVELOPPEMENT LOCAL



La route de tous les bienfaits

Quelques kilomètres de route peuvent ne pas représenter grand-chose pour une grande ville. Mais, pour un village, ils sont le symbole du développement. Mieux, de la vie. Or, des kilomètres et des kilomètres ont été réalisés, ces dernières années, dans toutes les communes du pays . Au Sud, à l'Est, à l'Ouest et au Centre. Ce qui n'a pas seulement donné à l'Algérie un réseau routier aussi complexe qu'important . Cet acquis a également bouleversé les habitudes des habitants de ces communes. C'est le cas de ceux d'El- Ksour, à l'Est algérien. Cette commune qui était loin des accès connus n'est plus ce qu'elle était.

e bilan d'une nation ne se mesure pas seulement au nombre des œuvres qu'elles renferment aussi gigantesques soit-elles. Il ne se limite pas aussi à un lieu même réputé. Mais il se situe dans le bien être apporté aux citovens. C'est le cas de l'Algérie qui a connu un développement certain. Mais beaucoup ne voient dans ce développement que certaines réalisations comme l'autoroute Est-Ouest, les grands transferts hydriques, le métro et la grande mosquée, pour ne retenir que les plus cités. Ces dernières sont historiques. Personne ne peut le nier. Elles apportent beaucoup tant pour la renommée du pays que pour la croissance des secteurs concernés. Mais elles ne sauraient occulter la principale réalisation, à savoir le règlement des problèmes quotidiens dont souffrent les citoyens algériens, pas seulement ceux de la capitale comme le logement, l'eau potable, l'électricité, le chauffage et même l'isolement. Cela peut paraître anodin pour un touriste de passage dans le pays. Mais, pour les habitants des petites localités de l'Est, de l'Ouest, du Centre et du Sud algérien, ces acquis ont une grande valeur. Ils représentent, pour eux, la reconnaissance de leurs sacrifices pour la libération de l'Algérie. Chacun de ces projets ne pèse pas lourd devant une des réalisations citées. Mais que de temps fourni, que de réunions tenues, que de travail accompli et surtout combien de milliards consentis pour leur concrétisation.

Le résultat, qui nécessite des reportages et des reportages, des rapports et des rapports pour les énumérer, force le respect et la gratitude pour l'autorité qui les a lancés. Un seul signe peut toutefois les résumer : le sourire des paysans rencontrés par le Président de la République dans ses tournées. Un sourire qui signifie la satisfaction. Il peut être remplacé par le mot «merci» qui est en lui-même tout un programme. Ce mot et ce signe, nous les avons retrouvés dans une commune de l'est du pays, une commune inconnue même si son nom est charmeur, à savoir El-Ksour.

Située de l'autre côté de la voie ferrée, de la RN5 et même de l'autoroute est, cette commune qui fait partie de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj était la localité oubliée par excellence.

Même pour rejoindre le chef-lieu de daïra qui se trouve à El-Hamadia, ses habitants devaient effectuer un long détour. Ils devaient passer par la commune d'El-Achir qui l'a complètement couverte et le chef-lieu de wilaya tant la route qui lie les deux localités était dans un mauvais état. Pourtant, seuls quelques kilomètres les séparent.

Même celle qui mène à la commune voisine d'El-Achir n'était pas dans une meilleure situation. Étroitesse, mauvaise qualité du goudron et virages dangereux n'encourageaient pas les commerçants et les industriels à y passer, encore moins à s'y installer, d'autant que la route qui traverse la commune ne mène pas vers une autre localité importante. Le relief difficile de la région qui fait partie du sud de la wilaya, qui s'ajoute à une mauvaise qualité des terres agricoles, n'arrange pas les choses des habitants qui n'ont que l'émigration ou l'exode vers El-Achir ou Bordj

Bou-Arréridj pour vivre. Il faut dire que l'absence des commodités, que ce soit éducatives, administratives, ne les pousse pas à rester. La dispersion de la population dans les sept villages et qui composent la commune Toubou, Hamma, El-Ksour, Warassen, Tazrout, Beldi et Belfil, parfois leurs conflits ont contribué également à cette situation. Résultat : la commune d'El-Ksour est l'une des plus pauvres de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Rien ne prédestinait la commune de 27.000 habitants à devenir ce modèle de développement que tout le monde présente. Un responsable local nous disait qu'à chaque fois que le doute le gagnait sur la faisabilité des petits projets, il se rendait à El-Ksour pour se rassurer. Elle est même un exemple de ce que l'État algérien a fourni comme efforts. Ces derniers ont changé le visage de la commune qui est passé de la pauvreté à la richesse, de la précarité à la modernité, et de l'absence de perspectives à l'ouverture de ces dernières. Ce qui est aussi une autre leçon pour tous ceux qui doutent des bienfaits de l'indépendance, une leçon d'autant plus éclatante que les colonisateurs qui n'ont pas été attirés par la région n'ont laissé qu'un spectacle de désolation. L'engagement de ses enfants contre l'occupation a accentué cette vengeance.

Désenclavement, emplois et fixation de la population

La commune qui a voulu se relever de ce handicap a été géné par les facteurs cités comme un homme qui ne peut se lever parce qu'il avait les jambes coupées. Il a fallu que ceux d'El-Ksour soient traités pour que l'espoir d'une guérison — pardon d'une relance soit concrétisé. Grâce au plan quinquennal 2005-2009 et au programme des Hauts Plateaux, la route liant El-Ksour à la RN5 et avec elle El-Achir, Bordj Bou-Arréridj et même l'autoroute Est-Ouest, longue de 29 kilomètres, a été modernisée. Le chemin reliant El-Ksoura à El-Hamadia, et avec elle la RN45 sur 6 kilomètres, a été pris en charge également.

Un accès vers la commune voisine de Hammam Dhalaâ, située dans la wilaya de Msila, a même été aménagé. El-Ksour, qui était isolée, est devenue un carrefour entre trois routes importantes quand on sait que Hammam Dhalaâ abrite la cimenterie qui porte son nom. Même les routes qui reliaient les différents villages ont été modernisées. L'habitat rural, le programme d'électrification rurale et surtout la généralisation du gaz naturel ont fait le reste.

Les habitants d'El-Ksour, qui avaient le tapis pour reprendre le nom donné au bitume près de chez eux, étaient motivés pour refaire leurs maisons, d'autant qu'ils pouvaient bénéficier d'une aide de 70 millions pour chacun d'entre eux. Le flux des voitures qui passent a encouragé certains à y aménager des locaux commerciaux qui n'avaient rien à envier à ceux de la ville. On est sorti de l'image des villages pauvres avec leurs boutiques rudimentaires, pour passer au statut de cités modernes. Le même responsable avait déclaré, à propos du gaz, qu'il n'était plus de ville, mais «de village».

En attendant l'installation des investisseurs, la question de l'emploi a été tirée par ces réalisations. Le chômeur qui ne pouvait accéder à des postes par le passé peut désormais se déplacer à El-Achir ou même à Bordj Bou-Arréridj pour profiter de la dynamique que l'industrie connaît dans la wilaya. Un quart d'heure lui suffit pour étre dans la première et une demi-heure pour la seconde. Il n'a plus besoin de chercher un logement dans les deux villes pour être à l'heure. Ce qui a permis de fixer la population. Ceux qui sont partis ont même commencé à revenir. C'est ainsi que le marché de l'immobilier a connu une croissance dans la commune.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, la commune qui s'étend sur une superficie de 27 kilomètres carrés dispose même de gaz puisque les indices d'une forte présence de ce produit ont été révélés. Sonatrach a même installé ses équipements pour commencer les forages nécessaires. Deviendrait-elle un pôle en matière d'hydrocarbures? C'est tout le mal que nous souhaitons aux habitants de la commune qui est sortie de l'anonymat et même de la pauvreté, grâce à quelques kilomètres de routes.

En attendant, avec le même atout, elle peut exploiter un autre filon, celui du tourisme avec le village historique à l'architecture originale d'El-Ksour qui pourrait faire d'elle une destination privilégiée. Mais les habitants ne parlent pas seulement de perspectives. Grâce à l'aide de l'État, et plus particulièrement le programme de renouveau rural, ils se sont découverts une nouvelle spécialité, l'oléiculture. Ils sont passés de la maigre activité qui consistait en l'élevage et en un potage, qui suffisaient à peine à nourrir les familles, à une production industrielle. Les montagnes qui étaient un handicap pour El-Ksour sont devenues sa pièce maîtresse. Avec la plantation d'arbres fruitiers, et notamment les oliviers, la commune est devenue spécialiste en la matière. La tendance a été inversée. La wilaya de Bordj Bou-Arréridj, qui était connue pour la qualité de son oléiculture produite dans le nord, reçoit maintenant son huile du sud.

Il a fallu des années de patience et surtout des sommes considérables pour l'aménagement des terres, la mobilisation d'un nombre important de plants et surtout des projets considérables d'irrigation. Le programme initial est de 1.600 hectares. Le succès de l'opération autorise l'inscription d'un autre plus conséquent. La réussite de cette opération a poussé les paysans à changer d'activité. La route, encore elle, a permis de commercialiser ce qui est produit. On a souvent dit que la route est comme la rivière ; là où elle va, elle apporte ses bienfaits. Cela s'applique on ne peut mieux à El-Ksour. Les autres villages touchés aussi.

Fouad Daoud

Située de l'autre côté de la voie ferrée, de la RN5 et même de l'autoroute Est-Ouest, El-Ksour était oubliée. Rien ne prédestinait cette commune de 27.000 habitants à devenir ce modèle de développement que tout le monde présente.

Infrastructures de base

Un bond qualitatif

Le développement des secteurs vitaux a toujours été l'une des priorités du programme présidentiel. Ainsi, le plan d'attaque mis en place vers la fin des années 1990 et le début des années 2000 consistait en la création au préalable des meilleures conditions de développement en matière de transports et d'infrastructures routières.





axe principal de la démarche de développement entreprise a été les grands travaux d'infrastructures (routes, chemins de fer, ports). La volonté d'inscrire les transports dans une logique de développement durable a été exprimée dans la loi relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Des schémas directeurs des transports à l'horizon 2025, que ce soit l'autoroute, le ferroviaire, l'aéroportuaire ou le portuaire ont été élaborés.

L'objectif visé par la stratégie sectorielle consiste à développer l'offre transport afin de satisfaire les besoins de mobilité des personnes et des biens, l'amélioration de la qualité de service par la réduction des temps de parcours, la nécessité de répondre aux besoins logistiques des opérateurs économiques et d'assurer un développement durable tout en privilégiant l'inter-modalité et l'interconnexion des différents modes de transport.

C'est dans cet esprit que le programme du secteur a été défini, pour différentes période à savoir : 1999-2004, 2005-2009 et 2009-2014. Pour chaque période une enveloppe de plus de 35 milliards de dollars y est consacrée.

Il s'agit de doter le pays de toutes les infrastructures et équipements, en particulier l'autoroute Est-Ouest, le réseau portuaire, les réseaux aéroportuaires, la modernisation et le doublement des voies ferrées, l'acquisition de moyens de transports neufs et modernes nécessaires au développement économique du pays. Plus de 3.000 milliards de dinars, soit environ 40 milliards de dollars, ont été consacrés aux infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires depuis 1999. Ces investissements représentent chaque année près de 3% du produit intérieur brut (PIB).

Ajoutée à cela, l'enveloppe globale affectée au secteur des transports sur 5 ans et qui est estimée à plus de 4.800 milliards de dinars, soit 47 milliards de dollars.

Aux horizons 2016 et 2017, le réseau des lignes ferroviaires atteindra 12.000 kilomètres, à la faveur des projets destinés au secteur. L'Algérie prévoit de multiplier par 3 son réseau ferré en 15 ans, pour parvenir à 10.000 km (3.200 km actuellement) de voies ferrées. La plus grosse partie des 47 milliards de dollars réservés aux transports est consacrée au développement du rail.

Cet investissement s'est reflété sur le visage de l'Algérie qui a été profondément transformée en quelques années avec la réalisation de l'autoroute Est-Ouest totalisant 1.216 km et le lancement prochain des travaux de réalisation de l'autoroute des Hauts Plateaux sur 1.020 km.

1999 - 2014



Il existe aussi la route transsaharienne (Nord-Sud) qui a été promue par le gouvernement pour accroître le commerce entre les six pays traversés par cette route.

Une vision globale

Le schéma directeur routier et autoroutier 2005/2025 est le référentiel de développement à court, moyen et long termes des infrastructures routières et autoroutières découlant d'une vision globale et d'une planification stratégique à l'horizon 2025.

globale et d'une planification stratégique à l'horizon 2025.

En matière de transports urbains, l'Algérie a vu en 2011, l'ouverture du métro d'Alger sur une longueur de 9 km et desservant 10 stations. L'ouverture à court terme d'autres stations notamment celles d'El-Harrach, Ain Naadja et la place des Martyrs y est programmée. Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des moyens de transport urbain à Alger et ses environs, et la prise en charge des préoccupations de la population algéroise, une autre extension plus importante est programmée pour le métro d'Alger en vue de former un réseau dense. Il s'agit de l'extension Chevalley-Draria sur 14 km, en passant par Dély-Brahim-Chéraga-Ouled Fayet-El Achour.

Sur un autre plan, la création d'un réseau de métro algérien est proposée dans le cadre d'un programme de transport public conséquent élaboré pour assurer une réelle alternative à l'usage de la voiture, en garantissant une offre de transport complète avec des relais entre téléphérique, métro, tramway et bus.

L'Algérie vient aussi de lancer un autre projet phare dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, qui est le Métro d'Oran. Toujours dans le plan quinquennal (2010-2014), il a été lancé un autre plan de développement et modernisation du transport en commun urbain ou interurbain circulant sur des voies ferrées, le tramway. Par ailleurs, plus de 6 milliards de dollars ont été mobilisés par l'Etat pour doter les grandes villes algériennes de tramways renforçant d'une manière accrue, le réseau national de transport public de voyageurs. Ainsi l'année 2012 a vu l'ouverture des tramways d'Alger, de Constantine et d'Oran. D'autres villes seront aussi dotées de tramway comme Sidi Bel-Abbès, Batna, Ouargla, Mostaganem, Sétif et Annaba, il

a été procédé dernièrement à l'élaboration d'études techniques de projets de tramways concernant ces six villes du pays et d'autres études appropriées seront entamées pour des projets de tramways dans huit autres wilayas.

D'autre part, plus de 10 milliards de dinars sont également consacrés par les pouvoirs publics pour la réalisation et la rénovation de téléphériques à Alger, Tizi-Ouzou, Oran et Constantine. Outre ces réalisations en matière de transport urbain, on notera le développement du transport aérien de manière à en faire un véritable moyen d'intégration au niveau régional et international. Une enveloppe de 60 milliards de dinars (600 millions d'euros) a été consacrée pour renouveler la flotte d'Air Algérie durant la période 2013-2017. La compagnie aérienne nationale devrait prochainement se doter de trois nouveaux appareils d'une capacité de 150 sièges et renouveler ses trois Boeing 767 actuellement en service. Il est également question de l'achat de deux avions-cargos pour le transport de marchandises. Durant la saison estivale, Air Algérie a enregistré un taux de progression de son trafic global de l'ordre de 15%. En 2011, les recettes d'Air Algérie étaient de 56 milliards de dinars.

Il y a lieu de rappeler que l'Algérie compte 35 aéroports, dont 13 internationaux. Le plus important est l'aéroport d'Alger avec une capacité, de plus de 6 millions de passagers par an. Air Algérie est la compagnie aérienne nationale, elle domine le marché du transport aérien qui compte depuis son ouverture à la concurrence 8 autres compagnies privées.

Elle s'occupe de plusieurs lignes vers l'Afrique, le Moyen-Orient. Plusieurs compagnies aériennes étrangères ont des vols vers l'Algérie à savoir : Tunis Air, Royal Air Maroc, Air France, Alitalia, Aigle Azur, Lufthansa, Turkish Airlines, British Airways. Pour ce qui est du transport maritime, la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) et l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs sont les acteurs de ce type de transport. Plusieurs transbordeurs (navire traversier) font la liaison des passagers vers les côtes européennes ainsi que le transport de marchandises à travers le monde. La quasi-totalité du commerce international est réalisé par la voie maritime, via onze ports de commerce à savoir : Alger, Oran, Annaba, Skikda, Arzew/Bethioua, Béjaia, Mostaganem, Ghazaouet, Jijel, Ténès et Dellys. L'Etat a dégagé une enveloppe de 160 millions d'euros pour doter les différents ports nationaux d'un nouveau système de gestion de la sécurité maritime et portuaire et d'échange d'informations.

Entre 2000 et 2012, on compte la construction de 19 infrastructures portuaires (ports de commerce et de pêche) et 4 plateformes aéroportuaires (aérodromes et pistes d'atterrissage), répondant ainsi aux plans quinquennaux 2001-2005, et 2005-2009, en plus de l'actuel plan 2010-2014.

Actuellement, le littoral national compte 51 infrastructures maritimes, dont 11 ports de commerce, 2 ports pétroliers, 41 ports de pêche et un port de plaisance.

Il s'agit pour le gouvernement de doter le pays de toutes les

Il s'agit pour le gouvernement de doter le pays de toutes les infrastructures et équipements, en particulier l'autoroute Est-Ouest, le réseau portuaire, le réseau aéroportuaire, la modernisation et le doublement des voies ferrées, l'acquisition de moyen de transport neufs et modernes nécessaires au développement économique du pays.

Sarah Sofi

DÉVELOPPEMENT LOCAL

1999 - 2014 LE BILAN

Wilaya de Sidi Bel-Abbès, 40 ans depuis sa création

Un parcours et des investissements...

La wilaya de Sidi Bel-Abbès célèbre, cette année, le quarantième anniversaire de sa création. Quatre décennies se sont écoulées déjà depuis le premier découpage administratif de 1974, qui lui a permis d'acquérir un statut de chef-lieu de wilaya, de se détacher d'Oran et de prendre en charge son propre développement.

ne opportunité sans doute est offerte pour faire le point ou l'évaluation de tout un parcours riche en réalisations, sûrement, et situer les objectifs à atteindre au vu des nouvelles données de cette wilaya caractérisée par une position géographique si privilégiée et recelant d'énormes potentialités, dont l'exploitation rationnelle et leur rentabilité pourraient lui assurer des lendemains prospères. Daïra autrefois, Sidi-Bel-Abbès avait cependant des assises et des traditions de modernité de par les faits de l'histoire pour assumer pleinement ses nouvelles missions et se mettre sur les rails sans aucune difficulté, même si un travail colossal a été entrepris au lendemain de sa promotion au niveau de la mise en place des structures et la confection d'un outil de réalisation pour la prise en charge de son programme d'équipement. Un outil aujourd'hui assez performant eu égard à l'expérience, la qualification et le professionnalisme acquis des entreprises locales en mesure de rivaliser désormais avec des sociétés étrangères.

Un véritable défi était à relever par les gestionnaires de l'époque qui se sont réellement investis pour faire marcher la machine et accompagner la mutation de cette région qui a bénéficié, à la faveur d'une politique nationale d'industrialisation, de trois importants projets que sont l'ENIE, le PMA et l'unité de panneaux particules de Telagh, variant ainsi les ressources locales jusque-là limitées à l'agriculture, vocation première de la wilaya, et multipliant les opportunités d'embauche. De l'embauche et de la formation en électronique spécialisant ainsi la wilaya dans cette nouvelle technologie de pointe. Une donne qui a amené les responsables à se concentrer sur l'ouverture du centre universitaire en 1978. Avec 200 étudiants seulement et dans des locaux provisoires puisqu' on a procédé au jumelage de 3 CEM en préfabriqué pour les besoins du démarrage, cet espace s'est versé dans les filières technologiques comme pour soutenir l'action de l'ENIE et de PMA en pleine expansion et développer même un partenariat dans le cadre de la recherche. Supervisant également les daïras de Hammam Bouhadjar et d'Aïn Témouchent, cette jeune wilaya s'est systématiquement érigée en pôle touristique attirant des milliers d'estivants et de touristes annuellement pour susciter les convoitises et constituer une référence de par la variété de ses richesses.

référence de par la variété de ses richesses.

De la plaine à la steppe, aux montagnes, à la fôret et puis à la mer, toute une panoplie de ressources pour garantir le grand décollage. Ce n'est d'ailleurs guère fortuit si elle s'est permis d'organiser, pour la première fois de l'histoire de ce trophée, la finale de la Coupe d'Algérie de football en 1981 à la faveur de la réception de son parc omnisports d'une capacité de 65.000 spectateurs. Une finale qui a souri pour la première fois curieusement à l'USM Alger, remportant la victoire à ce stade de compétition populaire face à la coriace formation de l'ASM Oran

La locomotive de l'Ouest

Des capacités exhibées, la wilaya devait au cours de cette période 1980-1983 connaître un essor considérable pour servir de locomotive, rayonner sur l'ouest du pays et faire de l'ombre parfois à El Bahia en difficulté seulement avec l'approvisionnement en eau potable de sa population. Image des écrans de téléviseurs toutes gammes de l'ENIE aidant, la cité de la Mekkerra a décidemment ravi la vedette et pris le dessus, voire une avance sur les régions limitrophes pour se distinguer par la fiabilité des produits de ses entreprises industrielles, la performance de son outil de réalisation, la propreté et l'hygiène de ses agglomérations et la vision également de ses représentants et gestionnaires.

Un hommage est à rendre à propos au wali de la période Hadj Baghdadi Laalaouna pour cet élan et ce coup d'envoi donné à cette région, dont le champ s'est rétréci âpres le deuxième découpage de 1984 et la promotion d'Aïn Témouchent en chef-lieu de wilaya. Une reconfiguration territoriale pour se concentrer sur les zones du sud à l'image de Telagh, Ras El Ma, El Marhoum et Mérine et tenter la remise à niveau par une série d'opérations d'équipement et de désenclavement, rendant une circulation fluide d'abord, et exploiter au mieux les énergies existantes. Dans le cadre du redéploiement de l'ENIE, deux unités audio et d'antennes ont été respectivement créées à Telagh et à Ras El Ma pour développer un tissu industriel et suppléer une vocation jusque-là agropastorale.

Deux imposantes réalisations ayant provoqué des bouleversements profonds avec l'ensemble des répercussions sur la promotion sociale

d'une population et la familiarisation avec la technologie de pointe.

La femme du coin, longtemps soumise à l'ordre rural, s'est libérée pour animer les chaînes de montage de ces unités et participer au développement économique. Un autre découpage est intervenu pour rapprocher davantage le citoyen de l'administration en 1991 et permettre une meilleure maîtrise de la gestion de la chose publique. Ainsi, le nombre de communes a atteint la barre des 52 et celui des daïras 15, ce qui a nécessité des investissements colossaux pour leur équipement et leur encadrement, même si l'aspect économique n'a pas suivi pour des raisons de crise, rendant parfois le quotidien précaire et vulnérable. Une précarité et une vulnérabilité qui ont fait le lit de l'extrémisme et du terrorisme.



L'esprit républicain

Effectivement, la wilaya de Sidi Bel-Abbès devait subir d'une manière atroce les épreuves de cette conjoncture sanglante secouant les fondements d'un ordre social, jusque-là régi par l'esprit des valeurs d'union, de solidarité et d'hospitalité, notamment des tribus de cette zone du sud de la wilaya. Difficile d'ailleurs de relater les actes d'atrocité commis par la horde sauvage à l'image du lâche assassinat perpétré contre les onze enseignantes de Sfisef. De la douleur vécue dans la solitude et l'isolement, la population n'a résisté que par le soutien des éléments de l'ANP si concentrés dans la région.

Curieusement, c'est dans cette atmosphère macabre que l'idée de la promotion de la formule du LSP a émergé pour prendre forme et se mettre en pratique âpres avoir traité la problématique de l'eau à travers un programme de protection des agglomérations contre les inondations provoquées par les crues cycliques de l'oued Mekkerra et d'adduction en eau potable à partir des barrages limitrophes. La manière était forte pour raviver un sentiment d'espoir d'autant plus que tout l'effort fut concentré sur le développement des infrastructures de l'enseignement supérieur, comme pour combattre les forces de l'obscurantisme et participer à la promotion d'une élite à même de défendre l'esprit républicain et persévérer dans la voie de l'ouverture démocratique consacrée par la pouvelle Constitution

par la nouvelle Constitution.

Cette somme d'efforts fut couronnée par une nouvelle ère qui a commencé avec la mise en œuvre d'une démarche de concorde civile, de concorde nationale et de réconciliation nationale ayant jeté les fondements du développement durable. La perception, il faut dire, de cette démarche restait perceptible au niveau de cette wilaya avec le retour en masse des populations rurales des centres et communes lointains qui ont renoué avec leurs marques et traditions. En célébrant les fêtes populaires regulierement, ces populations tenaient quelque part à manifester leur adhésion et exprimer leur joie. La joie de renouer avec leurs habitudes et d'être dans leur milieu naturel.

Des enveloppes conséquentes furent allouées pour la réhabilitation de ces zones et le soutien logistique aux familles. L'exemple du centre de Tagouraya, situé à quelques encablures de Bir El Hmam, daïra de Merhoum, est certainement édifiant. La mise en application du plan de la relance économique en 2000 s'assimilait grandement à l'ouverture d'une page et de la tolérance et de l'investissement massif pour améliorer un cadre de vie du citoyen et reprendre du moins une activité socio-economique. La wilaya de Sidi Bel-Abbès n'était pas à la traîne sans doute pour bénéficier de centaines de projets relevant des secteurs du bâtiment, de l'hydraulique, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la culture, de l'aménagement urbain et rural, de l'agriculture, de l'industrie et autres domaines d'activité

La grande métamorphose

Un important plan de charge a provoqué une dynamique et métamorphosé pratiquement cette région plus que jamais dotée de son infrastructure de base pour susciter l'investissement productif, créer des

emplois et générer des richesses.

Les deux importants projets structurants, à savoir le passage de l'autoroute sur un tronçon de 70 km, et l'extension de la ligne du chemin de fer menant jusqu'à Béchar ont sûrement valorisé la position de cette wilaya, véritable carrefour de transit, et attribué de nouveaux atouts de développement et de motivation surtout aux investisseurs potentiels. L'aménagement et la viabilisation opérés au titre de cette phase de l'investissement massif et de l'équipement du pays pour sa modernisation des deux zones industrielles de Sidi Bel-Abbès et Telagh ont été ce socle pour la dynamisation du Calpi-Ref et le déclenchement d'une dynamique.

Au plan de l'equipement, de grands projets ont été réalisés dans les secteurs du bâtiment, de l'enseignement supérieur, de l'hydraulique et de la culture durant les quinze dernières années, consolidant les assises de cette wilaya. Pas moins de 50.000 logements, toutes formules confondues, ont été livrés au moment où un effort soutenu était pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable grâce à des apports et des forages et d'un cadre de vie du citoyen par la multiplication des opérations d'aménagement urbain et rural. Au niveau de l'enseigne-

ment supérieur, la construction d'un deuxième pôle universitaire a accordé un statut à la wilaya qui compte aujourd'hui une communauté universitaire dépassant les 36.000 étudiants pour se reposer dans l'approche de son développement sur ses chercheurs et specialistes. Le secteur de la culture s'est également taillé la part du lion à la suite de la réception d'une maison de culture, d'une cinémathèque et d'une série de bibliothèques municipales, sans compter l'aménagement et la restauration de deux salles de cinéma. C'est dire tout le progrès accompli en signe de reconnaissance à ce foyer de la poésie populaire à travers le chantre des Beni Amer, Mostefa Benbrahim, et d'hommage à Kateb Yacine pour son passage au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès.

La même cadence fut maintenue durant cette période, même si les gestionnaires et les élus locaux n'ont pas été eu rendez-vous ou à la hauteur de l'œuvre de la reconstruction nationale pour rentabiliser le maximum cet investissement. Des retards considérables dans l'exécution du programme ont été signalés, ralentissant ainsi un processus d'equipement. Pas moins de 125 projets totalisant l'équivalent de 1.700 milliards de centimes, notamment de logements, n'ont pas vu le jour compliquant d'une certaine manière la tâche du nouveau wali, M. Hattab Mohamed-Amine. Le constat établi par le gestionnaire en question, à la suite d'une série de tournées d'inspection et d'évaluation surtout de la situation, est peu reluisant au regard des disproportions observées, du dysfonctionnement relevé et de l'écart perçu entre les zones de la wilaya pour engager une grande réflexion et mobiliser les opérateurs et représentants de la société civile autour de la reprise. Une reprise ou un défi à relever pour honorer un engagement et être à la hauteur d'une confiance.

Rattraper le temps perdu

Toute une stratégie reposant sur un certain nombre d'axes fut effectivement élaborée pour rattraper le temps perdu, remettre à niveau les secteurs d'activité et se plancher sur les voies et moyens à déployer quant à la modernisation du chef-lieu de la wilaya et l'harmonie à assurer dans le développement des zones du Sud. En un temps relativement record, tous les projets ont été relancés confortant les opérateurs locaux qui, pour la plupart, ont quitté la wilaya faute de motivation et de stimulation. «Il y a effectivement une reprise depuis quelques mois pour que l'on se sente impliqués et concernés par la construction et l'équipement de notre wilaya. Les changements opérés à la tête ont été bénéfiques vraiment », précise le représentant de l'Association des opérateurs, M. Belfodil Abderrahim. La même impression est partagée par une majorité de la société civile qui renoue avec un dialogue et trouve de l'écoute. « On perçoit cette disponibilité et on mesure la vision de cette approche de développement », ajoute M. Kourdaci Hadj, président de l'association

Printemps 1999...

La récente visite du Premier ministre, couronnée par l'octroi d'une enveloppe supplémentaire pour la réalisation de nombreux projets relevant des secteurs des travaux publics, de l'hydraulique, de l'education, de l'enseignement supérieur, de la santé et des sports, fut une occasion de réitérer un engagement à tenir le pari et redorer le blason de cette wilaya aux grandes potentialités ; elle s'apprête à recevoir un transport moderne qui est le tramway. «Il faut tout bonnement valoriser l'effort de l'Etat dans la prise en charge des attentes et préoccupations du citoyen, d'une part, et la modernisation de la région, d'autre part. Une région qui recèle des capacités conséquentes pour servir d'exemple et de locomotive du développement local. La volonté existe pour traduire les ambitions sur le terrain et atteindre les objectifs assignés», affirme le wali dont le programme d'action revêt un caractère de globalité.

En effet, la nomination de ce commis de l'Etat a donné un sang nouveau et balisé une voie reposant sur le dialogue et les échanges pour le bien-être du citoyen et de la collectivité. Associer le citoyen d'ailleurs dans toute proposition pour gagner son adhésion est devenu un élément de gestion publique et une ligne de conduite respectée scrupuleusement par le commun des responsables des secteurs d'activité et les élus communaux. C'est donc une nouvelle méthode au caractère participatif qui s'est instaurée pour mener à bonne destination cette wilaya, plus que jamais déterminée à faire valoir son statut et ses atouts.

jamais déterminée à faire valoir son statut et ses atouts.

Quarante ans après, Sidi Bel-Abbès a acquis sa maturité et tente actuellement d'imposer sa présence ou son savoir-faire en comptant sur la performance de son outil de réalisation, la fiabilité de ses entreprises industrielles et l'implication de ses enfants. Les quinze dernières années furent simplement déterminantes dans la fortification de sa reconfiguration et l'émergence de ses potentilalités. Elle pourrait à l'avenir avec les futurs chantiers, notamment l'autoroute des hauts plateaux, constituer le point névralgique de tout l'ouest du pays pour susciter l'intérêt des industriels potentiels dans le développement de la PME, créatrice d'emplois et génératrice de richesses. Des alternatives à sa portée âpres avoir retrouvé la paix, la stabilité et la serenité, des paramètres essentiels du développement durable.

A. Bellaha



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le gaz naturel dans les villages Tizi-Ouzou les plus enclavés

En progression substantielle de près de 10<mark>% en 2</mark>000, le taux de raccordement passe à 56%, pour atteindre la barre des 95% dans un proche avenir. Jusqu'à un passé pas lointain, le citoyen de l'écrasante majorité de la wilaya de Tizi-Ouzou vivait, particulièrement durant l'hiver, dans l'angoisse de la pénurie des bonbonnes de gaz butane, qui était souvent, par ailleurs, la cause principale des mouvements de colère des populations.

a rudesse de l'hiver dans cette wilaya montagneuse a toujours été vécue dans l'angoisse par la population qui manquait cruellement de ce seul moyen de chauffage des foyers en, sus bien sûr, du bois pour ceux qui pouvaient s'en procurer en quantité suffisante vu son prix exorbitant. De nos jours, cette crainte de pénurie de bonbonnes de gaz butane en hiver a considérablement diminué. Dans plusieurs localités et villages de la wilaya, la bonbonne de gaz butane a été totalement abandonnée à la faveur de l'arrivée de gaz naturel, cette source d'énergie qui était, il n'y a pas longtemps, réservée à une infirme partie de foyers implantés au cœur de grandes agglomérations urbaines. L'arrivée de gaz naturel dans des villages et hameaux les plus enclavés de cette wilaya au relief accidenté, qui était jusque-là inimagi-nable, est devenue aujourd'hui non pas possible mais bel et bien une réalité que tout le monde peut

Cet extraordinaire défi n'a pas été réalisé facilement, mais a été le fruit de la mobilisation et de l'engagement de toutes les autorités, aussi bien locales que nationales, qui après avoir alloué de très importantes enveloppes financières exclusivement pour le raccordement des foyers au gaz naturel, se sont mises en œuvre en s'armant de rigueur et de beaucoup patience pour lancer l'ensemble des programmes gaz inscrits à cette wilaya, connue pour ses hivers rudes. Si au début des années 2000, le lancement de la plupart des projets de raccordement de foyers de la wilaya au gaz naturel s'est buté aux sempiternelles oppositions de propriétaires des terres se trouvant sur le tracé des réseaux de trans-port de cette énergie, il n'en demeure pas moins que des efforts énormes ont été déployés par les autori-tés locales, à leur tête l'actuel wali de Tizi-Ouzou M. Abdelkader Bouazghi, pour lever la totalité de ces oppositions et se lancer dans la réalisation de cet ambitieux programme. Le suivi rigoureux de ce dossier d'alimentation des foyers de la wilaya en gaz naturel n'a pas tardé à porter ses fruits. En effet le nombre de foyers raccordés ces dernières années ne cesse de connaître une substantielle croissance

continuelle. Des centaines, voire des milliers, de foyers sont quotidiennement branchés au gaz naturel à travers l'ensemble des localités de la wilaya.

Un taux de raccordement de 50%

Cette tendance va connaître la même courbe au vu de l'important programme de raccordement en cours de réalisation et à lancer dans les plus brefs délais. Alors qu'actuellement, une cinquantaine d'entreprises agréées s'attellent au parachèvement. au cous de l'année 2014, du raccordement de près de 38.000 foyers répartis à travers plusieurs villages et hameaux de la wilaya, cette dernière attend la notification d'un autre programme de raccordement au gaz naturel de pas moins de 80.000 autres foyers. Le taux de raccordement des fovers au réseau de distribution publique du gaz naturel, qui est actuel-lement de l'ordre d'un peu plus de 50%, soit cinq fois plus qu'au début de l'année 2000, atteindra, à la concrétisation de l'ensemble de ce programme, soit les 38.000 foyers en cours de réalisation et les 70.000 en cours de notification, la barre des 95%, voire même plus, selon les prévisions sans cesse annoncées par le premier responsable de la wilaya de

Ce dernier a fait de ce dossier une priorité absolue eu égard notamment à ce qu'avaient enduré les populations des villages et hameaux des communes enclavées durant la dernière tempête excep tionnelle de neige ayant failli provoqué l'irréparable, n'était la mobilisation citoyenne venue en appoint aux efforts déployés par l'autorité de wilaya et les collectivités locales. Depuis ces intempéries qui resteront à jamais gravées dans la mémoire collective tizi-ouzéenne, le wali, M. Abdelkader Bouazghi, multiplie les réunions et sorties sur les chantiers de réalisation du projet de raccordement de fovers au gaz naturel. Face aux oppositions, qui parfois ne devaient pas avoir lieu, le wali privilégiait le dialogue avec les opposants; et si ces derniers s'entêtaient dans leur logique, il faisait appel à la force publique dans le cadre de la loi. Cette méthode s'est avérée des plus efficaces dès lors que plusieurs projets y ont été relancés après plusieurs mois, voire parfois des années de blocage dû à ces oppositions. De nos jours, toutes les oppositions sont levées, et cela ne peut être que bénéfique aux populations qui garderont ainsi l'es poir de voir leurs foyers bénéficier de cette énergie essentielle dans les délais contractuels. Cela a également permis le raccordement massif au gaz naturel dans cette wilaya montagneuse aux hivers rudes. Sur les quelque 270.000 foyers recensés à travers les 1.427 villages que compte la wilaya de Tizi-Ouzou, un peu plus de la moitié est à présent bran-chée au gaz naturel. Le gaz naturel est désormais une réalité même dans les villages les plus reculés de cette wilaya où ni le relief, particulièrement difficile, ni les moult oppositions n'ont pu arrêter sa progression vertigineuse vers des endroits où l'on n'en rêvait même pas. En effet, après avoir été un luxe réservé aux seuls habitants de chef-lieu de wilaya et quelques rares chefs-lieux de daïra, le gaz naturel est en passe de se généraliser pour couvrir l'ensemble des foyers de la wilaya, à l'instar de l'énergie électrique qui couvre actuellement plus de 98% de la région de Tizi-Ouzou, avec en sus l'introduction des technologies de pointe dans la gestion de son réseau qui est désormais télécommandé par un simple clic à partir d'un PC.

Un grand défi

Des milliers de foyers sont branchés au gaz naturel dans les localités de Fréha, Azazga, Yakouren, Boghni, Draa El Mizan, Tizi-Ghenif, Draa Ben Khedda, Sidi Naamane, Makouda, Tigzirt, Boudjima, Ouagnoun, Iflissen, Azeffoun, Iferhounen, Aïn El Hammam, Imsouhal, Larbaa Nath Irathen, Assi Youcef, Abi Youcef, Timizart, Ouacifs, Aït Toudert, Beni Yenni, Tizintaltha, Ouadhias, Illoula Oumalou, Bouzeguene, Irdjen... Des chantiers de branchement sont également visibles dans pratiquement l'ensemble des villages et hameaux de la wilaya de Tizi-Ouzou où le gaz naturel est désormais un des plus importants défis relèvés grâce à la coordination des efforts de tous les intervenants dans la réalisation des différents programmes dont a béné-ficié, dans le cadre des trois quinquennats de Son

Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui faut-il le rappeler, a gratifié cette wilaya, connue pour la rudesse de ses hivers, de la part du lion dans le programme national de raccordement des foyers en cette énergie. Par ail-leurs, il faut souligner que l'alimentation en gaz naturel dans tous les villages de la wilaya est sécurisée par la mise en service d'un deuxième gazoduc de 16 pouces, au cours du mois de juillet 2012, après la levée de toutes les contraintes ayant retardé sa concrétisation par les autorités des wilayas de Boumerdès et de Tizi-Ouzou. D'un montant de 2.012.513 milliards de dinars, ce gazoduc (Bordj Ménaiel-Azazga) a été réalisé dans le cadre du Programme complémentaire (PC) 2004/2008 comptant une autre opération qui prend en charge le raccor-dement au gaz des quartiers et lotissements nouveaux pour une enveloppe financière de 2.5 milliards de dinars.

Le montant global de ce programme complémentaire est de l'ordre 4.519,694 milliards de dinars. Dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005/2013, la wilava de Tizi-Ouzou a bénéficié du montant le plus élevé au niveau national, à savoir 22.750 milliards de dinars, ce qui lui permet d'alimenter pratiquement tous les villages de la wilaya en gaz naturel. C'est ainsi qu'il est prévu, pour le parachèvement de ce programme, le raccordement de pas moins de 130.000 foyers en cette énergie. A l'achèvement de la totalité du programme, la wilaya de Tizi-Ouzou atteindra un taux de 95% de pénétration des foyers en gaz naturel, selon des prévisions de la Direction de l'énergie et des mines. En attendant le parachèvement du reste du programme, qui est soit en cours de réalisation soit en voie de lancement, il faut reconnaître que la wilaya de Tizi-Ouzou vient de transformer ce qui a été un rêve, longuement caressé par l'ensemble de la population locale, en une réalité évidente. Et pour le savoir, il suffit de se rendre dans n'importe lequel des 1.427 villages que compte la wilaya pour être comprendre que le gaz est passé par là et qu'il ne compte pas s'arrêter en

Bel. Adrar

Béjaïa: programme ambitieux d'électrification

98% de taux de couverture

Le programme quinquennal 2010/2014 a connu une impulsion qualitative, tous secteurs confondus. Néanmoins, le secteur de l'énergie avec le programme d'électrification a enregistré un bond qualitatif et quantitatif au niveau de la wilaya de Béjaïa qui a vu son taux de pénétration passer de 92,70%, avec 200.000 foyers électrifiés en 2012, à 98%, avec près de 250.000 foyers raccordés en novembre 2013.

n retard a été certes accusé suite aux oppositions systématiques au passage des ré-seaux moyenne et basse tension par les propriétaires terriens, le non-paiement de la participation forfaitaire par certains bénéficiaires, l'affectation tardive du programme et la défaillance des entreprises. Mais cette situation a été plus au moins maîtrisée en 2013. Le programme 2010/2014 convention première tranche a bénéficié d'une autorisation du programme (AP) de 650 millions de dinars pour le raccordement de 55 localités, soit plus de 1.710 foyers. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service dans la distribution de l'énergie électrique, la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a prévu l'injection de 495 postes de transformateurs, dont 100 postes inscrits dans le programme d'urgence sont déclarés d'utilité publique. Trois postes de transformation à haute tension sont inscrits en réalisation dans les communes de Boukhelifa, Tazmalt Béjaïa et sont déclarés d'utilité publique. Il s'agit du poste 220/60 à Djebira, commune de Boukhelifa; du poste 60/30 à Allaghen (Tazmalt) et du poste 60/30 à

Sidi Boudrahem (Béjaïa). De plus, une cabine mobile (2x40 MVA) est retenue à Tagouba, commune de Tichy, pour améliorer le réseau électrique. La wilaya de Béjaïa a bénéficié également d'un projet d'implantation d'une centrale électrique de capacité de 160 MW à Amizour et dont les travaux se poursuivent à une bonne cadence. L'année 2013 a enregistré une avancée considérable dans le développe-ment du réseau électrique. C'est dire que la wilaya s'est dotée d'un programme ambitieux qui a touché toutes les lo-calités et communes au vu du développement des villages qui ont enregistré un retour massif des habitants après un long exode suite à l'insécurité, d'une part, et à l'absence de soutien, d'autre part. Mais le plan quinquennal 2010/2014 a accordé une attention particulière à ce secteur qui a enregistré la réalisation de 390 kilomètres avec 3.484 branchements pour 266 affaires. Chaque affaire englobe 12 à 15 clients, ce qui démontre le taux élevé de 98%. Si le taux est maintenu à ce stade, il incombe surtout aux nouvelles constructions qui viennent surcharger le programme. Le directeur de la Sonelgaz M. Drai Ahmed souligne : « On n'a pas atteint les 100% parce qu'au fur et à mesure de nou-

velles constructions rurales sont érigées ; donc il fallait encore faire des études et les alimenter en électricité. Mais le taux de la wilaya très important avoisine le taux national; le programme se poursuit et a atteint sa vitesse de croisière.» De janvier à fin novembre 2013, il a été réalisé 114,53 kilomètres pour 1.566 branchement dans le programme de distribution (DP) et 75 km avec 1.708 branchements pour le programme quartiers et logement social (PQLS). Par ailleurs, 205 km avec 3.294 branchements pour 126 affaires sont en phase d'étude. Selon M. Drai Ahmed, « avec l'aide de l'Etat pour l'habitat rural, l'ouver-ture des pistes des différentes régions, l'alimentation en eau potable et le retour de la paix et de la sécurité dans les vilages ont permis de mettre en exécution ce programme et favoriser le retour des populations dans leurs villages d'ori-gine. Incontestablement, la paix sociale a développé la Ka-bylie». Ainsi, la wilaya de Béjaïa a enregistré des efforts considérables dans le domaine de l'électrification, et tous ces projets sont l'œuvre du programme quinquennal inscrit dans le programme global du Président de la République.

M. Laouer



1999 - 2014 LE BILAN

Droits des femmes

Une place dans la société un rôle dans la sphère politique

L'évolution de la situation de la femme en Algérie a connu de notables progrès, ces dix dernières années. L'abrogation, en 2005, du code de la famille a contribué à faire évoluer le statut civil de la femme, tout en garantissant la protection de la famille et de l'enfance. L'amendement de la Constitution, en novembre 2008, lui reconnaît le statut politique en lui attribuant une place et un rôle dans la sphère politique avec sa participation à la prise de décision dans la vie politique.

a promulgation du code électoral et de l'élargissement de la représentation en 2012 ont été de nouveaux jalons dans la promotion de la place de la femme dans les assemblées élues. La loi sur les partis politiques et l'obligation de la présence des femmes d'au moins du tiers des places sur les listes électorales, sont autant de statuts et de droits constitutionnels attribués pour plus d'émancipation, d'égalité et de droit au progrès dans la vie au quotidien.

Les droits de la femme, entre résonnance sociale, intellectuelle, entre statut politique et juridique, sont des exigences constitutionnelles et des aspirations légitimes de l'Algérie qui évolue en paix, en harmonie dans un monde qui place l'égalité pour les femmes au même titre que le progrès pour toutes et tous. Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a placé ce parallèle entre les différentes institutions républicaines publiques et civiles, a appelé les acteurs de ces institutions à privilégier la relation de partenariat pour aider à faire évoluer ces droits vers une société plus consensuelle, plus harmonieuse et plus égalitaire entre ses membres.

Et cette évolution de la situation juridique et législative de la femme s'est faite en adéquation avec le rôle prépondérant qu'elle joue dans la société sur tous les plans, politique, économique, social et culturel, vu que les Algériennes sont présentes à tous les échelons des hiérarchies et des postes de responsabilités au sein de toutes les institutions de la République, civiles, militaires et politiques

et politiques.

En effet, le Président de la République, qui a souligné en 2001 que la promotion de la femme, en tant qu'agent actif du développement et surtout un partenaire crédible, fait face à l'obstacle de cette « discrimination bien insidieuse qui empêche les femmes d'accéder, à compétence égale, par rapport aux hommes, aux postes les plus élevés de la responsabilité », a jugé qu'il est temps de redonner à la moitié de la société, la place qui lui a été consacrée par la Constitution et le peuple. Et pour y remédier, le législateur s'est en effet appliqué à adapter les lois sur les droits et les devoirs des citoyens sachant leur égalité de vant la loi.

Ce processus législatif qui s'établit sur l'ancrage constitutionnel des droits politiques des femmes a favorisé le principe constitutionnel de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Un ancrage constitutionnel aux droits politiques

Il est réaffirmé dans l'article 29 qui stipule que les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale. Comme il est en accord avec l'article 31 qui stipule que les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle, dans un cadre plus large qui précise que la famille bénéficie de la protection de l'Etat et de la

L'évolution de la situation de la femme qui enregistre de grands acquis est le résultat de son combat qui s'est fait sous de hautes luttes et souvent en silence.

Un combat qui a donné ses résultats en étant le levain qui a fait et fera certainement progresser aussi bien la promotion des

contribuer au renouveau de la société dans son évolution et son adaptation aux valeurs universelles.

Dans ce contexte de droits de femmes, l'Etat a œuvré, au plan national, au renforcement de son statut politique, économique et social, en la protégeant contre toutes les formes de discrimination, en agissant par la révision des lois, en remédiant à certaines lacunes qui entravent son intégration effective, pour assurer le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il s'agit d'une première balise légale avec les amendements introduits au code de la famille que le Chef de l'Etat a remis implicitement en cause en 2001 pour l'abroger en 2005.

Ce statut civil de la femme intervient en adéquation avec les aspirations de la société et les principes universels des droits de l'homme et de justice sociale, autrement dit, l'égalité homme-femme.

Les femmes algériennes qui ont parcouru un long chemin pour conquérir cette amélioration de leur situation juridique et civile, après de nombreux sacrifices courageux et téméraires, marquent d'autres acquisitions grâce aux réformes politiques pour le renforcement du rôle positif des femmes et des jeunes dans divers domaines, pour réduire les fragilités, pour dissiper les obstacles entre la législation et la pratique sur le terrain.

Et pour consacrer ce renouveau au sein de la société, le Chef de l'État décide d'approfondir les réformes du code électoral, l'élargissement de la représentation de la femme, les partis politiques, les associations ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux aspirations politiques des femmes pour se réaliser dans la vie politique, consacrant définitivement la place et le rôle de la femme dans la prise de décision dans la sphère politique.

Ces acquis se traduisent par la présence des femmes à plus du tiers de la composition à l'Assemblée populaire nationale. Ceci est également vrai dans d'autres institutions élues donnant une autre dimension de la visibilité à la participation des femmes dans la gestion des affaires de l'Etat. Ils mettent en évidence l'importance du rôle des femmes dans le nouveau paysage politique et dessinent le modelage des nouveaux profils de la société. Des femmes, chefs d'entreprises, leaders de partis politiques, ministres, hauts fonctionnaires de l'Etat... et la pratique se renforce davantage au bénéfice d'un Etat civil et pluraliste, d'une culture démocratique.

Ce sont des acquis législatifs et juridiques qui traduisent des dispositions constitutionnelles garantissant l'égalité des droits entre les citoyens et les citoyennes en application de l'article 31 bis de la Constitution de 2008. Ils sont surtout l'émanation populaire et constitutionnelle légale d'une reconnaissance des sacrifices consentis par la femme algérienne durant la résistance nationale et la Révolution armée de Novembre, de sa contribution à l'œuvre d'édification nationale pour une Algérie réconciliée et sereine et du courage exemplaire dont elle a fait preuve pendant la douloureuse tragédie nationale.

Et malgré ces acquis et autres évolutions gagnées dans divers domaines pour une plus grande protection, promotion et préservation des statuts et rôles des femmes, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reconnu en mars 2013 : « Nous ne saurions cependant nier la nécessité impérieuse de lever d'autres obstacles pour réduire la vulnérabilité de la femme à toutes sortes de contraintes et diminuer sa dépendance en favorisant sa participation, pleine et entière, aux projets qui organiseront la société de demain. »

Houria A.



Droits de l'homme MAÎTRE FAROUK MUSTAPHA KSENTINI :

« Avec Bouteflika, l'Algérie a regagné la place qui est la sienne »

Avocat à la Cour suprême et ancien bâtonnier, maître Farouk Mustapha Ksentini est à la tête de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), depuis le 25 mars 2001. Sollicité pour traiter des droits de l'homme, dans le monde, au niveau des pays arabes, mais surtout en Algérie, notamment à propos du bilan du Président Bouteflika en la matière, il a accepté volontiers de répondre à nos questions.

En Algérie, des avancées considérables ont été enregistrées en matière de droits de l'homme. Où en est-on au juste ?

Je considère qu'on avance, mais on devrait pres-

ser le pas, parce qu'il faut avancer plus vite pour aller dans la direction qu'il nous a été indiquée avec clarté par le Président de la République. Le reste est fait. M. Bouteflika a pris de bonnes décisions, des efforts se font pour que tous les changements interviennent pa-cifiquement, l'Algérie est un pays en voie de démo-cratisation dans toute l'acception du terme et les droits de l'homme sont de mieux en mieux respectés Le seul «reproche» que je peux faire à tout cela, c'est que ces avancées n'aillent pas plus vite. Nous avons trop tardé et le temps est venu pour déclencher la vitesse de croisière à même de rattraper ce retard. La jeunesse, impatiente par définition, ne va pas attendre

Si la promotion des droits de l'homme est in-ontestablement une œuvre collective, le Précident contestablement une œuvre collective, le Président de la République en a été l'artisan principal. De puis son investiture, l'Algérie a effectué un saut qualitatif des plus importants. Quel bilan en faites-vous quant à l'apport de M. Bouteflika ?

Je ne peux rien dire sans citer la Réconciliation nationale qui est le sommet des acquis réalisés. À mon avis, la victoire du Chef de l'État est liée à ce projet Les infrastructures réalisées (écolor héritation) projet. Les infrastructures réalisées (écoles, hôpitaux universités, autoroute...), les investissements ayant permis à l'Algérie de payer sa dette de 36 milliards de dollars, la politique économique bipolaire qui nous a permis d'avoir des réserves de changes extrêmement importantes... étaient toutes son œuvre. En ma-tière des droits de l'homme, M. Bouteflika a renforcé d'une manière substantielle la démocratie : l'Algérie n'est aujourd'hui ni une dictature ni un État policier ou encore militaire. C'est un véritable État démocra-tique que le Président a renforcé en organisant des élections libres et transparentes. À ces acquis s'ajou-tent l'amélioration de la liberté de la presse, ainsi que les libertés individuelles et collectives. Tout cela est à comptabiliser au bénéfice de M. Abdelaziz Bouteflika. Les 14 années qu'il a passées à la tête de l'État ont été importantes pour l'Algérie. Durant cette pé-riode, l'Algérie a réussi à prendre la voie qu'il fallait, que ce soit sur le plan économique, politique ou en matière de promotion des droits de la femme, dont la politique des quotas fait que dans toutes les institutions ou instances électives, la femme algérienne est représentée à hauteur de 30%. Un résultat qu'aucur pays arabe n'a pu rééditer. En un mot, le bilan du Président a été plus que positif, au point que même ses adversaires politiques les plus redoutables le recon-naissent. Ainsi, l'avenir de l'Algérie ne peu être que florissant. Sur le plan international, le Président a replacé l'Algérie au rang qu'elle occupait avant et l'a réhabilitée d'une manière fulgurante.

Des voix s'élèvent pour appeler le Président de

la République à briguer un quatrième mandat... Si cette candidature se confirme, il va sans dire qu'elle sera une meilleure opportunité de poursuivre le chemin de la continuité en commencant, d'abord par le renforcement de ce qui a été réalisé. J'insiste sur l'impératif de préserver nos acquis, puis de les améliorer en allant de l'avant. Sur quel aspect, l'Al-gérie doit-elle orienter sa stratégie des droits de l'homme afin, d'un côté, presser le pas comme vous le dites et, de l'autre, être à la hauteur des pays les plus développés en la matière ? L'Algérie est capable de devenir un État de droit parce qu'il y a des textes, une volonté politique, des hommes, des femmes et une société civile, capables d'instituer cet État de droit et de le maintenir. Nous avons des capacités réelles, indéniables, reconnues. Ce qui est extraordinaire dans notre pays est que toutes les sensibilités politiques, ainsi que les couches sociales s'accordent sur un point : l'institution d'un État de droit. Il n'y a aucune résistance dans ce sens. Islamistes, laïcs, démocrates, partis au pouvoir et ceux de l'opposition mocrates, partis au pouvoir et ceux de l'opposition, l'élite intellectuelle, les jeunes... sont tous du même avis. C'est une raison supplémentaire pour aller plus vite. Les droits de l'homme, en sus des textes, sont une culture. Leur promotion nécessite des movens colossaux et du temps. À mon sens, il faut se jeter à

l'eau. On a tous vu ce qui est arrivé aux pays qui ont hésité en faisant de l'immobilisme et ont refusé de se convertir et d'instituer un État de droit démocratique.

La majorité écrasante des avocats relève des incohérences dans le code de la famille. Étes-vous pour l'amendement de certains textes ou carrément pour une refonte totale?

On peut penser aux deux solutions. Ce texte ne nous satisfait pas. C'était, certes, un progrès, et les Algériens ne sont pas sans savoir qu'il aura fallu au Président de la République de légiférer par ordonnance pour pouvoir imposer ce texte. À cette époque, il y avait des résistances. Aujourd'hui, le Code de la famille duit être amélioré por un consensus qu'internation. famille doit être amélioré par un consensus qui viendra par le dialogue. Je suis persuadé que les Algériens ne sont pas des gens rétrogrades qui pensent que réserver à la femme un statut injuste soit un exploit. Mais pour vous répondre clairement, je suis pour l'amendement. Il y a des dispositions qu'il faut renforcer, notamment en faveur de la femme, pour se diriger à plus d'égalité entre les deux sexes. L'Algérie riger a plus d'egante entre les deux sexes. L'Algerie est capable d'aller très loin dans ce sujet important, car il ne faut jamais perdre de vue que la Constitution algérienne proclame l'égalité homme/femme, sachant que notre religion ne l'interdit pas.

Que faut-il revoir au juste et pourquoi, selon

vous, l'opération a pris tout ce temps ?
Vous savez, en matière de Code de la famille, il y a des résistances. Il faut que les droits post-patrimoniaux soient renforcés, notamment le droit au logement après le divorce (de la femme). C'est l'une des choses qu'il faut absolument revoir.

Ou'est- ce qu'on entend exactement par la notion des droits de l'homme qui donne parfois à des définitions contradictoires, voire subjectives ?

Pour moi, la notion des droits de l'homme se résume à deux concepts : d'un côté, le respect de la loi nationale et internationale, sauf pour qu'elle soit respectable, la loi doit être juste, et de l'autre, le respect des personnes humaines, l'intégrité physique et le res-pect des droits de personnes qui sont intouchables, voire sacrés. À cela s'ajoute, les droits sociaux. On ne peut pas respecter quelqu'un si l'on ne lui donne pas les moyens lui permettant de se développer socia-lement. Le citoyen a le droit au travail, au logement, à la santé, etc. Et comme vous voyez, c'est tout un ensemble de droits qui se ramènent à la personne humaine et au respect d'une législation juste et équita-

Considérés comme une pure œuvre de l'Occident, les droits de l'homme sont-ils réellement uni-

Il y a des pays qui se soucient très peu des droits de l'homme, mais ils tentent de redoubler d'efforts pour la simple raison que tout pays, de l'Occident, de l'Orient, du monde arabe... est jugé sur la situation intérieure et au sort qu'il réserve aux droits de l'homme. Ces droits sont devenus une véritable carte de visit. Un paye, qui les multraite est sérvirement. de visite. Un pays qui les maltraite est sévèrement jugé et avec lequel les nations avancées refusent non seulement de coopérer, notamment sur le plan économique, mais lui font des obstacles et lui rendent la vie dure. D'une manière générale, tous les pays essaient d'avancer les droits de l'homme de façon à se rendre propres. Tout de même, cela n'est pas une simple si nécure, car cela ne correspond pas à la réalité. Le phénomène est là, les droits de l'homme tentent à s'universaliser, et tous les pays, à quelques exceptions orès, font des efforts pour améliorer ces droits dans a vie quotidienne des citoyens.

Vous dites «quelques exceptions». À quel pays faites-vous allusion, Me Ksentini?

Pour ces exceptions, je cite, notamment, la Corée du Nord où les droits de l'homme sont dans une situation terrible. En témoigne l'enterrement «surréa-liste» de leur chef de l'État, suivi, dans l'immédiat, par l'intronisation de son fils comme si ce pays était une royauté. Or, ce n'est pas le cas. Cette situation donne froid dans le dos et la Corée donne l'impression d'être une République héréditaire. Dans le monde arabe, je pense à l'Arabie saoudite, un pays où le «respect» et «les droits de l'homme» font deux. Permettez-moi de dire que ces droits est un produit quotidien et concret, et la vie sociale n'est pas rendue possible si les droits des personnes, les droits so-ciaux... ne sont pas respectés.

Ce sont les mêmes pays qui ont fondé ces droits qui les transgressent aujourd'hui. Ingérence sans limites, création de nouveaux concepts... et tant d'abus n'avant comme objectif que le main tien de leur hégémonie. Les dépassements sont tel-lement graves qu'on parle d'un monde hétérogène. Vous souscrivez ?

Je suis totalement d'accord avec vous. Les droits de l'homme ont été créés au moment où nous étions colonisés, sans pouvoir participer à la création de ces mouvements. En dépit de leur statut de pays démocratique, les États-Unis maltraitent les droits de l'homme, font la guerre injustement à des pays qui lui sont lointains. Je cite l'Irak qui a été anéanti pour prétendument y installer la démocratie et les droits de l'homme. Je ne comprends comment on détruit un pays tout en se targuant le civiliser et de lui insuffler la pratique de ces droits. Voilà, en somme, les dépassements extrêmement regrettables auxquels se livrent les États-Unis. Le même scénario est identique en Afghanistan qui est un pays libre et souverain. Les Afghans ont le droit de choisir le régime et les hommes politiques qu'ils veulent. Même s'ils veulent opter pour la barbarie, il s'agit de leur affaire pas celle de l'Occident. Le tort des Américains est double : non seulement ils ont déclaré la guerre, mais y ont entraîné leurs propres alliés. Comme vous avez vu, la situation s'est retournée contre eux parce que les ta-libans finiront par vaincre tout cet assemblage et cette manigance des États-Unis qui s'ingèrent de façon in-tolérable dans les affaires des pays. Outre cette ingérence, on a vu à Guantanamo comment les droits de l'homme sont transgressés. Des gens ont été arrêtés, détenus pendant des années et continuent à l'être, sans jugement et dans des conditions terribles et inhumaines. C'est une violation flagrante des droits de l'homme. En plus des États-Unis, il y a la France avec ses dépassements vis-à-vis des Roms. En effet, ce sont les mêmes pays créateurs des droits de l'homme qui les violent. C'est une espèce d'ironie de l'histoire

Vous évoquez les États-Unis. Ce pays dit, pourvous evoquez les Etats-Unis. Ce pays ûnt, pour-tant, de démocratie, non seulement fait montre d'abus excessifs en toute impunité, donnant l'im-pression qu'aucune institution, de quelque puis-sance soit-elle, ne peut le contrôler. Une double violation des droits de l'homme, n'est-ce pas ? Les États-Unis, en tant que superpuissance, vio-lent les droits de l'homme et procèdent à des inter-tentiers insulations de la consecutive de la contraction de la contr

ventions inadmissibles. Je pense au Vietnam auquel les Américains ont déclaré une guerre inhumaine en employant des armes chimiques et des procédés délovaux. Malgré cela, les États-Unis demeurent dans un état d'impunité totale, parce que, simplement, c'est la loi du plus fort qui règne. Si avant, ce pays a été contenu par l'ex-URSS, ce n'est plus le cas aujourd'hui, car il a le champ libre. Les Américains apportent un soutien indéfectible à l'État sioniste qui lui, procède à des dépassements incroyables, avec la bénédiction des États-Unis qui lui accordent son veto au Conseil de sécurité. L'État sioniste est un pays qui viole quotidiennement et publiquement les doits de l'homme. Sur le plan moral, c'est éminemment

Quelle appréciation portez-vous sur les droits de l'homme dans le monde arabe où certains peuples, après ce que l'on appelle le printemps arabe, comme est le cas en Tunisie, en Égypte et en Libye, continuent à vivre dans l'incertitude ?

Honnêtement, j'ai applaudi à la cessation de ces régimes, que j'aurais aimé qu'elle se fasse autrement que par la violence. L'histoire nous enseigne qu'aucune dictature n'est éternelle. Nous sommes réjouis, car en Égypte, à titre d'exemple, le régime avait ten-dance à devenir héréditaire. Pendant leur règne, les dance à devenir hereditaire. Fendant leur legne, les présidents Anouar Sadat et Hosni Moubarak prépa-raient déjà leurs fils respectifs, tandis que le président tunisien Ben Ali a laissé son épouse agir à sa propre guise. Ces excès se faisaient au préjudice des peuples concernés. Cela commençait à devenir grotesque et inadmissible. Mon souhait est de voir ces mêmes pays



réussir une transition pacifique et parvenir à se démo-cratiser, pacifiquement aussi. Moi, je ne cois pas à la

violence qui est extrêmement négative.

L'Algérie que d'aucuns ont pensé être touchée inévitablement par ce vent de révoltes. Or, les jours qui ont suivi le déclenchement des différents évène-

qui ont survi le declenchement des differents evene-ments dans le monde arabe ont prouvé le contraire. Le printemps arabe s'est avéré un faux printemps, parce que les choses n'ont pas tourné dans la bonne direction. Nous, en tant qu'Algériens, n'avons pas be-soin de cela, les choses se sont déroulées d'une ma-nière plus naturelle, évolutive, démocratique, sans secousse ni révolte ou révolution. Le printemps arabe n'est pas le meilleur modèle. Notre modèle est d'évo-luer dans le calme, la paix civile et la continuité.

Vous êtes à la tête de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) depuis plusieurs

années. Comment gérez-vous cette responsabilité que vous a confiée le Président de la République ? Je fais du mieux que je peux. Je tiens à souligner que cette commission contient 44 membres (en plus de son premier responsable) qui sont tous désignés par le Président de la République. Pour répondre à votre question, je dis que je gère cette responsabilité le plus démocratiquement possible. Comme les membres de la CNCPPDH viennent de tous les horizons, je fais en sorte pour que cette institution soit à la fois, d'abord, transparente, et ensuite, démocratique. À cette commission, je n'ai jamais tenté d'imposer mon point de vue. Tout est délibéré et discuté, et les points de vue sont pris à la majorité et, plus souvent, par

Quel bilan faites-vous depuis votre installation à la tête de cette commission ?

à la tête de cette commission?

Franchement, je trouve qu'il est mitigé. Ca serait stupide de jeter des fleurs à la commission, d'une manière générale, et à moi-même, en particulier. On aurait pu mieux faire. Ce qui est sûr, avec les moyens dont on dispose et dans les conjonctures qu'on a traversées, on a essayé de faire pour le mieux et le plus honnêtement possible. Les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances ni de celles du public. Toutefais en a foit es qu'or a propulér pour tefois, on a fait ce qu'on a pu. C'est un début pour une commission nouvelle qui venait après l'Observa-toire. Les problèmes à traiter sont difficiles, je cite les disparus, les problèmes sociaux, la démocratisation et j'en passe. Pour résumer, je dis que les résultats ne sont ni mirobolants ni négatifs, mais sont à mi-chemin. Je retiens l'attention des lecteurs sur point important : la CNCPPDH est indépendante et correctement financée. Cependant, je dois clarifier que nous sommes une institution d'influence, on n'a pas jusqu'à présent un pouvoir réel. Je voudrais que notre influence augmente pour qu'elle soit mieux per-çue afin que les choses aillent mieux, mais cela s'avère très difficile.

s'avère très difficile.

Si souvent, on dialogue avec le Président de la République, les autres parties ne nous portent pas une oreille attentive. J'espère que cela viendra avec le temps. Je suis conscient des problèmes auxquels se heurte l'Algérie, notamment que nous vivons des moments extrêmement importants, et que le pays vit une tange de puls importantes de son histoire. Le pays se étape des plus importantes de son histoire. Le pays se démocratise avec le multipartisme, la nouvelle loi électorale, l'ouverture de l'audiovisuel, le renforcement des libertés publiques et individuelles. Je souhaite que toutes ces modifications et transformations, qui sont appelées à venir et dont a décidé le Président de la République, se fassent dans le consensus le plus large. Il faut répondre à toutes les sensibilités et points de vue, et ne laisser personne en marge, pour arriver à la meilleure des solutions.

■ Entretien réalisé par Fouad IRNATENE

Mars 2014

1999 - 2014

LE BILAN



C'est un fait : le secteur de la communication en Algérie est, aujourd'hui, à un niveau de développement quantitatif et qualitatif, et d'un encadrement juridique plus qu'appréciables, même s'il ne peut — ce qui est normal — satisfaire tout le monde.

ette mue, entamée en 1990 avec la promulgation de la première loi de l'information adoptée dans le sillage des évènements de 1988, a été accélérée, depuis, par le vouloir d'un homme, le Président Abdelaziz Bouteflika, en l'occurrence.

1999 : le ton est donné

Dans sa déclaration prononcée, début février 1999, à l'hôtel El-Aurassi, et dans laquelle il dévoilait les grands axes de son programme qu'il a défendu lors de la campagne électorale pour « faire revivre l'espérance nationale », le candidat Abdelaziz Bouteflika avait, s'agissant de la presse, déclaré qu'il « appar-

tient à l'Etat de lever les entraves qu'elle connaît et d'encourager la multiplicité et la diversité des organes de presse et/ou contribuer concrètement à leur diffusion dans le cadre du droit des citoyens à l'information. »

Aujourd'hui, le bond quantitatif est là : on recense plus de 400 titres dont plus d'une centaine de quotidiens ; plus de 4.000 journalistes (contre un peu plus de 1.500 en 1988), une cinquantaine de radios locales... Mieux encore, la communication électronique par internet est totalement libre, mais cette mue qui s'est faite de manière progressive a connu son point culminant en 2011. Au mois de mai de cette année, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans un message à la communauté journalistique nationale, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la Liberté de la presse, a annoncé que

« le gouvernement est chargé d'accélérer le chantier des ajustements législatifs et réglementaires, principalement la révision de la loi organique portant Code de l'information, et d'initier les lois ordinaires pour un cadrage juridique qui puisse correspondre à l'étape » qui est celle du pays. Il a, également, souhaité que « le cadre de la concertation avec la profession, et avec la société doit être le plus large possible pour aboutir à un consensus préalable autour des questions dominantes, y compris la mise en place des autorités de régulation du secteur de la communication », et, pour ce faire, le Chef de l'Etat a appelé « l'ensemble des journalistes, des éditeurs et des défenseurs des principes de liberté d'expression à favoriser, au sein même de la profession, la réactivation du Conseil de l'éthique et de la déontologie. »

1999 - 2014

S'agissant de la communication institutionnelle, le gouvernement, a-t-il indiqué, « devra mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, une stratégie qui garantira aux journalistes, dans l'exercice de leur mission, l'accès aux sources d'information dans le respect des lois et règlements du pays. » Il a, aussi, souhaité que les journalistes, eux-mêmes, prennent « conscience de leur devoir, assumer leurs responsabilités, s'organiser et accomplir leur part du chemin en termes de régulation paritaire, d'éthique, de déontologie, et de défense des droits moraux et sociaux des journalistes. »

15 avril 2011, le tournant

En ce qui concerne le message-feuille de route pour ce secteur, dont l'importance ne s'est jamais démentie, les annonces, qui y étaient contenues, ont été matérialisées en mesures annoncées lors d'un Conseil des ministres tenu au mois de septembre 2011, mais il y a lieu de souligner que ces mesures n'ont pas vraiment surpris du fait qu'elles s'inscrivent dans le cadre des réformes politiques profondes promises par le Président Boute-flika dans son discours du 15 avril 2011. C'est ainsi que lors du Conseil des ministres du mois de septembre 2011, il a été procédé à l'adoption du projet de texte de la nouvelle loi sur l'information qui énonce la fin du monopole de l'Etat sur l'audiovisuel et abolit aussi la peine d'emprisonnement pour les journalistes auteurs d'articles jugés diffamatoires. Dans le communiqué, rendu public à l'issue de cette réunion, il est indiqué que « s'agissant de l'audiovisuel, il est proposé la création d'une autorité de régulation qui en aura la charge. L'ouverture de l'activité audiovisuelle est proposée aussi sur la base d'une convention qui sera conclue entre la société algérienne de droit privé concernée et une autorité de régulation de l'audiovisuel. » Pour ce qui est de la presse écrite, il a été décidé de lever la peine d'emprisonnement contre les journalistes auteurs d'articles jugés diffamatoires pour la remplacer par des amendes allant de 50.000 à 100.000 dinars.

Dans le cas d'une atteinte avérée à « la sûreté des institutions de l'Etat », la publication fautive fera seulement l'objet d'une suspension, voire d'une interdiction définitive. Autre nouveauté en faveur des professionnels est que les sanctions ne seront plus du ressort de l'administration (ministères de la Justice et de l'Intérieur). Désormais, elles seront prononcées par une instance composée pour moitié de représentants de journalistes, et, pour moitié de personnalités choisies par le Président de la République et les présidents du Sénat et de l'Assemblée, en l'occurrence par l'autorité de régulation. De même que la délivrance des agréments pour la création de journaux, jusque-là soumise au quitus du garde des Sceaux, sera désormais délivrée par cette même instance.

2012 : adoption de la loi organique relative à l'information

Dans le sillage des réformes annoncées par le Chef de l'Etat, une première étape est concrétisée dès janvier 2012. Elle à trait à l'adoption de la loi organique relative à l'information qui a décliné tous les textes juridiques et réglementaires appelées à régir le secteur. En fait, le Président Bouteflika n'a eu de cesse, durant ses différents mandats, d'œuvrer à la promotion du secteur de la communication. C'est lui qui a inspiré les grands axes du travail du gouvernement. Y compris pour celui qui est dirigé par M. Sellal. Dans son programme d'action, adopté au mois d'octobre 2012 par le Parlement, le Premier ministre qui, fautil le rappeler, a pour mission de poursuivre la mise en œuvre du programme du Président de la République, a indiqué que : « L'adoption récente de la loi organique relative à l'information permet de jeter les jalons d'une organisation moderne du secteur de la communication fondée sur des normes et référents internationaux.

La liberté de la presse, garantie par la Constitution, trouve dans le code de l'information les règles de son plein épanouissement. Le gouvernement œuvrera, dans cette perspective, à garantir et à consolider le libre exercice des activités et métiers du secteur de l'information. » Il a ajouté que « la création prochaine de l'autorité de régulation de la presse écrite et du conseil de l'éthique et de la déontologie consacrera la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les acteurs de ce secteur dans cette dy-namique de modernisation et de consécration du libre exercice du droit à l'information. » Il ajoutera que « la formalisation de la loi sur l'audiovisuel consacrera, au plan légal, l'ouverture du secteur de l'audiovisuel et procédera à la mise en place de l'autorité de régulation de l'audiovisuel qui permettra d'encadrer cette activité. » Il sera, également, indiqué la poursuite par le gouvernement des actions de modernisation du secteur, à travers la poursuite de la mise en place de la Télévision numérique terrestre (TNT), la poursuite de la réalisation d'imprimeries, no-



tamment dans les régions Sud (celle de Béchar est opérationnelle), du pays pour garantir une distribution améliorée de la presse écrite et consacrera le droit du citoyen à disposer de l'information, la poursuite du soutien de l'aide à la presse à travers, notamment la mise en place d'actions de formation et de perfectionnement dédiées aux professionnels de la presse et des médias et du soutien à l'impression des journaux.

2014 : adoption de la loi sur l'audiovisuel

Au mois de mai 2013, et, de nouveau à l'occasion de la journée de la Liberté de la presse, le Président décrète la journée du 22 octobre comme journée nationale de la Presse. Dans son message adressé aux hommes et aux femmes de médias, il a indiqué vouloir « réaffirmer l'engagement de l'Etat à doter la presse nationale et le secteur de l'information de mécanismes juridiques et de différentes formes de soutien à même de lui permettre de s'acquitter de ses nobles missions sans restriction à sa liberté afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir. » Une années plus tard (janvier 2014) et après moult concertations avec les professionnels, et un débat passionné puisque le texte n'a pas laissé indifférent les parlementaires, en témoignent les très

nombreuses interventions enregistrées lors des séances plénières tant au niveau de la Chambre basse que la Chambre haute, la loi relative à l'audiovisuel a été adoptée à la majorité par le Par-lement, d'abord par les députés le 9 janvier, ensuite par les membres du Conseil de la nation le 29 janvier 2014. A l'issue du vote, le ministre de la Communication a déclaré : « C'est un moment historique, c'est une avancée extraordinaire! Je pense que le grand vainqueur est le citoyen algérien. Tout ce qui est conçu comme loi, surtout dans l'audiovisuel, doit lui servir pour qu'il puisse être le seul bénéficiaire en termes de programmes télévisuels variés et d'informations crédibles. Il y a lieu de souligner que la loi relative à l'activité audiovisuelle ouvre le secteur à l'initiative privée algérienne. Elle vient en application des dispositions de la loi organique relative à l'information de janvier 2012. Les nouvelles dispositions fixent les modalités, organisent les procédures de la création des services audiovisuels et définissent les missions d'une autorité de régulation l'ARAV — prévue pour encadrer l'activité du paysage audiovisuel. >

Le gouvernement s'attelle depuis à l'élaboration prochaine de lois sur la publicité et sur le sondage d'opinion ce qui permettra de parachever le dispositif de modernisation du secteur.





1999 - 2014 LE BILAN



LE PARI RÉUSSI DE LA STABILITÉ

Le secteur de la culture est rarement évoqué par les observateurs quand il s'agit d'établir le bilan du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. C'est tout dire de l'intérêt qu'ils portent à la culture.

u mieux, d'une petite pirouette, ils tranchent : « La culture, il n'y a rien, rien n'a été fait, si le gaspillage ! » Voilà, la question est ainsi tranchée en quelques mots et l'on parle de gaspillage au lieu de noter enfin, avec satisfaction, que le budget de la culture a connu une évolution positive qui aura permis aux responsables du secteur d'établir des programmes ambitieux avec le maître mot de la relance. Parce qu'il s'agit bel et bien de tout reprendre, pratiquement à zéro.

Oui! pour ceux qui ont la mémoire courte, l'Algérie, secouée par une crise sans précédent et menacée dans ses fondements par le fléau du terrorisme, ne pensait qu'à la sauvegarde de ses intérêts supérieurs. Faut-il rappeler, aussi, que l'extrémisme religieux, qui interdit et ne tolère aucune expression artistique, est passé des menaces à l'exécution avec les assassinats de journalistes, artistes et écrivains. Ceci pour dire que le contexte ne se prêtait pas à la création, si ce n'était celle de l'urgence.

Dans ce bilan, fatalement, nous pouvons situer le commencement de la relance du secteur avec le retour progressif à la paix prôné par le président Abdelaziz Bouteflika à travers sa politique de réconciliation nationale.

La paix et la stabilité constitueront le tremplin pour le secteur de la culture, et, c'est ce qui permettra aux responsables du secteur de constituer des équipes rodées et soudées autour de projets ambitieux à l'image du second festival Panafricain, une grande réussite pour un pays qui, quelques années auparavant, était pratiquement mis en quarantaine. A ce sujet, le premier mérite revient au Président de la République qui misera sur la stabilité et qui assurera au secteur son soutien indéfectible. En nommant et en maintenant M™ Khalida Toumi, ministre de la Culture depuis 2002, le Président de la République a donné une assise et une continuité au secteur qui en avait grandement besoin d'autant qu'auparavant le domaine de la culture n'a jamais constitué une priorité et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.

rité et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.

Résultat des courses et pour faire court, l'Algérie peut se targuer, aujourd'hui, de compter plus d'une cinquantaine de festivals nationaux et internationaux. Et c'est pratiquement de zéro manifestation culturelle d'envergure à ce chiffre qui donne entière satisfaction tout en attendant que se manifeste d'autres besoins et attentes dans plusieurs régions du pays.

Concrètement, la culture a droit de cité actuellement, et, dans nombre de domaine, la relance est effective, mais le fruit de cet investissement en infrastructure et en budgets pour des projets de création ne se cueille pas dans l'immédiat.

Pour le cinéma par exemple, du niveau zéro la production a repris et de nombreux films et documentaires enrichissent la filmographie algérienne. Des prix obtenus dans les manifestations internationales redonnent des couleurs au cinéma algérien. L'année 2014 verra plus de cinq longs métrages de grands réalisateurs comme Mohamed Lakhdar Hamina, Belkacem Hadjadj et Rachid Bouchareb pour ne citer que ceux-là. Faut-il préciser que sans l'apport financier de l'Etat, ces projets filmiques n'auraient pas vu le jour.

Idem pour le livre où, grâce au soutien de l'Etat, plus de 1.000 titres sont édités annuellement. Les bibliothèques se voient ainsi dotés de livres par le ministère de la Culture. Le théâtre n'est pas en reste, car il bénéficie aussi de cette politique de soutien à la création artistique.

C'est dire que le chantier est vaste et qu'au règlement d'un segment d'un domaine donné de la culture d'autres problèmes surgissent avec acuité comme c'est le cas pour la distribution dans le domaine de l'édition et du livre. L'absence de parc cinématographique pénalise aussi le film algérien. Le cinéma algérien a besoin cruellement de salles de cinéma dans nombre de région du pays. Cette question est en phase d'être solutionnée avec la récupération par le ministère de la Culture du réseau de salles appartenant aux collectivités locales.

L'avènement de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) est une autre structure importante dans le dispositif de relance du secteur puisqu'il est appelé à porter les couleurs de la culture algérienne dans les meilleurs conditions dans des manifestations nationales et internationales.

Il est évident que dans un secteur aussi exigeant que la culture et face à la concurrence internationale qui existe dans ce domaine, c'est au créateur algérien de relever le défi de la qualité, maintenant qu'il peut compter sur l'aide et l'apport de l'Etat.

Abdelkrim Tazaroute

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Edite par I FEP-SPA

EL MOUDJAHID
au capital social de 50.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger
Téléphone: 021.73.70.81
Présidente-Directrice genérale
de la publication
Naâma Abbas

Rédacteurs en chef Kamal Oulmane - Achour Cheurfi

> DIRECTION GENERALE Téléphone : 021.73.79.93 Fax : 021.73.89.80

DIRECTION DE LA REDACTION
Téléphone : 021.73.99.31
Fax : 021.73.90.43
Internet : http://www.elmoudjahid.com
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.com

| BUREAUX REGIONAUX | CONSTANTINE | 100, rue Larbi Ben M'hidi | Tel. (031) 64.23.03 | CRAN |

Maison de la presse Amir Benaïssa Immeuble Le Garden, S. B. A. TelFax: (168) 54.42-42 TelFax: (168) 54.42-42 Bloc administratif, rue de la Liberté. TelFax: 034.22.10.13 TelFax: 034.22.10.13 Cité Mohamed Boudiar (ex-2.000 logts Bătiment 3; le raige, Nouvelle ville TELENCEN: 12, place Kairouna TEL-Fax: (164) 27.66.66 MASCARA: Maison de la Presse Rue Senouci Habib Caller (164) 13.60 CELTRE AND DEL AND DEL AND DEL CELTRE DEL CANDON DEL CELTRE DEL CANDON DEL CELTRE DEL CANDON D

PUBLICITE
Pour toute publicité, 3 adresser
à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de
Publicité "NEILE JE Publicité" NEILE JE Publicité" NEILE JE Publicité" NEILE JE PUBLICITÉ JE SE L'AUTONNEILE JE L'AUTONNEILE JE L'AUTONNEILE JE L'AUTONNEILE JE L'A

COMPTES BANCAIRES
Agence CPA Che-Guevana - Alger
Compte dimars in 102, 1038601 - 17

- Dinars : 603, 200, 000-44 131, 11. Ibertie
- Devises : 605, 310, 010078/57
- Dimars : 005, 300, 001, 413, 47, 86, 302, 88

- Dimars : 005, 500, 107, 470, 247, 86, 302, 88

- Devises : 005, 500, 107, 470, 247, 86, 302, 88

- Edité par l'EPE-SPA
- EL MOUDJAHID

Edit of the Tests of the Control of

Edition du Sud :
Unité d'Impression de Ouargia (SIA)
Unité d'Impression de Ouargia (SIA)
Unité d'Impression de Ouargia (SIA)
DEFEUSION
Centre; EL MOUD AHIID
Tél: 102 17.39482
Est; SARL "SODIPRESSE":
Tél-fax: 631 32.73.58
Ouset; SARL "SDPO"
Tél-fax: 641 463.487; Sud; SARL "TDS"
Tél-fax: 647 576.20.

France: IPS (International Presse Service)
Tél. 01-46-07-63-90

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont vas rendus et ne veuvent fair

Diplomatie

L'empreinte Bouteflika



Candidat à la présidentielle d'avril 1999, le futur Président de la République n'aura eu de cesse d'affirmer, lors de sa campagne électorale, que parmi les chantiers prioritaires qu'il s'attellera à mettre en œuvre, dès sa prise de fonction, figurait celui de réhabiliter l'image et le rôle de l'Algérie sur la scène politique mondiale.

our ceux qui connaissaient le parcours de l'homme, il était clair que cette mission, qu'il s'est fixée, n'était pas une simple promesse électorale, que tout candidat à la magistrature suprême aurait pu faire aux électeurs. Loin s'en faut. En fait, et ceux qui ont toujours en mémoire cette période de l'histoire de l'Algérie, peuvent témoigner que cette promesse, avec celle de restaurer la paix et la sécurité dans le pays s'entend, était sans nul doute un véritable défi à relever en raison de la perception négative qu'avait le monde de l'Algérie. En effet, mise au ban par la communauté internationale durant les années de la tragédie nationale, l'Algérie ne suscitait que craintes et appréhensions. Une perception accentuée par l'embargo aérien imposé par de nombreuses compagnies étrangères. C'est dire que pour celui qui a été pendant de longues années (1963 -1979), ministre des Affaires étrangères du pays, celui qui a été le principal artisan de l'âge d'or de la diplomatie algérienne, la nouvelle situation était inacceptable. Dès lors, il ne pouvait avoir comme priorité dans le programme électoral de Abdelaziz Bouteflika que celle de remettre le pays, là où l'a laissé avant son départ. C'est-à-dire en bonne place dans le concert des nations, d'autant que l'homme a gardé son aura auprès de nombreux dirigeants influents de ce monde. Progressivement, l'Algérie a été de nouveau visible.

Une aura retrouvée

En effet, sous la houlette de son Président, l'Algérie retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Elle reconquiert, sous son influence, sa position de leader au niveau africain. Elle joue les premiers rôles dans la reconversion de l'Organisation de l'union africaine en Union africaine, initie la création du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et finalise un accord d'association avec l'Union européenne, le 22 avril 2001, admet-on volontiers aujourd'hui. Sa grande expérience diplomatique forgée au fil des ans et au contact des grands de ce monde, sa clairvoyance des dossiers internationaux font que le Président de l'Algérie, Abdelaziz Bouteflika est régulièrement convié à assister aux sommets internationaux

G8, G15 et G20 sont autant de rencontres qui lui permettent de rappeler les positions de principes et les points de vue de l'Algérie sur des questions économiques et politiques de l'heure d'une part et de défendre, avec conviction et arguments à l'appui, les intérêts de l'Afrique. A l'un des sommets du G8 (2008), il plaide l'annulation de la dette des pays africains, d'autant que malgré une situation financière délicate, l'Algérie a décidé d'annuler pour plus d'un milliard de dollars de dettes au profit de pays subsahariens. En 2009, près de 35 ans après son premier discours, prononcé dans l'enceinte des Nations unies, qui aura marqué les esprits, il retrouve la tribune onusienne. Une nouvelle fois, il défend les causes auxquelles croit l'Algérie, conformément aux principes cardinaux qui guident sa diplomatie, mais ce ne sont pas là les seuls « trophées » dont pourrait, légitimement se vanter le Président Bouteflika. D'autres retombées peuvent être rappelées. Dans un entretien ac-cordé par M. Lamamra au mensuel *Afrique Asie*, le chef de la diplomatie a ainsi perçu l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'homme de l'Onu et sa réélection au comité exécutif de l'Unesco comme un "renouvellement de la confiance" pla-cée dans l'Algérie et dans sa "capacité à rebondir après les défis

de grande ampleur qu'elle a surmontés", notamment dans le domaine de la sécurité. En réalité, la liste des distinctions obtenues par l'Algérie au plan international est loin d'être exhaustif en reconnaissance. En parallèle à ce déploiement diplomatique en dehors de ses frontières force est de souligner que depuis l'arrivée du Président Bouteflika à sa tête, l'Algérie est redevenue « fréquentable ».

Alors qu'elle était « boudée », après avoir été « La Mecque » des révolutionnaires et un haut lieu des Non-Alignés, Alger est redevenue une destination événementielle. Des invités de marque, des événements prestigieux et des rencontres déterminantes pour les relations régionales, continentales ou internationales y sont organisées, car, tout au long de ses mandats successifs, Bouteflika œuvrera pour que la voix de l'Algérie devienne audible et son image visible. Dans l'entretien qu'il a accordé au mensuel Afrique Asie, le chef de la diplomatie a relevé que la politique extérieure de l'Algérie a "surabondamment" démontré, tout au long des cinquante dernières années, qu'elle a une "capacité de mobilisation considérable" sur la scène régionale et înternationale. M. Ramtane Lamamra a, également, souligné les principes cardinaux qui guident la diplomatie algérienne, réaffirmant son socle historique et relevant sa constance à contribuer à la consolidation de la paix dans la région et sur la scène internationale. La nouvelle génération de diplomates, diplômés de l'académie Abdelaziz Bouteflika, et qui tiennent à rappeler qu'ils ont « eu comme source féconde d'inspiration l'œuvre du Président Bouteflika » ne pourra donc que marcher sur les pas de leur mentor et ce, d'autant que la voie est désormais balisée.

Nadia Kerraz

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Le choix de la renaissance africaine

Une nouvelle génération de dirigeants africains décida que le XXIe siècle sera celui de «la renaissance pour l'Afrique». L'histoire est souvent amorcée par une poignée d'hommes, visionnaires, courageux qui prennent les devants, brisant les tabous et les carcans, refusant la fatalité. En 2001, sur la cinquantaine de pays du continent, le Président Abdelaziz Bouteflika, le Président Thabo M'Beki d'Afrique du Sud, le Président Olusegun Obasanjo du Nigeria proposèrent à l'ensemble des Chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique, un mécanisme pour propulser le continent sur la voie du développement, de la croissance et de la stabilité sociale.

ace à l'Europe, l'Afrique dispose de deux avantages comparatifs considérables : d'abord la plus forte concentration de ressources naturelles dans le monde (30% environ de tous les minerais de la planète, dont 40% de l'or, 60% du cobalt, 90% du platine de la planète, en plus du pétrole, gaz, charbon, diamant...), et la population la plus jeune du monde, mais l'Afrique c'est aussi des siècles de domination. de prédation et d'exploitation de ses forces vitales. Les années 1950 ont apporté le souffle salvateur des mouvements indépendantistes, mais on n'en sort jamais indemne, lavé de plusieurs siècles de colonialisme, de ségrégation raciale et de décennies de guerre froide. Dans les années 1980, le continent a libéré la majeure partie de son espace du colonialisme, mais pour s'engouffrer dans des guerres intestines, des conflits interminables, des régimes despotiques souvent encadrés par les anciennes puissances coloniales... au bout de cet enfer, un processus d'ajustement structurel et son lot de misère sociale, famine et de pandémie. Certes, durant les années 1980 et 1990, les Etats africains ont tenté des méthodes et des programmes de développement panafricain : le Plan d'action de Lagos (1980), l'Acte final de Lagos (1980), le Programme prioritaire de redressement économique en Afrique (1986-1990), le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel (1989), la Charte africaine d'Arusha pour la participation populaire et le développement (1990), le Traité d'Abuja (1991), l'Agenda du Caire (1994)... tous ont échoué. Le continent est-il maudit ? L'échec est-il la seule destinée ?

L'Histoire est souvent faite par une poignée d'hommes visionnaires, courageux qui prennent les devants, brisant les tabous et les carcans. En 2001, sur la cinquantaine de pays du continent, le Président Abdelaziz Bouteflika, le Président Thabo M'Beki, d'Afrique du Sud, le Président Olusegun Obasanjo du Nigeria proposèrent à l'ensemble des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique le Millenium African Plan (MAP), pendant que le Président Abdoulaye Wade du Sénégal proposait le plan Omega. Les deux plans furent fusionnés en un plan unique : la Nouvelle initiative africaine (NIA) qui sera plus tard baptisé Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : le rêve d'environ un milliard d'Africains, soit un peu plus de 13% de la population mondiale, (16% de nos jours) pour réduire la pau-vreté, placer l'Afrique collectivement, et Etat par Etat, sur la voie du développement durable et mettre un terme à sa marginalisation a désormais sa structure. Ce levier pour bouger ce mastodonte a pour nom : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, plus connu sous l'acronyme NEPAD. Il a été adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains de l'OUA en 2001 et a été ratifié par l'Union africaine (UA) l'année d'après. En septembre 2002, une Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies le reconnaît comme principal interlocuteur du soutien de l'ONU à l'Afrique. Aujourd'hui, le NEPAD fait désormais partie des structures de l'UA avec la création au sein de l'Union africaine en janvier 2010 de l'Agence du NEPAD en tant qu'organe technique de l'UA en remplacement du secrétariat du NEPAD. (Lire ci-contre : les principes du NEPAD)

Tordre le cou à la fatalité

Avant le lancement du NEPAD, sur plus de 50 Etats, 33 étaient défini par les Nations unies « comme potentiellement pauvres ou moins avancés et les causes de cette pauvreté sont liées à l'esclavage, aux conditions climatiques, au sida, à la gouvernance caractérisée par une corruption endémique, aux échanges internationaux inégaux qui excluent le continent dans le processus de la mondialisation ». Les flux financiers illicites ont fait perdre à l'Afrique près de 900 milliards de dollars entre 1970 et 2008, selon des estimations officielles. *Afrique Renouveau* (une publication éditée par la division de la communication stratégique du département de l'information des Nations unies). Aujourd'hui, loin des clichés, depuis 13 ans, l'Afrique connaît une progression phénoménale, avec un rythme de croissance impressionnant (en moyenne 5,1% du PIB par an), et bien supérieur à celui de la plu-part des pays de l'OCDE. Derrière cette réussite, le NEPAD. Sur une base consensuelle, il a lancé des projets novateurs dans différents domaines.



Le NEPAD est concu autour de huit secteurs prioritaires destinés à réduire l'espace entre l'Afrique et les pays développés. Ces secteurs sont l'agriculture, l'éducation, la santé, les infrastructures, l'énergie, l'environnement, les nouvelles technologies, l'accès aux marchés extérieurs. Impossible d'imaginer, au-jourd'hui, l'Afrique sans le NEPAD. Une croissance ininterrompue depuis une décennie même si les aléas de l'histoire, la dessinent en dents de scie. Deux plans phares symbolisent parti-culièrement cette transformation de l'espace africain que les clichés persistent à ne représenter que sous les formes de la savane, du désert, des forêts et des sentiers boueux : le plan de développement des infrastructures en Afrique (Pida) et le programme détaillé de développement agricole en Afrique (Pddaa). Celui-ci a inspiré l'Amérique latine qui l'utilise aujourd'hui. Le visage de l'Afrique a changé grâce à ces deux plans. Les projets sont éla-borés au niveau de chacune de cinq régions de l'Afrique : Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe.

Quand on interroge Ibrahim Mayaki, secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD sur l'efficacité de ce « partenariat » africain, cet expert cite trois paramètres : primo : le NEPAD constitue la seule initiative continentale de développement qui affiche des résultats impressionnants dans des domaines comme la science et la technologie, l'agriculture et les infrastructures ; secundo : le NEPAD est directement à l'origine des stratégies de développement les plus importantes dans des secteurs prioritaires comme agriculture (avec le CAADAP) ou les infrastructures (avec le PIDA). « Le fait que l'ensemble des pays africains s'efforce d'ap-pliquer les normes et les règles de ces deux stratégies continentales est un succès considérable » ; tertio : Le NEPAD a mis en

place un instrument, moins connu et pourtant qui « fait des envieux en Europe et dans d'autres régions du monde », c'est le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. C'est une approche originale, unique qui vise à faire le bilan de la gouvernance (économique, politique...) dans des pays qui se portent volontaires. « Lors de ce processus, un groupe indépendant d'experts effectue un diagnostic franc et objectif du pays et ses conclusions sont partagées avec les pairs du pré-sident dont le pays a été examiné. C'est une expérience unique au monde » (lire Autoévaluation: Un procédé unique

Mohamed Koursi

LES PRINCIPES DU NEPAD

A la fois cadre stratégique de développement socio-éco-nomique et vision pour le XXIº siècle, le NEPAD opère une rupture radicale avec le passé de ce continent fait d'une cinquantaine de pays jamais unis pour répondre aux défis critiques auxquels ils font face : pauvreté, sous-développement, marginalisation au niveau international. Le NEPAD est donc, à la fois, une plateforme et une philosophie pour les pays africains pour mener de façon souveraine leur programme de développement, travailler en partenariat et à coopérer ensemble avec des partenaires internationaux. Plusieurs principes le traversent. Le premier de ces principes, la bonne gouvernance comme condition sine qua non de la paix, de la sécurité et du développement politique et socio-économique durable. Concernant l'ensemble des conflits qui secouent le continent, l'Algérie a toujours défendu l'approche inclusive pour trouver une solution durable aux crises; le second, l'appropriation et le leadership africain, ainsi que la participation large et approfondie de tous les secteurs de la société. Une option que l'Algérie a appliquée dans son propre espace sociopolitique avec l'ensemble des textes qui ont révolutionné le paysage médiatique, la scène politique et la composante paritaire hommes/femmes dans les assemblées élues ; le troisième principe, l'ancrage du développement de l'Afrique sur ses res-sources propres et la richesse de ses habitants ; le quatrième principe, les partenariats entre les peuples africains et au sein de ces pays ; l'accélération de l'intégration régionale et conti-nentale ; le cinquième principe, le renforcement de la compétitivité des pays africains et du continent dans son ensemble ; le sixième principe, l'instauration d'un nouveau partenariat international qui remédie au déséquilibre des relations entre l'Afrique et le monde développé à l'exemple de cette revendi-cation de l'Algérie, entre autres, pour reformer certaines structures de l'ONÚ.

AUTO-ÉVALUATION

Un procédé unique au monde

L'Algérie a été parmi les premiers pays à mener à terme un processus d'évaluation dont le rapport a été présenté par le Président de la République au sommet du forum du MAEP à Accra le 1er juillet 2007. Deux ans plus tard, En 2009, à l'occasion du sommet du forum du MAEP, à Addis Abeba, l'Algérie a présenté un premier rapport d'étape sur la mise en œuvre de son programme national d'action. Le MAEP est l'un des aspects les plus innovants du NEPAD. Un mécanisme d'auto-évaluation à caractère volontaire par l'intermédiaire duquel les dirigeants africains soumettent leurs politiques et leurs pratiques à une évaluation par des pairs africains, dans quatre domaines d'intervention : la démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance économique, la gestion des entreprises et le développement socio-économique. Cette évaluation est bisannuelle. Elle est sanctionnée par un rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance, élaboré par des experts de tous les domaines. Il s'agit d'un véritable scanner. L'Algérie fait partie du MAEP dont la création a été initiée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux côtés de ses homologues sud-africain et nigérian. L'Algérie a présenté deux rapports d'étape en 2009 et 2012 sur la mise en œuvre de son « programme d'action national sur la gouvernance qui a intégré les recommandations issues de l'évaluation ». Le 2º rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action en Algérie en matière de gouvernance a été publié en juillet 2012, ce 2º rapport, rend compte des principaux développements intervenus entre 2009 et 2011. C'est une analyse approfondie des différentes actions entreprises dans l'approfondissement de la démocratie en Algérie, le renforcement de l'Etat de droit et la participation accrue de la société civile au développement durable du pays. Ce rapport a également mis en exergue la portée des nouvelles réformes politiques, économiques et sociales que le Président de la République a lancées dans son discours à la nation le 15 avril 2011.

Développement sportif

Une ascension qualitative

e sport de nos jours est devenu le froment par excellence du développement des masses juvéniles. C'est un peu dans cette optique que nombreux sont les pays qui donnent une assise importante à cet élément vital pour assurer une meilleure cohésion sociale. On accorde alors des budgets colossaux pour répondre aux multiples besoins sur le plan infrastructurel, mais aussi pour le paiement des nombreux plans de formation et de développement sportif. Il y a aussi la satisfaction des salaires pour payer les différents encadrements qui prennent en charge l'épanouissement des jeunes dans les multiples disciplines. Le sport en lui-même contribue à confirmer la sentence : « Un corps sain dans un esprit sain ». Il est certain que l'Algérie, depuis son indépendance en juillet 1962, a aussitôt donné une place de choix au sport et aux sportifs d'une manière générale, car les jeunes constituent la majorité de la population algérienne.

Dès les premiers balbutiements de l'Algérie on a consacré beaucoup d'argent pour éviter que le secteur du sport ne soit négligé ou marginalisé. D'ailleurs, dans le premier gouvernement algérien, il y avait parmi les ministres un certain Abdelaziz Bouteflika, il occupait le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports. On avait aussitôt accordé une grande importance à ce secteur. Bouteflika n'avait pas plus de 25 ans, lorsqu'il avait été chargé d'assurer cette fonction ministérielle. Malgré son jeune âge, il a accompli des efforts titanesques pour permettre au sport algérien naissant de se frayer une place de choix parmi les nations les plus huppées qui avaient une avance considérable sur nous. Certes, il changera par la suite de portefeuille en devenant ministre des Affaires étrangères du temps du défunt Boumediène, mais, il y a lieu de mettre en exergue le fait qu'il a mis les véritables soubassements et bases des activités sportives et récréatives dans un pays qui venait de sortir d'une colonisation qui aura duré 130 ans de souffrances et de privations.

Le sport, une priorité

L'Algérie avait connu par la suite des hauts et des bas. Le terrorisme a été derrière le recul de la pratique sportive chez nous durant la « décennie noire ». Il y a lieu de rappeler que l'application de la réforme sportive, par le défunt Houari Boumediène en 1976 avec le code de l'APS, avait donné une impulsion fort remarquée pour le sport algérien. Avec Chadli Bendjedid qui a été élu nouveau président de l'Algérie en février 1979, le football algérien a réussi à donner à notre pays des qualifications historiques aux mondiaux d'Espagne (1982) et du Mexique (1986).

C'était deux moments historiques qui ont donné beaucoup de joie au peuple algérien qui avait un besoin pressant de telles prouesses sur le plan international. Et la victoire extraordinaire, juin 1982, contre l'Allemagne restera un moment fort dans l'histoire encore jeune de l'Algérie. On était alors aimé et choyé par tous en tant que représentant africain, mais aussi arabe. La première coupe d'Afrique organisée par l'Algérie pour la première fois de son historique en 1990 a été remportée par notre équipe nationale drivée par le regretté Abdelhamid Kermali. La FAF était gérée au cours de cette année 1990 par Omar Kezzal qui nous a quittés lui aussi. C'était un peu l'époque phare du sport algérien.

Les années 1990 sont considérées comme un cauchemar pour toute la nation, eu égard à ce que nous avons tous enduré par 10 ans de terrorisme. L'élection de M. Abdelaziz Bouteflika comme nouveau Président de la République au cours du mois d'avril 1999 a eu pour effet de stopper net le terrorisme et tourner la page et le développement tous azimuts a été la base du programme quinquennal du Président de la République résolu à remettre le pays «exsangue » sur les pieds dans un laps de temps très court. On peut dire qu'il a réussi grâce aux différentes politiques, dont la concorde nationale, à faire revenir la paix qui était la condition primordiale pour rendre possible tout développement, surtout s'il se veut ambitieux et généralisé.

Nonobstant les autres secteurs, le sport, destiné à redonner confiance à une jeunesse gagnée par le doute, est mis au devant des priorités. Il donnera alors une place la plus large possible au sport et aux sportifs. On ne lésinera pas sur les moyens pour que notre jeunesse puisse assurer son épanouissement dans un environnement sain et qui ne peut que lui permettre de se frotter aux grandes nations avec plus de confiance et d'efficacité.

L'image de l'Algérie

Dans tous les plans de développement préconisés par la politique générale de l'Algérie, le sport n'a jamais été le parent pau-



vre. Car, il permet à la jeunesse de pouvoir s'exprimer dans un cadre sain et vivifiant. Les résultats n'ont pas tardé à voir le jour. Aux jeux Olympiques de 2000 organisés en Australie, l'Algérie fera une véritable razzia comme ce fut le cas en 1996 à Atlanta (USA) avec Morceli, Boulmerka et Hocine Soltani. Cette foisci, c'est Benida Merah (1.500 m), Saïd Guerni (800 m), Abderrahmane Hammad (hauteur), Allalou (boxe), Brahmi (3.000 m steeple), Azzizi qui se sont distingués donnant une très bonne image de l'Algérie à l'extérieur.

Les bonnes performances sous l'ère Bouteflika ne s'arrêteront pas là. Car, en football et lors de la CAN 2000 organisée conjointement par le Ghana et le Nigeria, l'Algérie, entraînée par Nacer Sendjak et Saïd Chebel (il nous a quittés), avait réussi à se qualifier pour les quarts de finale. Elle a été freinée par le Cameroun (2-1). L'édition suivante, les Verts, avec pour entraîneur Rabah Madjer, se qualifient pour la CAN 2002 organisée par le Mali. Certes, on n'a pas pu passer le premier tour, mais on a laissé une très bonne impression auprès des spécialistes. On n'a été battus que petitement par le Nigeria. On méritait, ce jourlà mieux. Les qualifications à la phase finale sont devenues presque quelque chose de naturelle, eu égard aux moyens énormes déployés par l'Etat pour la promotion du sport national.

En effet, en 2004, à Sousse (Tunisie), sous la houlette de Rabah Saâdane, les Fennecs se qualifieront pour les quarts de finale. Puis, on ratera deux fois de suite la qualification à la phase finale de la CAN. C'était en 2006 en Egypte et 2008 au Ghana. Néanmoins, ce n'était que partie remise. Car la résignation n'est pas algérienne. Comme l'Etat a toujours été derrière le sport, l'EN ne tardera pas tel un « Phénix à renaître de ses cendres ».

En effet, en 2010, le sport algérien, le football plus particulièrement, connaîtra une année pour le moins exceptionnelle. En effet, l'Algérie se qualifiera pour le Mondial 2010 organisé pour la première fois de son histoire par un pays africain. L'Algérie a réussi à se frayer une place parmi les grandes nations africaines en validant son billet aux dépens de l'Egypte dans une épopée mémorable appelée communément «Malhamat Oum Dourman ».

Ce fut beau, grandiose surtout remporté devant une équipe rivale qui avait employé tous les moyens pour nous barrer la route. En dépit du « caillassage » du bus des Verts et la blessure de trois joueurs, notre équipe nationale passera au Mondial sudafricain. Elle réussira même un très bon Mondial où elle avait « loupé » sa qualification au 2º tour. A la CAN de la même année organisée par l'Angola, on se qualifiera pour les demi-finales. On a été stoppé par l'Egypte et la fameuse affaire de l'arbitre Coffée Codjia qui nous avait obligés à jouer à 9. Il avait été à 100% derrière les Egyptiens. On ratera la 3º place au profit des Nigérians (1-0). Depuis, ces deux performances, il y eut le lancement du professionnalisme par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

Le sport roi, ciment de la solidarité

Au fond, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour sans les mesures du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, prises le jour de la finale de la coupe d'Algérie, ESS-CABatna (3-0) le 1er mai 2010. Des mesures incitatives afin que les clubs qui étaient hésitants acceptent de se lancer dans cette aventure où ils seront appelés à transformer leurs clubs de CS Amateur en SPA (société par actions). On devrait octroyer 10 milliards de centimes, des centres de formations, payer les salaires des encadrements de jeunes... C'est comme cela que le professionnalisme a été lancé. Le rôle joué par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été capital pour rendre l'application de ce nouveau système de compétition quelque chose de palpable. Maintenant, on en est à la 3e année.

Il y a encore quelques imperfections, mais la « machine » est sur les « bons rails ». Outre cela, grâce à l'intérêt grandissant des hautes autorités du pays, le sport avait continué à faire parler de lui. L'exploit accompli par notre athlète, Toufik Makhloufi, aux jeux Olympiques de Londres en 2012 où il remporta de fort belle manière, sur la distance du 1.500 m, la médaille d'or de cette épreuve, restera comme l'apogée des grandes réalisations du sport algérien.

Ce n'était pas facile de briller à un tel niveau de compétition, mais la mobilisation par l'Etat de tous les moyens exigés par l'amélioration des performances de nos sportifs a rendu l'impossible possible. Il y eut aussi la bonne prestation de nos sportifs lors des derniers Jeux méditerranéens organisée par Mersin la ville turque (juin/juillet 2013).

Les nôtres ont réalisé un résultat historique comme ce fut le cas en 2001 lors des JM organisés par la Tunisie. Et la « cerise sur le gâteau », c'est un peu la qualification historique pour un 4º Mondial acquise le 19 novembre 2013, au stade Mustapha Tchaker de Blida devant le Burkina Faso sur un but providentiel de Madjid Bougherra à la 49º minute. Ce fut très beau! Magnifique: c'est l'Algérie qui gagne qui a fait « éruption » avec force dans le paysage de la planète football. Il faut admettre que sans l'aide incommensurable de l'Etat, les exploits seraient réduits à leur plus simple expression.

Il faut dire que notre sport-roi a réussi dans un laps de temps très court à ressouder et raffermir les liens de solidarité de tout un peuple. Et la joie unanime et grandiose qui a été donnée au peuple algérien à travers toutes les wilayas d'Algérie, même les petits villages, dénote de la placidité qui nous anime tous en ce moment. Sous l'ère de Bouteflika, il faut être affirmatif pour dire que le sport en général et le football en particulier avaient connu une ascension spectaculaire que personne ne peut démentir, surtout qu'on va organiser la CAN de handball au mois de janvier 2014. Notre sport n'a pas fini de nous étonner et de faire des « pêches miraculeuses » dont leur aura dépasse nos frontières.

Hamid Gharbi

I F BILAN

L'événement sportif

RETOUR SUR L'HISTORIQUE DÉPLACEMENT DE MILLIERS DE SUPPORTEURS ALGÉRIENS À OUM-DOURMAN (SOUDAN), EN NOVEMBRE 2009



Quand le Président répond à l'appel du peuple

Jeudi 12 novembre 2009. Il était presque 19h (heure locale) lorsque l'avion transportant l'équipe nationale algérienne de football atterrit à l'aéroport international du Caire.

es Verts sont attendus pour disputer le dernier match du groupe « G » des éliminatoires de la coupe du monde 2010, prévu en Afrique du Sud. Dans le trajet le conduisant vers le lieu d'hébergement des Fennecs. le bus de la délégation algérienne fait l'objet d'un guet-apens, orchestré par des responsables de la fédération égyptienne de football et exécuté par une horde de supporteurs déchaînés. Le caillassage du bus fait plusieurs victimes parmi les joueurs. Saïfi est touché au coude et Lemouchia à la tête. Les autres membres de la délégation s'en sortent avec moins de dégâts. Cependant, cette attaque a eu son impact sur l'état d'esprit de l'équipe. Un climat de terreur et d'insécurité s'installe dans le camp algérien. Désormais, les Verts savent qu'ils sont en terres hostiles. Moins d'une heure plus tard, les images tournées par les reporteurs de la chaîne française « Canal + », qui se trouvaient à bord du bus aussi, font le tour du globe. Le monde découvre, alors, avec stupeur l'agression, pour le moins lâche, dont a été victime la sélection algérienne. Cet acte ignoble est condamné à l'unanimité. Loin de là, en Algérie, la population est furieuse. Néanmoins, dans l'incapacité de réagir, elle ne peut que prier et retenir son souf-fle. De son côté, la FIFA décide d'ouvrir une enquête, en maintenant le match pour samedi.

Le gouvernent algérien demande des explications à son homologue égyptien, qui tente de minimiser l'affaire, offrant des garanties quant à la sécurité de la délégation algérienne. Mais une fois de plus, les Egyptiens font preuve de lâcheté. Les provocations se poursuivent avant, pendant et après le match. Les 500 supporteurs algériens qui ont fait le déplacement au Caire sont eux aussi victimes d'agressions. Le match se déroule dans un climat de peur. L'Algérie s'incline par 2 buts à 0. Les Verts perdent ainsi la bataille du Caire, mais pas la guerre. Les deux équipes terminent ainsi premiers de leur groupe avec une égalité parfaite à tous les niveaux. Un match barrage, dans un pays neutre, s'impose selon les règlements de la FIFA. Le tirage au sort souri aux Egyptiens, qui ont choisi le Soudan pour abriter cette confrontation décisive. Le destin des deux sélections se jouera à Oum Dourman à la croisée des deux Nil, blanc et bleu. L'Algérie avait opté pour la Tunisie. Les Pharaons se réjouissent. Ils sont confiants.

Le Soudan, où vivent près d'un million d'Egyptiens, est leur second pays. Pour eux, le stade leur sera acquis. Vu la distance qui sépare les deux pays et les formalités de visas, ils estiment que les supporteurs des Fennecs ne pourront jamais faire le déplacement à Khartoum, en masse. C'était sans compter sur la détermination et la volonté des Algériens, qui avaient d'autres idées en tête. Impossible n'est pas Algérien. Dimanche matin, l'ambassade du Soudan à Alger et les différentes agences d'Air Algérie à travers le territoire national sont envahies par une marée humaine. Passeports à la main, des milliers d'Algériens, tous âges, des deux sexes et toutes couches sociales confondues veulent absolument faire le déplacement au Soudan pour être aux côtés de la sélection nationale. L'appel du peuple parvient au Président de la République. En début d'après-midi, M. Bouteflika se réunit avec ses proches collaborateurs et donne l'ordre de faire le nécessaire pour satisfaire la vo-lonté du peuple. Il prend, par la même, attache avec son homologue soudanais, M. Omar el Bechir, qui l'assure de l'entière collaboration de son pays. En signe de coopération, le Premier magistrat soudanais lève la procédure de visas entre les deux pays pour accélérer les choses et facilité le déplacement des Algériens. L'opération Khartoum est, désormais, lancée.

La mobilisation est générale à tous les niveaux de l'appareil de l'Etat. Un déploiement sans précédent s'opère pour faciliter le déplacement du plus grand nombre possible de supporteurs au Soudan. Air Algérie mobilise tous ses appareils pour cette opération,

bien qu'elle coïncide avec la période spéciale du Hadj. Tous les équipages de la compagnie se portent volontaires et renoncent à leurs primes. Ne disposant pas de bureau de liaison sur place, des coordinateurs sont dépêchés à Khartoum. Ils sont rejoints par des éléments de la protection civile, de la sûreté nationale et de médecins bénévoles. Par ailleurs, des gros porteurs de l'Armée nationale, chargés de tentes, de lits de camp, de médicaments et de vivres atterrissent dès le lundi matin à Khartoum. Dans la journée, deux immenses camps de toile, dotés d'infirmeries et de sanitaires, sont installés sur un terrain vague de la capitale, avec la collaboration des autorités locales. L'infrastructure hôtelière fait défaut dans ce pays. Ainsi, la logistique est mise en place, à Khartoum, dans la discrétion absolue. Tout est fin prêt pour accueillir les supporteurs algériens. A 20h, l'entraînement des Verts se déroule à huis clos sur le terrain du club local « El Merrikh » où se jouera le match. Le moral des troupes n'est pas au beau fixe. Cela se lit sur le visage des camarades de Meghni. Cinq cents mètres plus loin à peine, le stade de l'autre formation de la capitale, le « Hilal », fait recette. L'entraînement des pharaons se déroule dans une ambience autheir de se

AR ALGERIE

biance euphorique. Les Egyptiens sont loin de se douter de la suite des événements qui va changer le cours de l'histoire. A la même heure, le premier avion de la compagnie Air Algérie atterrit sur le tarmac de l'aéroport de la capitale soudanaise. Il sera suivi par beaucoup d'autres. Le pont aérien Alger-Khartoum est établi.

Mardi matin, la capitale soudanaise se réveille sur les « One, Two, Three...viva l'Algérie ». Les chants des supporteurs des Verts retentissent partout dans la ville, décorée aux couleurs algériennes. Drapeaux à la main, les fans de l'EN. pris de sympathie par la population locale, arpentent les rues de la capitale. Leur nombre ne cesse de croître au fil des heures. De leur côté, les deux cent mille Egyptiens vivant dans la capitale assistent au spectacle, ébahis. Pris de panique, ils rasent les murs lorsqu'ils ne restent pas cloîtrés chez eux. Khartoum est tombée entre les mains des Algériens. Désormais la peur a changé de camp. Le soir, pour le dernier entraînement avant le big match, les protégés de Saadane sont admirablement surpris par l'affluence record de leur public dans le stade. La tension baisse

d'un cran et la confiance refait surface dans les rangs algériens.

Mercredi, 18 novembre. Jour de match. L'ambassade d'Algérie est prise d'assaut de bon matin par les milliers d'Algériens présents en terre soudanaise. Les billets d'accès au stade sont distribués gratuitement. La fédération soudanaise de football, chargée de l'organisation de la rencontre, a octroyé 9.000 places seulement pour chaque partie, alors que le stade est d'une capacité de 35.000 places assises. Le nombre des supporteurs algériens, qui continuaient d'affluer jusqu'au coup d'envoi de la partie pratiquement, était au moins trois fois supérieur. A midi, les grilles du stade sont ouvertes. Plus de vingt mille policiers et soldats sont mobilisés pour séparer les deux kop, prêts à en découdre. Des barricades sont alors installées aux abords de l'enceinte. Pour empêcher que les supporteurs des deux équipes ne se croisent, ils sont orientés de sorte à atteindre les gradins par des chemins opposés. A 13h30, la partie réservée aux Algériens est déjà pleine. Dehors, il y encore plus de monde

qu'à l'intérieur. Les organisateurs sont débordés. Les esprits s'échauffent. L'ambassadeur d'Algérie négocie avec les autorités locales pour trouver une solution. A 16h, on opère un réaménagement au niveau des gradins pour permettre aux nombreux Algériens restés dehors d'accéder au stade. La partie réservée au préalable au public soudanais est réquisitionnée. L'étirement se poursuit, ainsi, dans les tribunes jusqu'à la partie réservée aux Egyptiens. On compte à peine six mille Egyptiens et environ mille Soudanais. Plus en approche de l'heure de vérité et plus la tension monte. A 18h30 la délégation algérienne pénètre sur le terrain pour s'imprégner de l'ambiance. Le stade s'enflamme. Les joueurs sont émerveillés. A l'aide de leurs téléphones portables, ils filment les scènes de liesses de leur public. A présent, ils ne sont plus seuls. L'Algérie entière est derrière son équipe. Le coup d'envoi est donné à l'heure prévue. Debout, le public des Verts soutient à fond son équipe et pèse de tout son poids sur la rencontre. 40º minute de jeu, Antar Yahia, d'une reprise en plein lucarne mystifie El Hadari et l'Egypte entière. Le stade explose. Les pharaons restent figés. Face à la volonté et la motivation des Algériens, ils demeurent

la fin du match. L'Algérie est qualifiée pour le Mondial. L'EN retrouve la coupe du monde quatorze après sa dernière participation à l'édition du Mexique. A travers tout le territoire national c'est la fête. Les Algériens du monde entier célèbrent aussi cette victoire.

impuissants tout au long de la partie. L'arbitre de la partie, le Seychellois Eddy Maillet, siffle

Les Egyptiens n'ont, de leur côté, pas digéré la défaite. Ils se comportent en mauvais perdants. Sur les plateaux des différentes chaînes de télé, les débats sortent de leur contexte sportif. Certains responsables et autres anciens joueurs dérapent, en versant dans l'insulte. Très vite, les autorités algériennes rappellent à l'ordre leurs homologues égyptiens.

Jeudi, la délégation algérienne est de retour au pays. Elle est directement conduite au Palais du Peuple où elle sera reçue par le Président de la République. M. Abdelaziz Bouteflika tenait rendre hommage à cette équipe pour son courage, la féliciter pour sa qualification au Mondial et la remercier pour la joie qu'elle a apporté à tout un peuple. Cependant, le bus de la délégation peine à se frayer un chemin sur une route bondée. Des centaines de milliers d'Algériens, arrivés des quatre coins du pays sont venus saluer leurs héros. Pendant ce temps, à Khartoum on organise le rapatriement des supporteurs. L'opération durera plus de six jours. La population locale, qui a partagé la joie des fans des Verts, regrette l'ambiance magnifique

Depuis le débarquement de la Normandie en juin 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale, orchestré par les Anglais, les Français et les Américains, aucun pays n'a réalisé un pont aérien d'une aussi grande envergure en un laps de temps aussi court (48h). On estime le nombre de supporteurs qui ont fait le déplacement au Soudan à 28.000 environ. Désormais, le pont aérien Alger-Khartoum, établi avec la bénédiction du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, restera dans les annales.

des Algériens

Rédha Maouche





15 AVRIL 2011, LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux, Que le salut de Dieu soit sur le plus noble des Messagers, ses proches et ses compagnons jusqu'au jour du jugement dernier

(Traduction non officielle)

« Chères concitovennes.

Chers concitoyens,

L'enjeu national majeur était, au début de la décennie écoulée, d'éteindre le feu de la Fitna, d'œuvrer au rétablissement de la paix et de la concorde et de consacrer la réconciliation natio-

Grâce à Dieu et à votre engagement à mes côtés, ces objectifs ont été atteints conformément à nos valeurs séculaires de clémence et de pardon. Les craintes se sont dissipées et les esprits

Avec le retour de la paix, il devenait impératif de dépasser les séquelles de la destruction et de rattraper les retards accumulés. A cet effet, nous avions engagé successivement deux gigantesques programmes d'investissements publics à tous les niveaux. Le troisième programme est en cours de réalisation.

Ces programmes ont incontestablement porté leurs fruits et les années 2000 furent riches en réalisations à tous les niveaux et sur tout le territoire national, notamment en matière d'infra-structures de base et d'équipements socio-économiques.

Dans le même temps, le déficit en logements a été considérablement pallié par la réalisation,

tous les cinq ans, d'un million de logements et le chômage a été également résorbé dans une large proportion. Le pays a renoué avec ses principes de justice sociale et de solidarité nationale, en témoignent les importants transferts sociaux et les multiples formes d'aide octroyées par l'Etat pour subventionner les produits de première nécessité et améliorer les services publics.

Ces réalisations ont été accompagnées par le règlement anticipé de la dette extérieure par l'Algérie qui a retrouvé la place qui est sienne aux niveaux africain, arabe et international dans le cadre du respect mutuel

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens, L'Algérie suit, naturellement, les mutations en cours sur la scène internationale, particulièrement celles survenues dans certains pays arabes. Face à cette situation, l'Algérie réaffirme son attachement à la souveraineté des pays frères et à leur unité, son rejet de toute ingérence étrangère et son respect de la décision de chaque peuple découlant de sa ouveraineté nationale.

Au plan national et dès lors que nous vivons dans une société pluraliste, il est tout à fait naturel que des courants se préoccupent des vents de changement qui soufflent sur la région.

Il est évident que nous penchions plus vers les positions des forces politiques imprégnées du sens nationaliste qui bannissent toute ingérence dans les affaires des autres et rejettent, en contrepartie, toute ingérence étrangère dans les leurs.

C'est là la position de la majorité écrasante de notre peuple qui suit avec intérêt les différentes initiatives et qui est en droit de s'exprimer quand la stabilité du pays est menacée.

Tous les peuples, particulièrement les jeunes, aspirent au progrès social et économique et à davantage de justice et de liberté, et plus encore à une meilleure gouvernance. La démocratie, la liberté, la justice et l'Etat de droit sont autant de revendications légitimes que nul ne saurait

Notre peuple est jeune et ambitieux, d'où la nécessité de satisfaire, jour après jour, aux multiples revendications dans tous les domaines et nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, interpellés pour opérer des réformes socio-économiques et politiques.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Sur cette base, nous avons engagé des actions pour satisfaire les revendications sociales légitimes de nos citoyens. Un nouveau mécanisme a été mis en place pour stabiliser les prix des produits alimentaires de base qui connaissent une flambée sur les marchés internationaux. L'investissement a été soutenu par d'importantes mesures incitatives à travers l'accès au fon-

cier et une plus grande disponibilité des crédits bancaires. Ces mesures favoriseront la création de richesses et l'amélioration de l'offre d'emploi.

Les différents dispositifs de soutien destinés aux jeunes et aux sans emploi désirant créer leurs propres micro-entreprises ont été également renforcés.

Parallèlement, les mécanismes de l'Etat visant à encourager l'emploi de jeunes diplômés ont été améliorés aux plans qualitatif et quantitatif. La durée des contrats a été prolongée, ces contrats sont devenus renouvelables et les bénéficiaires deviennent prioritaires lors de la titularisation. Concernant l'habitat, un effort incommensurable est consenti depuis 2000 à ce jour à travers la satisfaction d'une grande partie de la demande et la réduction de la protestation.

Je demeure convaincu, en dépit du programme ambitieux en cours de réalisation, que de nouvelles demandes seront exprimées. Des demandes que nous devrons prendre en charge en toute objectivité et avec mesure. L'actuel programme quinquennal prévoit la réalisation de deux millions de logements dont plus d'un million seront délivrés avant 2014.

Nous avons décidé de promouvoir l'accès des citoyens à l'habitat rural y compris au niveau des retites es alemérations et de programme qua production de forcilles décireuses de

des petites agglomérations et de permettre au plus grand nombre de familles désireuses de construire ou d'acquérir un logement, de bénéficier de prêts à cet effet.

En résumé, les réalisations sont palpables et les statistiques connues de tous. Elles appartiennent exclusivement à la collectivité nationale et nul ne pourrait faire croire que les fruits du développement ne profiteraient qu'à certaines catégories sociales. Cependant, peut-on affirmer que tout ve pour le mieux? que tout va pour le mieux ?

A l'évidence non! Des fléaux sociaux tels la corruption, le népotisme et le gaspillage sévis-

sent et l'Etat s'emploie à les combattre avec vigueur et détermination. Voilà une autre bataille qu'on ne peut remporter qu'avec la participation de toutes les catégories de la population, car tout ce qui est réalisé l'est pour vous, avec vous et grâce à vous.

Chers concitoyens,
D'importantes mesures seront prochainement prises qui insuffleront un nouvel élan à la gestion de nos programmes et à la dynamisation de l'appareil de l'Etat. Elles viendront conforter la lutte contre la bureaucratie et les dysfonctionnements enregistrés au sein de notre Administration et faire face à toute atteinte aux deniers publics.



Une concertation sera engagée cette année au niveau local avec les citoyens, les élus, le mouvement associatif et l'Administration pour définir les objectifs d'un meilleur développement local et les adapter aux attentes de la population.

Dans ce contexte, une action sérieuse sera engagée en direction de l'entreprise économique,

publique ou privée, en ce sens qu'elle constitue, par excellence, la source génératrice de richesse et d'emploi, dans le but d'assurer son développement et sa modernisation.

La promotion et la mise à niveau de l'entreprise tendent essentiellement à consolider la croissance économique du pays, à relever le niveau de productivité et à améliorer la compétitivité.

A cet effet, le gouvernement doit élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques, tous secteurs d'activités confondus, en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux.

Le gouvernement doit également réunir les conditions optimales pour libérer les initiatives à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et, en général, l'instauration d'un climat propice aux affaires et à l'investissement.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens, L'Algérie a engagé, depuis plus de deux décennies, un pluralisme politique pour lequel le

peuple a payé un lourd tribut, sans aide ni assistance de quiconque de par le monde. Le pluralisme politique dans notre pays est illustré par l'existence d'une trentaine de partis

De pluraisme pointque dans notre pays est musite par l'existence d'une trentame de partis politiques et d'un parlement pluriel.

Le pluralisme se traduit aussi par la liberté d'expression, une réalité que reflètent nos médias de par leur diversité et par l'audace dans le ton qui les caractérise.

Nous pouvons être fiers d'appartenir à un pays où la liberté d'expression est une réalité palpable, un pays qui ne compte aucun prisonnier d'opinion ni détenu politique. Un acquis remarquelle qu'il appareient de caractificat pays qui ne compte aucun prisonnier d'opinion ni détenu politique. Un acquis remarquelle qu'il appareient de caractificat pays qui ne compte aucun prisonnier d'opinion ni détenu politique. quable qu'il convient de consolider pour en assurer la pérennité. La Fitna est plus grave que le meurtre et c'est au prix de sang et de larmes que l'Algérie de-

meure unie et forte, que la République et ses acquis démocratiques sont préservés et que l'espoir est à nouveau permis

Nul n'a donc le droit de réinstaller, d'une façon ou d'une autre, la peur dans les familles algériennes, inquiètes pour la sécurité de leurs enfants ou de leurs biens ou plus grave encore, l'inquiétude de toute la nation sur l'avenir de l'Algérie, son unité, son indépendance et sa souveraineté nationale.

Chères concitoyennes,

Chers concitovens.

Nous sommes aujourd'hui appelés à aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'Etat de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique.

Cette mission ambitieuse et décisive pour l'avenir de notre pays exige l'adhésion de la majorité, la participation de toutes les forces politiques et sociales et la contribution des compétences nationales. Elle requiert aussi un Etat fort capable d'instaurer une plus grande confiance entre l'administration et les citoyens. Un Etat reposant sur une administration compétente et crédible et un système judiciaire placé sous la seule autorité de la loi.

Cette mission nécessite surtout que nos instances élues puissent jouir d'une légitimité incontestable. Après le recouvrement de la paix et de la sécurité, le lancement de programmes de développement ambitieux et la levée de l'Etat d'urgence, j'ai décidé de parachever cette démarche par un programme de réformes politiques, visant à approfondir le processus démocratique et à permettre aux citoyens de contribuer davantage aux décisions dont dépendent leur avenir et celui de leurs enfants.

Le rôle des différentes assemblées élues est un rôle vital qui sera renforcé car ce sont les élus qui sont en contact direct avec les citoyens et la réalité vécue.

Chères concitoyennes,

Chers concitovens,

M'appuyant sur la Constitution, j'userai du droit qu'elle me confère pour demander au par-lement de réviser l'ensemble de l'arsenal législatif sur lequel reposent les règles de l'exercice démocratique et le libre choix des citoyens.

Conscient de la responsabilité qui m'incombe, fort de votre soutien et soucieux de préserver l'équilibre des pouvoirs, j'œuvrerai à introduire des amendements législatifs et constitutionnels en vue de renforcer la démocratie représentative dans notre pays.



RÉPUBLIQUE À LA NATION

Il sera procédé à une profonde révision de la loi électorale. Cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les as-semblées élues. Nous ambitionnons de mettre notre système électoral aux normes les plus modernes des démocraties représentatives consacrées par la Constitution, afin que notre peuple puisse exprimer, en toute souveraineté et en toute clarté, son intime conviction

A cette fin, tous les partis politiques, qu'ils soient représentés ou non au Parlement, seront mis à contribution et consultés en vue d'élaborer le nouveau système électoral.

Une fois cette loi électorale adoptée, toutes les mesures seront prises afin de garantir la

transparence et la régularité des scrutins, y compris la supervision des élections par des observateurs internationaux, et ce, en concertation avec tous les partis agréés.

De plus, une loi organique sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire sera introduite en conformité avec la Constitution.

Il appartiendra alors aux partis de s'organiser, de renforcer leurs rangs, d'exprimer leurs opinions et d'activer dans le cadre de la Constitution et de la loi afin de convaincre les citoyens, notamment les plus jeunes, de la pertinence et de l'utilité de leurs programmes.

Cette démarche sera renforcée par la révision de la loi relative aux partis politiques, à travers la révision de leur rôle, de leur mission et de leur organisation, afin qu'ils contribuent plus efficacement au processus de renouveau.

Le dépôt et la promulgation de la loi organique relative à la représentation des femmes au sein des assemblées élues interviendront avant les prochaines échéances électorales.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Chers concitoyens,

Dans le cadre d'une décentralisation plus large et plus efficiente et pour que les citoyens soient mis à contribution dans la prise des décisions qui concernent leur quotidien et leur environnement économique, social et culturel, il importe d'accroître les prérogatives des assemblées locales élues et de les doter des moyens human et matériels nécessaires à l'exercice de

leurs prérogatives. Et c'est à cette même fin que le code de wilaya sera révisé. Cette démarche portera aussi sur l'élargissement et la définition du domaine, des objectifs et des moyens d'activité et d'organisation du mouvement associatif, en vue de réhabiliter la place des associations dans la société, en tant qu'espaces d'intermédiation et de médiation entre les citoyens et les pouvoirs publics. En attendant la révision prévue de la loi régissant l'activité des associations, j'appelle les organisations du mouvement associatif à intensifier les initiatives, dans le cadre de leur mission, en s'inscrivant dès à présent dans cette vision.

Le respect des droits de l'homme doit devenir une préoccupation permanente des différentes ligues et associations nationales chargées de cette question. Tous les moyens leur seront garantis afin qu'elles puissent se faire entendre et accomplir leurs missions de manière optimale. Les institutions et les administrations concernées doivent y participer pleinement.

Chères concitovennes.

Chers concitoyemes,
Chers concitoyemes,
Pour couronner cet édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importe d'introduire les amendements nécessaires à la Constitution du pays.

J'ai exprimé, à maintes reprises, ma volonté de faire réviser la Constitution et j'ai réaffirmé

cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions.

Ceci passera par la création d'une commission constitutionnelle, à laquelle participeront les courants politiques agissants et des experts en droit constitutionnel. Elle me fera des proposi-tions dont je m'assurerai de la conformité avec les valeurs fondamentales de notre société, avant de les soumettre à l'approbation du parlement ou à vos suffrages par la voie référendaire.

Chères concitoyennes,

Chers concitovens.

Je me dois de vous rappeler que les médias lourds, à savoir la Télévision et la Radio, représentent aussi la voix de l'Algérie dans le monde. Ce qui leur impose de contribuer à la consécration de l'identité et de l'unité nationales, et dans le même temps, de propager la culture et le divertissement. Mais ils sont surtout appelés à s'ouvrir aux différents courants de pensée politique, dans le respect des règles d'éthique qui régissent tout débat.

Afin d'élargir cette ouverture aux citoyens, à leurs représentants élus et aux différents partis présents sur la scène nationale, le paysage audiovisuel public sera renforcé par la création de chaînes thématiques spécialisées et ouvertes à toutes les opinions, dans leur diversité.

La loi sur l'information, elle, introduira les repères d'une charte déontologique et complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépénalisation du délit de presse.

Une année seulement nous sépare du rendez-vous des prochaines échéances électorales nationales. C'est une période suffisante pour procéder à la révision, à l'amélioration et au renforcement des bases juridiques de l'exercice démocratique et de l'expression de la volonté populaire, de manière à répondre à vos aspirations à une représentation de qualité au sein des

J'appelle chaque citoyen et chaque citoyenne d'entre-vous, quelles que soient vos apparte-nances, à joindre vos efforts afin que cette nouvelle opportunité soit celle de l'ouverture sur une vie politique pluraliste qui reflète l'esprit et la lettre de la Constitution, et qui permette à chacun et à chacune de participer au renouveau et au progrès de l'Etat algérien, ainsi qu'au ren-forcement de ses fondements. Un Etat pour lequel de nombreux hommes et femmes ont sacrifié leur vie pour s'affranchir du joug colonial et de sortir de l'emprise de l'ignorance et du sous-

Parce que l'Etat est responsable de la politique de développement, de l'ordre et la sécurité publics dans le pays, je continuerai à veiller pleinement à la réalisation de nos objectifs, en comptant sur la participation des citoyens et en m'appuyant sur les institutions de l'Etat, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois de la République.

Je m'adresse à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, que j'invite à apporter leur soutien pour le renouveau de notre pays et la réalisation des ambitions de notre peuple au développe-ment dans un climat de liberté, de paix et d'entraide.

Plus nous sommes unis, plus nous ferons de notre cher pays la patrie du progrès, de la justice et de la fraternité.

Gloire et paix à nos valeureux martyrs. Je vous remercie de votre attention.»

L'année 2013

a été marquée par deux grands événements, l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tiguentourine au mois de janvier, la révélation par la presse d'affaires de corruption. Le Président de la République s'est exprimé sur ces deux sujets, dans son message adressé au Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, samedi 23 février 2013.

- ■Notre sécurité est mise en danger par la situation au Mali à notre frontière sud et par les manifestations sporadiques d'un terrorisme que nous n'avons de cesse de combattre. Ce qui s'est passé dernièrement à In Amenas en est une illustration édifiante, qui a mis en lumière la cruauté des bandes terroristes, mais en même temps le savoir-faire de notre armée, de nos services de sécurité, qui ont su mettre fin à cette agression contre l'une des installations les plus importantes de notre pays.
- Je veux, à cette occasion, rendre un hommage particulier aux officiers, soldats et membres des services de sécurité et ceux de la Protection civile, dont l'intervention a fait notre admiration et celle de l'opinion internationale.
- Je m'incline également à la mémoire des travailleurs algériens et des étrangers qui ont perdu leur vie lors de ce lâche attentat et j'exprime notre admiration et notre gratitude à ceux d'entre eux qui, par leur sang-froid et leur attitude courageuse, ont permis la sauvegarde des installations et de l'outil de production.
- A cet égard, je ne peux pas passer sous silence les scandales récemment relevés par la presse et qui touchent la gestion de Sonatrach. Ces informations soulèvent notre révolte et notre réprobation, mais je fais confiance à la justice de notre pays pour tirer au clair l'écheveau de ces informations, pour situer les responsabilités et appliquer avec rigueur et fermeté les sanctions prévues par notre législation.

DANS LE SILLAGE DES RÉFORMES INSTAURÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



- Représentation des femmes à l'Assemblée, 146 femmes élues.
- ■Loi n° 11-05 du 17 Rabie Ethani 1432 correspondant au 22 mars 2011 portant approbation de l'ordonnance n° 11-01 du 20 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 23 février 2011 portant levée de l'Etat d'urgence.
- Loi n° 12- 01 du18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative au régime électoral.
- Loi n° 12- 02 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire.
- Loi n° 12- 03 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues
- Loi n° 12- 04 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012, relative aux partis politiques.
- Loi n° 12-05 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012, relative à l'information.
- Loi n° 12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012, relative aux associations
- Loi n° 12- 09 du 03 Journada El Oula 1433 correspondant au 26 mars 2012 portant approbation de l'ordonnance n°12-01 du 20 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 13 février 2012 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pouvoir pour l'élection du Parlement
- Le 20 janvier 2014 les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) adoptent le projet de loi sur l'audiovisuel. La loi entrera en vigueur après les élections présidentielles du 17 avril.